NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 01932856 0

5253483

5253484

Shanghai Branch
Annual *SYC

5253485

5253486

5253488

MAY 3 1911

762244

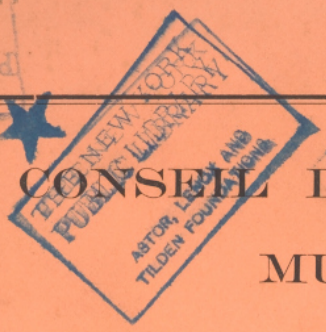

CONSEIL D'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

CONCESSION FRANÇAISE

À

SHANGHAÏ

COMPTE-RENDU DE LA GESTION

POUR L'EXERCICE 1900

BUDGET 1901

SHANGHAI
IMPRIMERIE DE LA PRESSE ORIENTALE
RUE DU CONSULAT

*SY

5253489

5253490

5253491

CONSEIL D'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

CONCESSION FRANÇAISE

À

SHANGHAÏ

COMPTE-RENDU DE LA GESTION

POUR L'EXERCICE 1900

BUDGET 1901

SHANGHAI
IMPRIMERIE DE LA PRESSE ORIENTALE
RUE DU CONSULAT

5253493



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
762244
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1916 L

5253494

Conseil d'Administration Municipale

DE LA CONCESSION FRANÇAISE

COMPTE-RENDU DE L'EXERCICE 1900

Résumé des recettes et des dépenses

Les recettes effectuées pendant l'exercice 1900	Tls.	274,929.20
comparées avec celles prévues au budget, soit	Tls.	254,281.00
montrent un excédant de	Tls.	20,648.20
De cet excédant, il convient de défalquer les sommes remboursées par l'Administration militaire et portées en recettes au Chapitre 5.—Article 7 : *Travaux faits en commun :*		
Avances faites sur le compte Police, Titre III.—Tls. 887.11		
do do Travaux, Titre IV.— ,, 15,237.65		
soit	Tls.	16,124.76
reste	Tls.	4,523.44
L'excédant sur les impôts ordinaires a cependant été beaucoup plus considérable ; ainsi que l'indique le relevé général des recettes et des dépenses, malgré la situation politique, les encaissements des impôts se sont faits normalement, conformément aux prévisions budgétaires.		
Seuls les *Droits de quayage* ont rapporté beaucoup moins que ce qui avait été prévu : Le montant versé à l'Administration Municipale Française est de	Tls.	9,338.32
au-dessous de la sommes prévue au budget, ce qui porte, en réalité, l'excédant des Recettes pour les impôts ordinaires à	Tls.	13,861.76

5253495

Le déficit au 31 décembre 1899 était de	Tls.	81,272.62
Les dépenses pendant l'exercice 1900, y compris les avances faites pour le compte du Corps d'occupation, ainsi qu'il est dit plus haut, ont été	,,	369,157.98
soit un total	Tls.	450,430.60
les recettes ayant été	,,	274,929.20
il reste un déficit, au 31 décembre 1900, de	Tls.	175,501.40

Se décomposant comme l'indique la situation financière au 31 décembre 1900

Shanghai, le 31 décembre 1900.

P. BRUNAT, *Président*
B. A. CLARKE, *Vice-Président*
B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
G. GIRAULT,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
Conseillers

5253496

RELEVÉ GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES

5253497

EXERCICE 1900.—RELEVÉ GÉNÉRAL

RECETTES

Nature des recettes	Recouvrements effectués	Recettes d'après les prévisions du budget	Différences		Extension. Sommes déjà comprises dans les recouvrements effectués : 1ère colonne
			en plus	en moins	
	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.
CHAPITRE 1.—IMPÔTS					
Art. 1.—Impôt foncier	24,485.35	23,324.38	1,160.98	--	1,165.35
,, 2.—Impôt locatif européen	6,215.77	6,120.00	95.77	--	11.25
,, 3.—Impôt locatif chinois	69,204.24	67,220.00	1,984.24	--	4,839.37
	99,905.37	96,664.38	3,240.99	--	6,015 97
CHAPITRE 2.—LICENCES					
Art. 1.—Hôtels, etc.	680.00	300.00	380.00	--	65.00
,, 2.—Débits de boissons chinois	2,779.87	2,700.00	79.87	--	241.49
,, 3.—Fumeries et débits d'opium	7,957.75	8,000.00	--	42.25	263.87
,, 4.—Maisons de tolérance	3,291.57	3,300.00	--	8.43	--
,, 5.—Loueurs de brouettes	12,915.44	12,500.00	415.44	--	--
,, 6.—Loueurs de jinrickshas	33,413.00	33,000.00	413.00	--	--
,, 7.—Charrettes à bras	951.05	900.00	51.05	--	--
,, 8.—Loueurs de chevaux et voitures	3,414.03	3,300.00	114.03	--	--
,, 9.—Véhicules privés, chevaux et voitures, jinrickshas	3,694 38	4,000.00	--	305.52	--
	69,097.09	68,000.00	1,453.39	356.30	570.36
CHAPITRE 3.—TAXES					
Art. 1.—Monts de piété et fripiers	2,762.32	3,000.00	--	237.68	130.59
,, 2.—Logeurs et changeurs	1,509.74	1,700.00	--	190.26	16.06
,, 3.—Marchands forains	1,532.49	1,500.00	32.44	--	82.50
,, 4.—Taxe sur les sampans	4,992.66	4,800.00	192.66	--	--
,, 5.—Marchés	3,523.00	3,600.00	--	77.00	--
,, 6.—Vidanges	4,308.00	3,120.00	1,188.00	--	1,188.00
	18,628.16	17,720.00	1,413.10	504.94	1,417.15
CHAPITRE 4.—RECETTES DIVERSES					
Art. 1.—Quais et jetées	6,532.56	6,532.56	--	--	--
,, 2.—Droits de quayage	40,661.68	50,000.00	--	9,338.32	--
	47,194.24	56,532.56	--	9,338.32	--
A reporter..... Taëls	234,824.86	238,916.94	6,107.48	10,199.56	8,003.48

5253498

DÉPENSES

Nature des dépenses	Dépenses effectuées	Montant des crédits		Sommes restant sur les crédits ouverts	Extension. Sommes déjà comprises dans les dépenses effectuées: 1ère colonne
		ordinaires	spéciaux		
	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.
TITRE I.—SECRÉTARIAT					
CHAPITRE 1.—PERSONNEL					
Art. 1.—Personnel européen	16,220.00	11,520.00	4,700.00	--	2,700.00
,, 2.—Personnel chinois	2,807.65	2,322.00	485.65	--	381.00
	19,027.65	13,842.00	5,185.65	--	3,081.00
CHAPITRE 2.—FRAIS GÉNÉRAUX					
Art. 1.—Livres à souches et plaques de véhicules	1,883.23	1,675.00	208.23	--	57.76
,, 2.—Imprimés, fournitures de bureaux	525.44	400.00	125.44	--	32.12
,, 3.—Publication du compte-rendu	398.82	300.00	98.82	--	--
,, 4.—Insertions et abonnements	280.21	420.00	--	139.79	36.66
,, 5.—Dépenses imprévues	87.83	100.00	--	12.17	--
,, 6.—Chauffage des bureaux, de la salle du Conseil et du cabinet du Président	87.59	70.00	17.59	--	--
,, 7.—Menus frais	449.88	400.00	49.88	-	--
	3,713.00	3,365.00	499.96	151.96	126.54
Total pour le Secrétariat....Taëls	22,740.65	17,207.00	5,685.61	151.96	3,207.54
TITRE II.—SERVICES DIVERS					
CHAPITRE 1.—ALIMENTATION D'EAU					
Art. 1.—Abonnement à la "Waterwork Company"	8,217.95	8,400.00	--	182.05	--
,, 2.—Installation et réparation d'appareils, etc	1,831.54	600.00	1,231.54	--	--
	10,049.49	9,000 00	1,231.54	182.05	--
CHAPITRE 2.—ÉCLAIRAGE					
Art. 1.—Éclairage au gaz	114,54	100.00	14.54	--	--
Eclairage à la lumière électrique					
,, 2.—Personnel	6,047.71	6,450.00	--	402.29	125.21
,, 3.—Entretien	23,679.81	9,100.00	14,579.81	--	7,330.73
	29,842.06	15,650.00	14,594.35	402.29	7,455.94
A reporter.....Taëls	39,891.55	24,650.00	15,825.89	584.34	7,455.94

5253499

RECETTES

Nature des recettes	Recouvrements effectués	Recettes d'après les prévisions du budget	Différences		Extension, Sommes déjà comprises dans les recouvrements effectués: 1ère colonne
			en plus	en moins	
	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.
Report	234,824.86	238,916.94	6,107.48	10,199.56	8,003.48
CHAPITRE 5.—RECETTES ACCIDENTELLES					
Art. 1.—Amendes	2,556.14	2,800.00	--	243.86	--
,, 2.—Plaques de véhicules	274.72	300.00	-	25.28	--
,, 3.—Concessions dans le cimetière	339.00	150.00	189.00	--	--
,, 4.—Produits divers	548.74	1,000.62	--	451.88	--
,, 5.—Eclairage électrique :—					
Sect. 1.—Abonnement	8,025.05	7,000.00	1,025.05	--	--
,, 2.—Installations	8,193.54	1,000.00	7,193 54	--	2,500.00
,, 6.—Ecole Municipale	1,351.39	1,800.00	--	448.61	--
,, 7.—Travaux faits en commun et remboursements divers	17,736.30	--	17,736.30	-	--
,, 8.—Contribution du Municipal Council aux dépenses du Sémaphore 50%	1,079.46	1,313.44	--	233.98	--
	40,104.34	15,364.06	26,143.89	1,403.61	2,500.00
	274,929.2	254,281.00	32,251.37	11,603.17	10,503.48
Différence en plus			Tls. 20,648.20		

5253500

DÉPENSES

Nature des dépenses	Dépenses effectuées	Montant des crédits		Sommes restant sur les crédits ouverts	Extension, Sommes déjà comprises dans les dépenses effectuées: 1ère colonne
		ordinaires	spéciaux		
	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.
Report	39,891.55	24,650.00	15,825.89	584.34	7,455.94
CHAPITRE 3.—TÉLÉPHONES, SONNETTES, HORLOGES					
Art. 1.—Abonnement: téléphones et boîtes d'alarme	398.88	1,190.00	--	791.12	--
,, 2.—Remontage des horloges et pendules	125.00	125.00	--	--	--
,, 3.—Provisions pour remplacement ou réparation des boîtes d'alarme, des sonnettes, de l'horloge et des pendules	81.70	100 00	--	18.30	--
	605.58	1,415.00	--	809.42	--
CHAPITRE 4. —SERVICE MÉDICAL					
Art. 1.—Honoraires du médecin	1,200.00	1,200.00	--	--	--
,, 2.—Service du dispensaire	600.00	600.00	--	--	--
,, 3.—Service de la vaccine	200.00	200.00	--	--	--
,, 4.—Médicaments et menues dépenses de l'Infirmerie	897.01	500.00	397.01	--	--
,, 5.—Hôpital et inhumations	169.65	500.00	--	330.35	--
,, 6.—Solde de l'infirmier	1,020.00	1,020.00	--	--	--
,, 7.—Brigade sanitaire pendant les chaleurs (4 mois)	1,256.53	1,500.00	--	243.47	2.03
	5,343.19	5,520.00	397.01	573.82	2.03
CHAPITRE 5.—SÉMAPHORE					
Art. 1.—Abonnement à l'observatoire de Zikawei	344.70	345.00	--	.30	--
,, 2.—Services téléphonique et électrique	118.36	294.00	--	175.64	--
,, 3.—Personnel	1,392.89	1,387.88	5.01	--	--
,, 4.—Dépenses diverses, entretien, etc.	302.97	600.00	--	297.03	--
	2,158.92	2,626.88	5.01	472.97	--
A reporter	47.999.24	34,211.88	16,227.91	2,440.55	7,457.97

5253501

DÉPENSES

Nature des dépenses	Dépenses effectuées	Montant des crédits ordinaires	Montant des crédits spéciaux	Sommes restant sur les crédits ouverts	Extension, Sommes déjà comprises dans les dépenses effectuées : 1ère colonne
	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.
Report	47,999.24	34,211.88	16,227.91	2,440.55	7,457.97
CHAPITRE 6.—ALLOCATIONS ET DONATIONS					
Art. 1.—Orphelinat	1,000.00	1,000.00	--	--	--
,, 2.—Allocation à l'Hôpital Général	1,000.00	1,000.00	--	--	--
,, 3.—Allocation aux hôpitaux chinois	300.00	300.00	--	--	--
,, 4.—Caisse de secours	60.00	200.00	--	140.00	--
,, 5.—Musique de la ville	1,500.00	1,500.00	--	--	--
,, 6.—Shanghaï Museum	100.00	100.00	--	--	--
,, 7.—Brigade des pompiers	--	--	--	--	--
Sect. 1.—Contribution au Shanghai Fire Department	2,500.00	2,500.00	--	--	--
,, 2.—Banquet annuel de la compagnie française	200.00	200.00	--	--	--
,, 3.—Loyer de la salle des pompiers	120 00	120.00	--	--	--
Art. 8.—Ecole municipale	7,686.11	6,400.00	1,286.11	--	
,, 9.—Lazaret de Chang-pao-sha	2,250.00	3,000.00	--	750 00	--
	16,716.11	16,320.00	1,286.11	890.00	--
CHAPITRE 7.—DÉPENSES DIVERSES					
Art. 1.—Rapatriements	682.00	500.00	182.00	--	--
,, 2.—Assurances	662.88	687.12	--	24.24	--
,, 3.—Achat et entretien du mobilier	1,221.19	500.00	721.19	--	39.55
,, 4.—Imprévu	52,863.23	1,000.00	51,863.23	--	50,861.74
,, 5.—Intérêts sur le découvert à la Hongkong and Shanghai Bank	4,017.05	12,000.00	--	7,982.95	--
	59,446.35	14,687 12	52,766.42	8,007.19	50,901.29
CHAPITRE 8					
Art. 1.—Volontaires	3,350.00	1,500.00	1,850.00	--	--
,, 2.—Défense de la Concession	8,597.90	--	8,597.90	--	--
	11,947.90	1,500.00	10,447.90	--	--
Total pour les Services divers	136,109.60	66,719.00	80,728.34	11,337,74	58,359.26

5253503

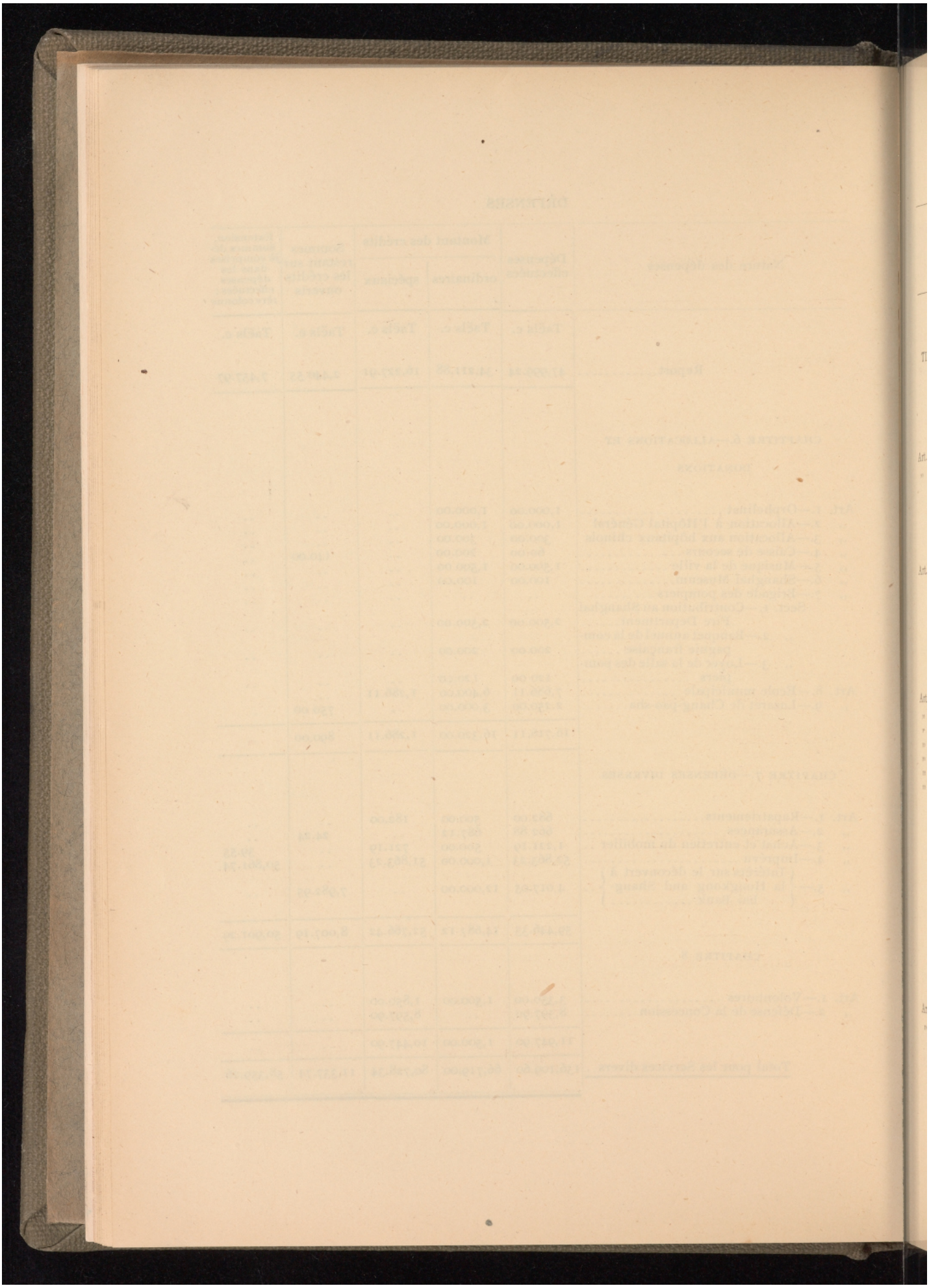

5253504

Nature des dépenses	Dépeuses effectuées	Montant des crédits		Sommes restant sur les crédits ouverts	Extension. Sommes déjà comprises dans les dépenses effectuées : 1ère colonne
		ordinaires	spéciaux		
	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.
TITRE III.—GARDE MUNICIPALE					
CHAPITRE 1.—PERSONNEL					
Art. 1.—Personnel européeen	38,801.48	39,396.00	--	594.52	568.00
,, 2.—Personnel chinois	13,344.70	10,048.00	3,296.70	--	1,397.01
	52,146.18	49,444.00	3,296.70	594.52	1,965.01
CHAPITRE 2.—FRAIS GÉNÉRAUX					
Art. 1.—Habillement	--	--	--	--	--
Sect. 1.—Entretien ordinaire (Européens)	70.88	50.00	20.88	--	--
,, 2.—Entretien ordinaire (Chinois)	40.81	50.00	--	9.19	--
,, 3.—Achat de matières premières (Européens)	1,234.22	500.00	734.22	--	--
,, 4.—Achat de matières premières (Chinois)	1,131.34	400.00	731.34	--	597.43
Art. 2.—Suppléments de solde	770.00	840.00	--	70.00	--
,, 3.—Entretien à l'armement	63.50	30.00	33.50	--	--
,, 4.—Nourriture des prisonniers	481.36	600.00	--	118.64	--
,, 5.—Chauffage des trois postes	1,158.14	1,000.00	158.14	--	--
,, 6.—Menus frais et dépenses imprévues	1,571.33	500.00	1,071.33	--	41.55
,, 7.—Fournitures de bureaux	213.47	170.00	43.47	--	--
,, 8.—Prix de tir	--	45.00	--	45.00	--
	6,735.05	4,185.00	2,792.88	242.83	638.98
Total pour la Garde Municipale	58,881.23	53,629.00	6,089.58	837.35	2,603.99
TITRE IV.—TRAVAUX PUBLICS					
CHAPITRE 1.—PERSONNEL					
Art. 1.—Personnel européen	9,931.44	8,580.00	1,351 44	--	1,001.44
,, 2.—Personnel chinois	8,340.72	6,300.00	2,040.72	--	1,888.35
A reporter.....Taëls	18,272.16	14,880.00	3,392.16	--	2,889.79

5253505

DÉPENSES

Nature des dépenses	Dépenses effectuées	Montant des crédits ordinaires	Montant des crédits spéciaux	Sommes restant sur les crédits ouverts	Extension, Sommes déjà comprises dans les dépenses effectuées : 1ère colonne
	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.
CHAPITRE 2.—MATÉRIEL ET BÂTIMENTS MUNICIPAUX	18,272 16	14,880.00	3,392.16	--	2,889.79
Art. 1.—Entretien et remplacement du matériel	2,821.76			--	138.47
,, 2.—Entretien des bâtiments municipaux et des dépendances	7,118.13			--	120.00
	9,939.89			--	258.47
CHAPITRE 3.—VOIE PUBLIQUE					
Art. 1.—Pavage	845.10				54.11
,, 2.—Matériaux pour le macadamisage	6,930.95				3,315.21
,, 3.—Journées d'ouvriers	4,415.58				3,079.62
,, 4.—Trottoirs	130.00				16.14
,, 5.—Murs de quais	177.82				--
,, 6.—Ponts et pontons publics	1,764.14				79.69
,, 7.—Egouts, puisards et urinoirs	12.37				--
	14,275.96				6,544.77
CHAPITRE 4.—DÉPENSES DIVERSES		101,846.00	31,308 34	--	
Art. 1.—Service des écuries	4,529.52				1,245.32
,, 2.—Jardins et Cimetière	425.22				--
,, 3.—Route française de Zicawei	1,284.47				8.80
,, 4.—Fête nationale	230.16				--
,, 5.—Frais imprévus	22,239.84				--
,, 6.—Fournitures de bureaux	284.34				5,357.24
,, 7.—Charbon pour les bureaux	69.70				9.06
,, 8.—Ton-ka-dou (entretien)	5,504.40				--
	34,567.65				6,620.42
CHAPITRE 5.—TRAVAUX NEUFS ET EXPROPRIATIONS					
Art. 1.—Travaux neufs	66,265.28			--	--
,, 2.—Expropriations	8,105.56			--	5,057.07
	74,370.84			--	5,057.07
Total pour les Travaux publics	151,426.50	116,726.00	34.700.50	--	21,370.52
RÉCAPITULATION					
Secrétariat	22,740.65	17,207.00	5,685.61	151.96	3,207.54
Services divers	136,109.60	66,719.00	80,728.34	11,337.74	58,359.26
Garde municipale	58,881.23	53,629.00	6,089.58	837.35	2,603.99
Travaux publics	151,426.50	116,726.00	34,700.50	--	21,370.52
Totaux ..... Taëls	369,157.98	254,281.00	127,204.03	12,327.05	85,541.31

5253507

SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 1900

Déficit au 31 décembre 1899	Tls.	81,272.62
Dépenses effectuées, Exercice 1900	,,	369,157.98
Total	Tls.	450,430.60
Recettes effectuées, Exercice 1900	,,	274,929.20
Déficit au 31 décembre 1900	Tls.	175,501.40

Le Contrôleur-comptable
V. DUVAL

Comptes établissant le déficit

Compte débiteur à la Hongkong and Shanghai Bank	Tls.	173,047.76
Garanties des entrepreneurs	,,	3,584.00
	Tls.	176,631.76
En caisse au 31 décembre 1900	,,	1,130.36
Déficit au 31 décembre 1900	Tls.	175,501.40

Certifié conforme et sincère
Le Chef du Secrétariat
A. BOTTU

5253508

SÉANCES DU CONSEIL

Séance générale d'installation du Conseil du 22 janvier 1900

L'an 1900 et le 22 janvier à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil, convoqués par M. le Consul Général de France, se sont réunis, dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. J. CHAPSAL, *Doyen d'âge.*

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
P. BRUNAT,
G. GIRAULT,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. B. BUSCHMANN,
B. A. CLARKE.

Elections.—Lecture est donnée d'une lettre, en date de ce jour, par laquelle M. le Consul Général de France transmet le procès-verbal des opérations électorales qui ont eu lieu le 17 courant et exprime le désir de connaître le résultat de l'examen dont ce document doit être l'objet de la part du Conseil.

Connaissance est prise du dit procès-verbal, duquel il résulte que,

MM. J. C. BOIS,
P. BRUNAT,
J. CHAPSAL,
S. A. HARDOON,

ont été élus Membres du Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française. Le Conseil, n'ayant aucune objection à formuler contre les opérations électorales, admet, à l'unanimité, la validité des élections du 17 janvier.

Président et Vice-Président.—Le Conseil est ensuite invité à élire son Président et son Vice-Président.

5253509

Sur la proposition de M. J. Chapsal, secondée par M. L. Robert, M. P. Brunat est élu Président, à l'unanimité, et sur la proposition de M. P. Brunat, secondée par M. J. Chapsal, M. B. A. Clarke est élu Vice-Président, à l'unanimité.

M. Brunat remercie ses collègues, puis M. Chapsal invite le Conseil à l'élection des Comités.

Ceux-ci sont constitués ainsi qu'il suit :

Comité des Travaux :

MM. P. Brunat, *Président*,
J. C. Bois,
S. A. Hardoon,
L. Robert.

Comité des Finances :

MM. B.A. Clarke, *Président du Comité*
B. Buschmann,
J. Chapsal,
G. Girault.

Comité de l'Ecole :

MM. P. Brunat, *Président*,
L. Robert.

Gouverneurs de l'Hôpital.—M.M. P. Brunat et J. Chapsal veulent bien se charger de remplir les fonctions de Gouverneurs de l'Hôpital, comme Représentants du Conseil, pendant l'exercice 1900.

Le séance est levée à 4 h. 35

5253510

Séance générale du Conseil du 26 janvier 1900

L'an 1900 et le 26 janvier, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
G. GIRAULT,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du Conseil du 22 courant est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Pouvoirs présidentiels.—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 23 courant, approuvant l'élection par le Conseil, dans sa séance du 22 de ce mois, de M. P. Brunat comme Président et de M. B.A. Clarke, comme Vice-Président, et déléguant, suivant l'usage, à M. P.Brunat, les pouvoirs nécessaires pour exercer ses fonctions.

Garde Municipale.—ORDONNANCES CONSULAIRES.—Lecture est donnée de trois ordonnances consulaires en vertu desquelles :

Ordonnance du 3 janvier 1900

Le Sergent de 2ème classe, Lucas (Arthur), est nommé de 1ère classe.

Les Gardes de 3ème classe, Rambotis (Stamatis) et Bois (Edouard) sont nommés de 2ème classe.

Le nommé Rocca (Jean-Baptiste) est nommé Agent de 3ème classe.

L'Agent indigène de 3ème classe Si Ah-lan, No. 37, est nommé Agent de 2ème classe.

Ordonnance du 8 janvier 1900

La démission de leur emploi, offerte par les Gardes Lenormand (Jules) et Argo (Jean) est acceptée.

5253511

Ordonnance du 22 janvier 1900

Le Sieur Lamour (Jean, François, Marie) est nommé Garde de 3ème classe.

Solde d'ancienneté.—Sur la proposition du Chef de la Garde, le Conseil accorde au Garde de 1ère Classe Le Calvez, le bénéfice de la solde d'ancienneté de la 1ère période (après 5 ans de service), à compter du 1er février prochain.

Gratifications de fin d'année au personnel indigène.—Le Conseil autorise le paiement, conformément aux états qui lui sont soumis, des gratifications de fin d'année au personnel indigène de l'Administration, savoir:

Secrétariat	Tls.	102.75
Garde Municipale	,,	250.00
Travaux	,,	284.50

SERVICES DIVERS

Service électrique	Tls.	81.00
Ecole Municipale ($ 8900) &	,,	20.00
Sémaphore (Sapèques 1500)	,,	6.50
Volontaires	,,	10.50

Demandes de licences.—Le Conseil prend connaissance de trois demandes de licence au sujet desquelles il prend les décisions suivantes:

Les sieurs Rappaport et David Schuster demandent de nouveau l'autorisation de tenir un hôtel sur le Quai du Yang King Pang, dans le même bâtiment où ils exploitaient, avant le premier janvier courant, un établissement nommé Hôtel Columbia.

Le Conseil ne croit pas devoir revenir sur les décisions des 5 avril, 16 aôut, 27 septembre, 22 novembre et 13 décembre, de l'année dernière, lesquelles ont toutes été dûment signifiées aux intéressés et, en conséquence, refuse l'autorisation demandée.

Mme Vve. Salmon demande aussi l'autorisation d'ouvrir un hôtel sur le Quai du Yang King Pang.

Le Conseil, en raison des décisions mentionnées plus haut et des causes qui les ont amenées, refuse l'autorisation demandée.

Le sieur Siméon Belly demande l'autorisation d'ouvrir un café-restaurant, No. 39, rue du Consulat.

Le Conseil, considérant qu'il a été toujours entendu qu'aucune licence ne serait accordée pour l'établissement de débits de boissons dans la partie supérieure de la rue du Consulat, que, du reste, d'après l'enquête faite, il appert que ni le propriétaire de l'immeuble sur lequel se trouve le No. 39, ni le propriétaire de la maison elle-même ne désirent avoir dans leur propriété des établissements de ce genre, que ces vues sont partagées par la majorité des voisins, refuse la licence demandée.

5253512

Musique de la ville.—Lecture est donnée des lettres suivantes :

"Shanghai, Municipal Council,
"26th January, 1900.

"Sir,

"Under instructions of the Council, I have the honour to hand you herewith, "enclosed, copy of a letter received yesterday from the Chairman of the Public "Band Committee. The Council, sharing the views therein expressed, has decided "to accept the resignation of the Committee and to administer the affairs of the "Band henceforward directly. I am directed to state that this change will, in the "Council's opinion, result in simplifying and expediting the control of matters "which have lately been increasing in difficulty and importance, and I am to "express the hope that the French Council coincides in this view. Under the "proposed new procedure the French Municipality would communicate directly "with this Council on all questions relating to the administration and services "of the Public Band.

"I am, etc.,
(Signé) "J. O. P. BLAND,
"Secretary.

"A. BOTTU, Esq.,
"Secretary, French Municipal Council."

Copy of a letter from the Chairman of the Public Band Committee to the Secretary of the Council.

"25th January, 1900.

"Dear Sir,

"It has been my opinion for some time past that it would be as well if the "affairs of the Public Band were taken in hand by the Council instead of by a "special committee. Things in general are now so entirely different to what they "were when this Committee was first appointed, and the conditions which led to "this appointment so much changed, that I am convinced it would in every way be "more satisfactory if the existing arrangement were to terminate and the Council "assume direct control of the Band. On this point all the members of the present "Committee are agreed, and if after due consideration the Council should view the "matter in the same light, I would ask them to accept our resignation, thanking "them at the same time for the kind consideration they have always shown us.

"I am, etc.,
(Signé) "JAMES L. SCOTT,
"Chairman, Public Band Committee."

Le Conseil n'a pas d'objection contre le nouvel arrangement qui lui est proposé mais désire, toutefois, qu'il soit bien entendu que la Municipalité Française jouira des services de la musique aux mêmes conditions que par le passé.

5253513

Consulat de Danemark.—Lecture est donnée d'une lettre en date du 23 courant, par laquelle M. Leigh-Smith informe le Conseil qu'il a repris la gérance du Consulat de Danemark à Shanghai.

Installation d'eau à Tonkadou.—Après avoir pris connaissance d'un rapport de l'Ingénieur, en date du 19 décembre 1899, le Conseil ordonne le paiement au Sieur Yak-Kee, Entrepreneur des travaux pour l'installation d'eau à Tonkadou, de la somme de Tls. 5.000, à valoir sur les sommes qui lui sont dues par le Conseil.

L'étude du mémoire fourni par ledit entrepreneur est renvoyée au Comité des travaux.

Séances du Conseil.—Le Conseil décide de se réunir, sauf, en cas d'urgence, tous les quinze jours, le mercredi, à 4 heures de l'après-midi.

La séance est levée à 5 heures

5253514

Séance générale du Conseil du 9 février 1900

L'an 1900 et le 9 février à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de:

M. P. BRUNAT.

Etaient présents:

MM. J. C. BOIS,
B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etait absent:

M. G. GIRAULT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du Conseil du 26 janvier est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Garde Municipale.—ORDONNANCE CONSULAIRE.—Lecture est donnée d'une ordonnance de M. le Consul Général de France, en vertu de laquelle:

La démission du S^{r}. LO AH-DOU, Agent indigène, étant acceptée, celui-ci est remplacé par le S^{r}. SEE HAI-ZIE, mommé Agent de 3ème classe.

Extension de la Concession Française.—Lecture est donnée de la lettre et de la proclamation suivantes:

"Shanghai, le 30 janvier, 1900.

"Monsieur le Président,

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à la suite de longues "négociations conduites à Pékin et à Shanghai, les hautes autorités provinciales "ont consenti à l'extension de la Concessio n Française, dans les conditions et "limites indiquées par une proclamation du Taotai dont vous trouverez, ci-inclus, "une copie et la traduction.

5253515

"Après entente avec les autorités locales et les délégués de S. E. Leou "Kong-y, Grand Commissaire des ports du sud et Vice-Roi des deux Kiang, il a "été décidé que le Conseil d'Administration Municipale pourra prendre possession "de ces nouveaux acquets dès qu'il sera en mesure de le faire. Je vous prie, en "conséquence, de vouloir bien donner à vos chefs de service les instructions "nécessaires pour que cette occupation ait lieu le premier mars prochain. Quant à "la question du Cimetière des Etrangers et de la route qui y conduit, M. "Fergusson, Assistant pour les Affaires Etrangères et Délégué du Vice-Roi, vous "prêtera son obligeant concours pour un arrangement conforme aux désirs du "Conseil.

"Veuillez agréer, etc.,

"Le Consul Général,

(Signé) "BEZAURE.

"Monsieur BRUNAT, Président du Conseil d'Administration Municipale

"de la Concession Française, Shanghai."

Traduction de la Proclamation du Taotal de Shanghai relative à l'Extension de la Concession Française

---

"Yu, Officier du second rang, Surintendant des Douanes Impériales pour la "province du Kiang-Nan, Intendant des districts de Sou, Song, T'ai etc., etc. émet "la proclamation suivante :

"Le 14 de la 3ème lune de la 29ème année Tao-Kouang (6 avril 1849), "furent déterminés après une commune entente, par le Taotai Lin, les règlements "relatifs à la Concession située au sud du Yang King Pang. Depuis lors, cet "emplacement consacré au commerce étranger devint de jour en jour plus "florissant et plus peuplé.

"Le 25 de la 9ème lune de la 11ème année Hien-Fong (29 octobre 1861), le "Taotai Wou, d'accord avec M. Edan, alors Consul Général de France à Shang-"hai, étendit la Concession Française jusqu'à l'arroyo de la Petite-Porte-de-l'Est.

"Plus tard, le 12 de la 2ème lune de le 24ème année Kouang-Siu (4 mars "1898), le Taotai Ts'ai, alors en charge, reçut de M. de Bezaure, Consul Général "de France à Shanghai, une demande officielle d'extension de la Concession "Française.

"Les pourparlers engagés n'aboutirent pas.

"Actuellement, j'ai moi-même, après mon entrée en fonctions comme Taotai, "reçu avis de S. Ex. Lieou, Grand Commissaire des Ports du sud et Vice-Roi des "Deux Kiang, qu'il avait délégué, pour venir à Shanghai collaborer sous ma

5253516

"direction au règlement de l'extension de la Concession, MM. Fergusson, assis-
"tant pour les Affaires Etrangères, et Yu, officier de sa suite.—Considérant que le
"développement continuel du commerce à Shanghai avait rendu la Concession
"Française insuffisante, j'invitai comme il convenait les deux délégués a en
"discuter et examiner l'extension.

"Assisté de MM. Fergusson et Yu, je me suis mis d'accord avec M. de
"Bezaure, Consul Général de France, et la détermination des quatres limites de
"l'extension est chose accomplie.

"Les anciens règlements d'établissement des Concessions et les nouvelles
"dispositions concernant l'extension du Settlement de Hongkew stipulent que l'on
"devra protéger les droits des Chinois sur leurs bâtiments et terrains d'associations,
"cimetières et arroyos. Ces règlements ont été autrefois d'ailleurs imprimés, publiés,
"et affichés en des lieux publics pour que tous en prissent connaissance et s'y
"conformassent.

"Les mêmes règles seront applicables à la présente extension.

"Conformément aux précédents, j'ai prescrit au Sous-Préfet de Shanghai de
"faire, avec les délégués Fergusson et Yu et l'Iugénienr de la Municipalité
"Française, la carte et l'abornement de l'extension qui a été déterminée, et
"j'en ai informé officiellement M. de Bezaure, Consul Général de France à
"Shanghai. Il convenait en outre d'émettre sans retard une proclamation.

"Par la présente proclamation, nous faisons savoir à tous que dorénavant,
"exception faite pour les temples élevés par Ordre Impérial, les emplacements
"possédés par le Gouvernement Chinois, le Cimetière des Etrangers demeurant
"International comme auparavant, et la rue y donnant accès, qui ne seront pas
"sous la juridiction du Conseil Municipal de la Concession Française, toutes les
"autres questions seront entièrement soumises aux règlements établis.

"Qu'il ne soit pas contrevenu aux dispositions qui précèdent !

"Les limites de l'extension de la Concession Française sont :

"A l'est : Le fossé de la cité ;

"A l'ouest : Le lieu dit *Kou-Kia-Tche* et l'arroyo de *Kouan-Ti-Miao*

"Au sud : Le pont de *Ting-Kong-Kiao*, l'arroyo de *Yen-Kong-Miao* et
"l'arroyo dit *Ta-Tie-Pang*

"Au nord : L'arroyo de *Pei-Tch'ang-Pang* ou la limite du Settlement
"International.

"Le 27 de la 12ème lune, 25ème année de Kouang-Siu

"(27 janvier 1900)

"Pour traduction conforme,

"L'interprète p.i. du Consulat Général de France.

(Signé) "A. HAUCHECORNE."

5253517

Le Conseil est heureux de voir cette question terminée d'une façon aussi satisfaisante et prie le Président de remercier M. de Bezaure de l'énergie et de la persévérance qu'il a montrées dans ces négociations difficiles et de le prier de bien vouloir transmettre à M. Pichon, Ministre de la République Française à Pekin, les remercîments du Conseil pour l'appui qu'il a prêté dans le réglement de cette affaire.

Le Conseil exprime aussi sa reconnaissance à M. Fergusson pour son obligeant concours.

Musique de la ville.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

"Municipal Council,
"Shanghai, 29th January 1900.

"Sir,

"In reply to your letter of the 27th inst., in reference to the resignation "of the Public Band Committee, I am directed to state that the conditions under "which the services of the Band are at the disposal of the French Municipality "will remain unaltered. Should any modifications thereof hereafter appear "desirable on either side, such would be matter for discussion between the two "Councils.

"I am, etc.,
(Signé) "J. O. P. BLAND,
"Secretary.

"A. BOTTU, Secretary,
"French Municipal Council."

Paiements.—Le Conseil ordonne les paiements suivants :

à M. C. CALVET à Paris

Fourniture d'appareils sanitaires pour les W. C. du nouveau local de l'École ..... Frs 306.00

Fourniture d'articles divers pour l'entretien de l'armement et de l'habillement de Volontaires ..... Frs 201.00

à BARBIER & BENARD à Paris

Fourniture de 18 compteurs et de divers articles pour l'éclairage à lumière électrique ..... Frs 6.689 40

Fourniture d'un groupe de fanaux électriques et accessoires pour signaux de nuit au Sémaphore ..... Frs 1.837.00

à VILMORIN ANDRIEUX & CIE à Paris

Fourniture de graines diverses ..... Frs 112.25

Licence.—Le Conseil accorde à Me Ve Salmon, une licence pour ouvrir un hôtel au coin de la Pagode et du quai de France.

Droits de quayage.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

5253518

"Shanghai, Municipal Council,

"9th February, 1900.

"Sir,

"With a view to the preparation of the resolutions to be submitted for "the approval of the Ratepayers at the forthcoming Annual Meeting, I am directed "to enquire whether the French Council is prepared to renew the existing "agreement in regard to the collection and division of Wharfage Dues?

"It is the opinion of the Council that the results attained under the system "inaugurated last year have been generally satisfactory and equitable, and should "the French Council share this view, the agreement might be considered "as renewed, subject to confirmation by the Ratepayers, without further "formalities."

"I am, etc.,

(Signé) "J. O. P. BLAND,

"Secretary.

"A. BOTTU, Esq.,

"Secretary, French Municipal Council."

Décidé de répondre que le Conseil est prêt à renouveler, pour une nouvelle période d'une année, le contrat pour la perception et la répartition des droits de quayage, aux mêmes conditions que celles de l'arrangement intervenu l'année dernière.

Budget 1900.—Le Conseil passe à l'étude des propositions de budget pour 1900.

Recettes.—IMPÔT LOCATIF.—Le Conseil considérant que, par suite des changements de résidence des contribuables, il est peu pratique de percevoir semestriellement l'Impôt locatif Européen, décide que cet impôt sera désormais encaissé trimestriellement.

MAISONS DE THÉ AVEC CONCERTS.—Le Conseil décide la perception de droits de licence de 1 à 5 Taëls, suivant l'importance de l'établissement, pour les maisons de thé et débits de boissons chinois donnant des concerts.

Tous les autres articles du budget des recettes, tels qu'ils ont été proposés par l'ancien Conseil sont approuvés.

Le budget des recettes pour l'année 1900 (sans tenir compte de l'extension de la Concession) présente, en conséquence, un total de Tls. 254,281.00.

Dépenses.—SECRÉTARIAT.—TITRE I.—Le Conseil prend connaissance d'un rapport du Secrétaire sur le service des perceptions et l'augmentation de personnel nécessitée par l'extension de la Concession.

Il est décidé de nommer deux nouveaux Percepteurs et un Attaché au bureau du Secrétaire.

Les nominations à ces nouveaux postes sont renvoyées à la prochaine séance, ainsi que la fixation des soldes.

5253519

En considération de l'augmentation de travail occasionnée par la nouvelle situation, les appointements de M. Duval, Contrôleur-Comptable, sont portés à Tls. 220,00 par mois. Le Conseil accorde, en outre, à M.M. Portier et Berthon, le bénéfice d'une période d'ancienneté de 5 ans; les appointements de ces employés sont, en conséquence, portés à Tls. 190.00 et 160.00 par mois, respectivement.

Des instructions sont données au Secrétaire d'installer le service des perceptions, à titre d'essai, conformément aux indications de son rapport.

Tous les autres articles du budget du Secrétariat sont approuvés, sans modifications.

SERVICES DIVERS.—TITRE II.—Les propositions de budget pour les services divers sont approuvées.

GARDE MUNICIPALE.—TITRE III.—Lecture est donnée de propositions faites par le Chef de la Garde en faveur du personnel européen et indigène de ce service.

Le Conseil, considérant que les augmentions votées en août 1898 n'ont pas été appliquées aux postes mentionnés dans le rapport de M. Kremer, accorde les augmentations demandées, à compter du 1er janvier dernier.

Mais en ce qui concerne les propositions pour le personnel Européen, tout en appréciant les raisons présentées par le Chef de la Garde, le Conseil regrette que les exigences du budget ne lui permettent pas d'y faire droit à présent et renvoie l'examen des dites propositions à une date ultérieure.

Toutes les autres propositions pour le budget de la Garde Municipale et des travaux sont approuvées.

Crédits.—Le Conseil approuve l'état des bulletins de demande signés par le Président du Conseil depuis la dernière séance, savoir :

No. 654.—Une tonne de coke pour le cylindre compresseur à vapeur ..... $ 12.00

No. 655.—Cinq piculs de chaux pour construction d'un drain au Cimetière ..... $ 10.00

No. 656.—Fourniture de 20 bancs et tables pour l'école municipale à Tls. 5.29 la paire $105.80

La séance est levée à 6 heures

5253520

Séance générale du Conseil du 19 février 1900

L'an 1900 et le 19 février, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
G. GIRAULT,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Compte-rendu.—Le compte rendu de la séance du 9 février est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Garde Municipale.—ORDONNANCES CONSULAIRES.—Lecture est donnée de deux ordonnances de M. le Consul Général de France, en date des 14 et 19 courant, en vertu desquelles :

Un congé de 9 mois, aux conditions habituelles, est accordé au Sergent de 1re classe Raymond (Marius) à compter du 8 mars 1900.

L'Agent indigène Wang Ah-me (N° 28) est révoqué.

Le nommé Wang Mio-mio est nommé Agent indigène de 3me classe, sous le N° 28, en remplacement du précédent.

Les Sieurs Delga (Joseph, Henri) et Ménard (Jean, Marie) sont nommés Agents de 3me classe.

Le Conseil accorde le crédit nécessaire pour le paiement de la solde de congé du Sergent Raymond.

5253521

RAPPORT SUR LE PERSONNEL RENDU NÉCESSAIRE PAR L'EXTENSION DE LA CONCESSION.—Le Conseil prend connaissance d'un rapport du Chef de la Garde sur le personnel momentanément nécessaire par suite de l'extension et, conformément aux conclusions de ce rapport, autorise la nomination d'un 4ème Brigadier pris sur l'effectif actuel des Agents et la nomination de 15 nouveaux agents indigènes pour le service de la voie publique dans la partie construite de l'extension. Le Conseil charge l'Ingénieur de lui fournir un devis pour la transformation des combles du poste de l'ouest, demandée par M. Kremer, afin de loger les agents indigènes.

Crédits.—Sur la demande du Chef de la Garde, le Conseil accorde un crédit de $1.482.75 pour l'achat d'effets d'habillement, de coiffure, chaussure et de literie, soit $774.50 pour les nouveaux agents indigènes et $708.25 pour l'ancien personnel européen et indigène.

Consulat de Belgique.—Lecture est donnée de deux communications, l'une de M. E. Francqui, l'autre de M. J. de Snick, relatives à la remise à ce dernier de la gérance du Consulat de Belgique à Shanghai.

Orphelinat de la Providence.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle Mme la Supérieure de l'Orphelinat de la Providence demande au Conseil de bien vouloir porter à $1,500 la subvention qu'il verse annuellement à cette institution.

Pour les mêmes raisons que l'année dernière, le Conseil regrette que les exigences du budget ne lui permettent pas de faire droit à cette demande.

Route du cimetière.—Lecture est donnée de la lettre suivante.

"Shanghai, Municipal Council,

"10th February, 1900.

"Sir,

"I am directed to address you in regard to the future administration "of that part of the Cemetery Road which has recently been included within "the French limits.

"The Council, noting the observations made on this subject by the "Chairman of the French Council in conversation with the Chairman of this "Council yesterday, is now prepared to hand over the administration of that "portion of the road which lies between the boundary of the Foreign Settlement "and the Cemetery on the following conditions:

"1° —That the French Council shall light and police the road, maintaining "it in good order as a public thoroughfare.

"2° —That the Foreign Municipality shall be entitled to send the police "and volunteers of the Foreign Settlement for duty at funerals when required; "and shall enjoy all rights and privileges hitherto existing in regard to this "road.

5253522

"3° —That Jinrickshas and other vehicles licensed in this Settlement shall "be allowed to use this road without additional taxation.

"The Council trusts that this arrangement may be regarded as "satisfactory.

"I am, etc.,
(Signé) "J. O. P. BLAND,
"Secretary.

"A. BOTTU, Esq.,
"Secretary, French Municipal Council."

Le Conseil accepte les conditions ci-dessus, félicite le Président du succès des démarches qu'il a faites au sujet de cette question et exprime ses remercîments au Municipal Council pour l'arrangement amical auquel il a consenti.

Téléphones.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

"Shanghai, Municipal Council,
"16th February, 1900.

"Sir,

"I have the honour to hand you herewith, enclosed, a copy of the corres- "pondence which has taken place between this Council and the Shanghai Mutual "Telephone Co., previous to granting that company permission to erect and "maintain a system of Telephones in Shanghai. You will note that, acting upon "the understanding arrived at by the joint Councils, the conditions to be observed "by the new company have been made equally applicable within the French "limits.

"I am, etc.,
(Signé) "J. O. P. BLAND,
"Secretary.

"A. BOTTU Esq.,
"Secretary French Municipal Council."

Le Président fait savoir à ses collègues que, accompagné du Secrétaire, il a assisté, le samedi 17 courant, à 11 heures du matin, à une réunion du "Works Committee" du Municipal Council et des Membres du Conseil d'Administration de la Shanghai Mutual Telephone Company. Ceux-ci ont déclaré qu'ils allaient prendre des mesures immédiates pour que les services publics de téléphones ne souffrent aucune interruption. Il a été en outre décidé d'établir un projet de contrat qui serait soumis aux deux Conseils. [Voir pages 17—23].

Le Conseil approuve ce qui a été fait pour assurer un bon service téléphonique.

Institut Pasteur.—Il est décidé d'offrir au Municipal Council une somme de $500 comme contribution du Conseil à l'Institut Pasteur.

Secrétariat.—NOMINATIONS.—Le Conseil prend connaissance de diverses demandes d'emploi qui lui sont parvenues et porte son choix sur MM. Hamon et Laferrière qui sont nommés percepteurs aux appointements de début de Tls. 150. par mois.

5253523

Les appointements de M. Guillabert, percepteur des taxes sur les bateaux et sampans, sont portés à Tls. 125 par mois, les indemnités de logement etc., y comprises.

Le Conseil ne prend pas encore de décision au sujet de la nomination d'un Attaché au Secrétariat.

BUREAUX.—Le Conseil décide de faire les réparations et remaniements nécessaires aux bureaux du Secrétaire. L'Ingénieur de la Mnnicipalité est chargé de dresser un devis à cet effet.

Travaux publics.—Le Conseil prend connaissance des procès-verbaux des séances du Comité des Travaux des 27 janvier et 1er février 1900, les approuve dans toute leur teneur et confirme les décisions suivantes.

PONT N° 1 SUR LE QUAI DU YANG KING PANG.—Réparations au Platelage des passages latéraux du dit pont.

INSTALLATION D'EAU À TONKADOU.—Reprise des travaux le plus tôt possible, les essais ayant donné les résultats les plus satisfaisants.

EXTENSION DE LA CONCESSION.—ACHAT D'UN NOUVEAU CIMETIÈRE.—L. R. P. Robert y consentant, il est prié de bien vouloir faire les démarches nécessaires pour l'achat d'un terrain suffisant.

L'examen des rapports de l'Ingénieur, relatifs au personnel devenu nécessaire au service des Travaux par suite de l'extension et de la reprise des travaux à Tonkadou est renvoyé au Comité des Travaux qui se réunira avant la prochaine séance du Conseil.

Crédits.—Le Conseil approuve l'état des bulletins de demande signés par le Président depuis la dernière séance, savoir :

Bulletin No. 657.	—Balais et paniers pour le service de la salubrité	$ 14.50
,, No. 658.	—Peinture d'un vestibule au Poste de l'est	5.30
,, No. 659.	—Peinture pour les bancs et chaises des jardins	61.60
,, No. 660.	—Planches pour réparations aux tombereaux	12.00
,, No. 661.	—Construction d'une cuisine pour les mafoos	20.00

La séance est levée à 6 heures 1/4

5253524

THE MUNICIPAL COUNCIL

At the meeting of the Council, held in the Board Room on Thursday, the 8th February, 1900, there were present: Messrs F. Anderson (Chairman), S. A. Hardoon, E. A. Hewett, R. Inglis, H. R. Kinnear, J. Prentice, E. Quackenbush, M. Rohde, E. B. Skottowe, the Secretary and Assistant Secretary.

The usual formal business is transacted.

Telephone Service.—A full discussion takes place on the subject of the tenders for this service, and it is decided that, subject to the agreement of the Shanghai Mutual Telephone Company to certain conditions their tender shall be accepted. The correspondence which has taken place with this company, together with a letter containing the Council's final conditions, is ordered for publication.

Shanghai, 13th January, 1900.

Sir,

The capital of the Shanghai Mutual Telephone Co, Limited, is fully subscribed and underwritten, and the Company is therefore prepared to undertake the construction and carrying on of a first class double line underground and overhead telephone service according to the terms of the Company's prospectus attached hereto, without asking the Council for a franchise. The Company is willing to accept the conditions contained in the Council's pamphlet so far as they are applicable to tenderers who do not ask for a franchise.

We are, Sir,

Your obedient servants,

N. Macleod,
R. M. Campbell,
James, Johnston,
H. R. Hearson,
Heinrich Heyn,
Osborne Middleton,
Paul Brunat.

Council Room,

Gentlemen, Shanghai, 20th January, 1900.

With reference to your tender for installation of a local telephone service, and with a view to further consideration of the same by the Council, I am directed to enquire whether your company would agree to the following conditions being embodied in a formal deed of agreement if such should hereafter be made

5253525

between the Council and your Company—other details of the agreement being in conformity with the Council's pamphlet, the Company's prospectus and their letter to the Council dated 13th January, 1900.

1° —"Limits of the Settlement" means the newly extended Settlement.

2° —The area of the French Settlement must be included under similar conditions, if the telephone is wanted there.

3° —The Company must guarantee a maximum charge for 30 years of Taels 50 per annum (inclusive of complete installation and Telephones). Shareholders' subscriptions less in proportion, as per prospectus.

The Municipal Council to enjoy the same advantages as shareholders holding four shares in the Company (*i.e.* Taels 40 rate) without being obliged to hold any shares.

Complete indepedent fire alarm system, as per pamphlet, to be furnished by the Company, the Council to pay the same rate as for telephones for each instrument or alarm point.

Alarm points additional to those given in the pamphlet to be furnished on similar terms.

If the Company at any time reduces the subscriptions for shareholders the Municipal Council to come in at the lowest rates, i. e., at the rate charged to the most favoured shareholders.

4° —CONSTRUCTION :—The Company may carry 20 wires (10 pairs) through any street or thoroughfare. Where the number of wires exceeds this limit they must be combined in a cable or cables. These cables must be placed underground, except in cases where the Municipal Engineer gives his sanction to their being carried overhead on poles or otherwise.

5° —ARBITRATION CLAUSE :—The same as proposed to the present telephone company and rejected by them.

NO CONCESSION :—Compulsory service to all ratepayers if applied for.

6° —Taels 10,000 guarantee, to be refunded on completion of satisfactory installation. From that date until completion of the 30 years the Municipal Council to have a first lien on the property of the Company to the extent of Taels 10,000 as a guarantee for the undisturbed continuance of the fixed maximum rate.

In conclusion, and with reference to your letter of the 13th instant, I am directed to request that you may be good enough to specify which of the conditions named in the Council's pamphlet, etc., you consider to be not applicable to tenderers who do not claim a franchise.

A reply at your early convenience will oblige.

I am, etc.,

(Signé) J. O. P. BLAND,

Secretary.

To the Directors of the Shanghai Mutual Telephone Company, Ld.

5253526

4, Hankow Road,
Shanghai, 2nd January, 1900.

Sir,

Your letter dated the 20th instant, and addressed to the Directors of the Shanghai Mutual Telephone Company, Limited, has had the consideration of a full board and I have been instructed to reply to it as follows:

1° —To this question that "Limits of the Settlement" means the newly extended Settlement, exclusive of the part east of Yangtze-poo Creek, for which a special agreement will have to be made according to the number of subscribers.

2° —To this question by "yes."

3° —To this question, which contains five paragraphs, I am directed to reply to the first paragraph that the Company declines to guarantee any maximum rate for thirty years, as they do not demand a franchise. The intention of the Company being not to charge more than Taels 50 as annual subscription, and with the permission of the shareholders to reduce that, after providing 8 per cent. return on the capital. The replies to the other four paragraphs are in the affirmative.

4° —To this question by "yes," with the modification that the cables be in the first instance suspended overhead and later on, if the Municipal Engineer so desires and within certain limits, placed underground.

5° —To this question, which contains two paragraphs, the reply to the first paragraph is "yes," and to the second paragraph also "yes," but with the provision that no ratepayer shall be refused the service except for reasons satisfactory to the Council.

6° —To this question I am directed to reply that, as no franchise is asked for, the Company is not inclined to make any deposit, considering that the "Arbitration Clause" gives sufficient security for a satisfactory service.

To the last paragraph in your letter the reply is that clauses 4 and 34, referring to fixed maximum rate and cash deposit, were those indicated in the letter of my Directors.

I am, etc.,

(Signé) GUST. L. OBERG,
Secretary.

J. O. P. BLAND, Esq.,
Secretary, Shanghai Municipal Council.

Council Room,
Shanghai, 30th January, 1900.

Gentlemen,

I am directed to acknowledge receipt of your letter of the 23rd instant, which has received the attention of the Council. In reply I am to state:

1° —That the Council regards the conditions of a maximum charge to subscribers for a period of years as essential in the interests of the public; such a stipulation exists in the agreement made with the Shanghai Waterworks Company, which enjoys no franchise, and it forms one of the most important conditions

5253527

named in calling for tenders in the present instance. I am therefore directed to enquire what maximum rates your company is prepared to guarantee for a period of either 5 or 10 years, to date from the commencement of working of the public telephone service; such rates being presumably variable with the number of subscribers in stated proportions. I am further to enquire whether the company, in a deed of agreement, is prepared to bind itself to a reduction of such maximum charge after the provision of a return of 8 per cent. on the capital, this being the company's present intention.

2° —The Council desires to be informed what are the certain limits referred to in paragraph 4 of your letter in reference to underground cables; in this connection it is thought that a general agreement would suffice, to the effect that the entire work of installation (exclusive of instruments and apparatus) would be carried out to the satisfaction of the Council, represented in the first instance by the municipal engineer and the superintendent of the electrical department. At the same time the Council would require to be definitely informed in advance (*vide* paragraphs 19 and 20 of conditions to tenderers) as to the lines whereon a permanent overhead installation is contemplated and of the time limits required for the completion of underground installation on other lines.

3° —The Council notes your Company's objection to making a cash deposit as security for the proper completion of the work within the time specified (N.B.—The arbitration clause does not apply to this matter) and would be prepared to waive the same (the matters above referred to to be satisfactorily arranged) if a lien on the Company's property were substitued in lieu thereof to the amount of Taels 10,000.

In conclusion, I am to point out that although your Company asks for no franchise, the Council is unable to separate from the terms of installation of a public telephone service conditions which have been regarded as essential in calling for tenders. It must be evident that important vested interests are created by a local company even when working without franchise, and the Council holds that such should only be established after full precautions have been taken for protecting the present and future interests of the community as a whole.

I am, etc.,
(Signé) J. O. P. BLAND,
Secretary.

To the Directors of the Shanghai Mutual Telephone Co., Ltd.

4, Hankow Road,
Shanghai, 3rd February, 1900.

Sir,

Your letter dated the 30th January, and addressed to the Directors of the Shanghai Mutual Telephone Company, Limited, had the attention of the board at a meeting held yesterday, when I was instructed to reply as follows :

5253528

1°—Seeing that the Council regard it as essential in the interests of the public that a maximum rate be agreed upon, the Company is willing to guarantee such a rate for a period of ten years, to date from the commencement of the working of the public telephone service, the annual subscription to be charged not to exceed as follows :

When the Company's subscribers number	300 or less	Tls.	70
When they number from	300 to 400 or	,,	65
,, ,, ,,	400 to 500 or	,,	60
,, ,, ,,	500 to 600 or	,,	55
,, ,, ,,	600 to 700 or	,,	50

But, in reply to your question regarding reduction of rates charged, I am to say that the Directors cannot in the terms of the prospectus issued bind the Company to a reduction of rates after a return of 8% on the capital without the consent of the shareholders.

2°—"Certain limits" where cables will be placed underground in such streets or parts of streets so that the aggregate number of double overhead wires contained in them exceeds one hundred, is to be understood as meaning the part of the Settlements limited on the North and the South by the Soochow and the Yang-king-pang creeks respectively; and as suggested, the Company is willing to agree that the entire work of installation in reference hereto (exclusive of instruments and apparatus) be carried out to the satisfaction of the Council.

The lines on which permanent overhead installation is contemplated will be on the area outside the "certain limits" as defined above, and the time required for the underground installation is twelve months from the date of the agreement.

3°—As security for the proper completion of the work within the time specified, the Company is willing to give the Council a lien on its property to the amount of Taels 10,000.

I am, etc.,

(Signé) GUST. L. OBERG,

Secretary.

To J. O. P. BLAND, Esq.,

Secretary, Municipal Council.

Council Room,

Shanghai, 9th February, 1900.

Gentlemen,

In continuation of the correspondence which has passed on the subject of your tender for a ocal telephone service, and in reply to your letter of the 3rd

5253529

instant, I am directed to state that the Council agrees generally to the proposals of your Company as formulated up to date, and is prepared to accept your tender on the conditions already named, including the following:

1° —That the Company shall adhere to the terms of its prospectus in regard to a fixed rate for subscribers applying to all applicants residing within the limits of the Foreign Settlement, irrespective of distance from the exchange.

2° —That the lien of Taels 10,000 to be held by the Council on the Company's property shall stand for a period of 5 years after completion of the installation as security for satisfactory performance by the Company of the terms of the agreement to be made with the Council, and of efficient service.

3° —That in allotting the shares of the Company applicants for four or a less number of shares, shall have preference over applicants for a large number. The Council understands that this is the intention of the Directors, and would further suggest the desirability of alloting shares to all *bona fide* subscribers, so far as may be possible, at par.

In conclusion I am to state that, while leaving the formal agreement to be drawn up hereafter under legal advice, the Council would propose, in the event of your acceptance of the above conditions, that a meeting take place between representatives of the Company and the works committee of the Council, for discussion of the immediate steps required to be taken under existing circumstances.

It is the desire of the Council that every effort be made to prevent, as far as possible, inconvenience to the public upon the closing of the present telephone exchange. If, therefore you are willing to conclude these negociations on the terms stated, an early reply to that effect will make it possible for the Council to issue notifications on the subject as may be necessary and expedient.

I am, etc.,

(Signé) J. O. P. BLAND,

Secretary.

To the Directors of the Shanghai Mutual Telephone Co., Ltd.

4, Hankow Road,

Shanghai, February 12th, 1900.

Sir,

Your letter, dated the 9th instant, addressed to the Directors of the Mutual Telephone Company, Limited, has had the attention of the board, and in reply I am instructed to inform you that the Company is willing to withdraw the exception to subscribers residing east of Yangtze-poo creek, as set out in the letter to the Council dated the 30th of January last, and to agree that the charge to subscribers be irrespective of distance from the exchange within the limits of the Foreign Settlement.

5253530

The Company is also willing to agree to paragraphs 2 and 3 of your letter, but to make the meaning of a part of the third quite clear, desires to have "the telephone subscribed to" inserted after the words "a less number of shares," so as to make that part of the paragraph read as follows:

"That in allotting the shares of the Company applicants for four or less "number of shares per telephone subscribed to, shall have preference over "applicants for a large number."

Having agreed to the conditions contained in your letter under reply, the board followed your suggestion in its closing paragraph, and appointed Messrs. MACLEOD, JOHNSON and HEYN to represent the Company at the proposed meeting with the working committee of the Council, to settle such particulars as have not previously been agreed upon.

I am, etc.,

(Signé) GUSTAV L. OBERG,

Secretary.

J. O. P. BLAND, Esq.

Secretary, Shanghai Municipal Council.

5253531

Séance générale du Conseil du 28 février 1900

L'an 1900 et les 28 février, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents:

MM. J. C. BOIS,
B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
G. GIRAULT,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Compte-Rendu.—Le Compte-rendu de la séance du 19 courant est lu et approuvé.

Financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapport.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Comité des Travaux.—Le Conseil approuve, dans toute sa teneur, le compte-rendu de la séance du Comité des Travaux et, en conséquence, prend les décisions suivantes.

FOURNITURE DE 400 TONNES DE CIMENT.—Les offres de M.M. Shewan, Tomes & Co., pour la fourniture de 400 tonnes de "Green Island" sont acceptées.

Par une dernière lettre en date du 27 courant, ces Messieurs ont baissé leur prix et demandent Tls. 2,85 par baril de 375 livres, poids net, à livrer dans les magasins de l'Administration à Tonkadou.

MURAILLE DE QUAI À TONKADOU.—Il est décidé de construire une muraille de quai à Tonkadou ainsi que cela est proposé par le Comité et l'alignement déterminé par MM. Brunat et Robert, assistés de M. Chollot, est accepté; il est à une distance de 50 pieds de la banquette actuelle de protection des bassins et parallèle à celle-ci.

Les anciens soumissionnaires déclarant se trouver, en raison de l'augmentation des prix des bois de construction dans l'impossibilité de faire le travail aux

5253532

prix demandés l'année dernière, l'Ingénieur est chargé de faire les démarches nécessaires pour obtenir de nouvelles soumissions.

MACHINES ÉLÉVATOIRES, CHAUDIÈRES, POMPES, TOUR DES EAUX, PONT ROULANT, ÉCONOMISATEUR GREEN.—Les types des machines, etc., recommandés par le Comité sont adoptés ; l'Ingénieur est chargé d'établir et de faire imprimer un programme détaillé pour la fourniture des machines.

En ce qui concerne les machines et les pompes, il est décidé de demander de nouvelles offres en France ou à Shanghai, aux maisons qui ont déjà soumissionné en 1898 ; mais il est aussi décidé de faire sur place les chaudières et la tour des eaux, s'adressant de préférence à MM. Farnham & Co. qui, seuls, ont répondu à la première mise en adjudication.

USINE ÉLÉVATOIRE.—Il est décidé de mettre en adjudication la construction de l'usine élévatoire ; l'Ingénieur est chargé de dresser les plans et cahiers des charges.

PERSONNEL DU BUREAU DES TRAVAUX.—Il est décidé de faire les démarches proposées par M. Chollot pour l'engagement d'un Mécanicien-Fontainier devant être chargé de la direction de l'usine élévatoire et du service de distribution d'eau.

Il est en outre décidé de faire venir un Surveillant des Travaux, dans lse conditions proposées par M. Chollot dans son rapport N° 1620.

M. Ramasse est nommé surveillant à Tonkadou, aux appointements de 75 Tls. par mois, avec le logement et les indemnités que touchent les employés logés.

M. Philippas est nommé commis aux écritures dans le bureau de l'Ingénieur aux appointements de Tls. 75 par mois.

HONORAIRES DE M. CHOLLOT.—Le Conseil ordonne le paiement à M. Chollot de la somme de Frs 15.000 (quinze mille francs) partie des honoraires prévus dans son contrat, pour l'établissement des plans et la construction, à Tonkadou, d'une installation de distribution d'eau pour la Concession Française.

Institut Pasteur.—Communication est donnée de la lettre suivante :

"Shanghai, Municipal Council,
"23rd February, 1900.

"Sir,

"I am directed to acknowledge receipt of your letter of 20th inst., conveying "the offer of the French Council to make an annual contribution of $500 to the "maintenance of the Pasteur Institute in this Settlement. In reply, I am to "express the Council's thanks for this co-operation and to inform you that the "offer is gladly accepted.

"I am, etc.,
(Signé) "J. O. P. BLAND,
"Secretary.

"A. BOTTU, Esq.,
"Secretary, French Municipal Council."

5253533

Séance générale du Conseil du 28 février 1900

L'an 1900 et les 28 février, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents:

MM. J. C. BOIS,
B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
G. GIRAULT,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Compte-Rendu.—Le Compte-rendu de la séance du 19 courant est lu et approuvé.

Financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapport.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Comité des Travaux.—Le Conseil approuve, dans toute sa teneur, le compte-rendu de la séance du Comité des Travaux et, en conséquence, prend les décisions suivantes.

FOURNITURE DE 400 TONNES DE CIMENT.—Les offres de M.M. Shewan, Tomes & Co., pour la fourniture de 400 tonnes de "Green Island" sont acceptées.

Par une dernière lettre en date du 27 courant, ces Messieurs ont baissé leur prix et demandent Tls. 2,85 par baril de 375 livres, poids net, à livrer dans les magasins de l'Administration à Tonkadou.

MURAILLE DE QUAI À TONKADOU.—Il est décidé de construire une muraille de quai à Tonkadou ainsi que cela est proposé par le Comité et l'alignement déterminé par MM. Brunat et Robert, assistés de M. Chollot, est accepté; il est à une distance de 50 pieds de la banquette actuelle de protection des bassins et parallèle à celle-ci.

Les anciens soumissionnaires déclarant se trouver, en raison de l'augmentation des prix des bois de construction dans l'impossibilité de faire le travail aux

5253534

Séance générale du Conseil du 14 mars 1900

L'an 1900 et le 14 mars, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances sous la Présidence de :

M. P. Brunat.

Etaient présents :

MM. J. C. Bois,
B. Buschmann,
J. Chapsal,
B. A. Clarke,
S. A. Hardoon,
L. Robert,
A. Bottu, *Secrétaire.*

Etait absent :

M. G. Girault.

Compte rendu.—Le compte-rendu de la séance du 28 février est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Garde Municipale.—Lecture est donnée d'une ordonnance de M. le Consul Général de France, en vertu de laquelle 15 nouveaux agents indigènes de 3ème classe sont nommés dans la Garde, sous les numéros 63 à 77.

Demande de l'Agent Bastien.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle l'Agent Bastien expose au Conseil qu'après 31 ans de service dans la Garde Municipale, il se voit aujourd'hui, en raison de son âge, 65 ans, dans la nécessité de prendre sa retraite et demande qu'il lui soit accordé un secours, en rapport avec ses services, à l'aide duquel il pourrait subvenir à ses besoins.

Le Chef de la Garde, en transmettant cette demande au Conseil, donne les meilleurs renseignements sur cet Agent qui a 31 ans de présence au Corps sans jamais avoir pris de congé et a toujours été un excellent serviteur.

Le Conseil considérant le manque absolu de tout règlement sur les indemnités, gratifications, etc., à accorder à d'anciens serviteurs obligés de quitter l'Administration, désire profiter de l'occasion qui se présente et étudier l'établissement d'un règlement à ce sujet; il renvoie, en conséquence, sa décision à une séance ultérieure.

5253535

Travaux Publics.—Après avoir pris connaissance des rapports No. 1658 et 1666 de l'Ingénieur de la Municipalité, le Conseil accorde les crédits nécessaires pour les travaux suivants :

PONTONS MUNICIPAUX.—Passage à la forme de radoub et réparation des 4 pontons Municipaux.

La soumission de MM. BOYD & Co., s'élevant à Tls. 1,310.00 est acceptée. Dans leur devis, ces Messieurs prévoient les réparations, remplacements, etc., qu'ils feront aux pontons ainsi que la pose de 3 couches de peinture. Si lorsque les pontons seront dans la forme, il était reconnu que certains travaux sont indispensables aux tôles de fond qu'on ne peut visiter maintenant, ces travaux pourraient être ordonnés par l'Ingénieur et seraient considérés comme supplémentaires.

MUR DU POSTE DE L'EST.—Réfection du mur du poste de l'est démoli pendant l'émeute de juillet 1898. La soumission du Sr. YU-SIN s'élevant à Tls. 92.50, est acceptée.

DIVERS.—Les rapports No. 1667, 8 & 9 sont renvoyés au Comité des Travaux.

Enlèvement des vidanges.—EXTENSION.—Après avoir pris connaissance de diverses soumissions, le Conseil déclare adjudicataire de l'enlèvement des vidanges dans la zône de l'extension de la Concession, le Sr John Zeng, de chez MM. Ken-wah & Co., 62, quai du Yang-King-Pang. Cet entrepreneur s'engage à verser à l'Administration, mensuellement, la somme de Taëls 132 et à déposer dans la caisse Municipale une même somme de Taëls 132 comme garantie de la bonne exécution du contrat que l'Ingénieur est chargé d'établir.

Ordures ménagères.—Lecture est donnée d'une lettre du Commissaire des Douanes Impériales, transmettant au Conseil un rapport du Capitaine de Port à Shanghai, sur la coutume toujours croissante des entrepreneurs de l'enlèvement des ordures ménagères des deux Municipalités, Française et Internationale, de se débarrasser des dites ordures en les jetant dans le Whampoo ou dans le crique de Soutchéou.

Le Conseil reconnait pleinement le danger que peut présenter un tel abus, en opposition directe avec les clauses du contrat de l'entrepreneur pour la Municipalité Française, et charge l'Ingénieur de s'entendre à ce sujet avec son collègue de la Concession Internationale et de faire un rapport au Conseil sur les mesures à prendre pour remédier à un tel état de choses.

Hôtel Chinois, Rue du Consulat No. 55.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. le Consul Général de France appelle l'attention du Conseil sur le danger que présente, au point de vue de la salubrité publique, l'état de malpropreté et de vétusté dans lequel se trouve l'hôtel chinois situé rue du Consulat No. 55.

Après avoir pris connaissance des rapports du Chef de la Garde, de l'Ingénieur de la Municipalité et de l'Inspecteur de la salubrité, le Conseil est d'avis de fermer ledit établissement jusqu'à ce qu'il soit mis dans un état de salubrité et de solidité

5253536

convenables en ce qui concerne les installations intérieures et extérieures, les conduites d'eau, les drains, etc., etc.

Il est décidé que le Comité des Travaux, assisté de M. le Dr. Cox, médecin intérimaire de l'Administration et de M. Chollot, Ingénieur, se rendra à cet hôtel et en passera une inspection minutieuse.

Le Conseil délègue, en outre, ses pouvoirs au Comité pour déterminer les travaux à faire et s'assurer ensuite de la bonne exécution de ces travaux et de l'état général de l'établissement.

Toutefois, le Conseil, considérant la situation du dit hôtel et le refus qui a été fait, à des Européens, de licence pour l'ouverture dans ces parages, de cafés, de restaurants et d'hôtels, en raison des inconvénients qu'y présenteraient des établissements publics de ce genre, préférerait beaucoup voir les propriétaires de l'immeuble en question supprimer un hôtel indigène qui ne peut qu'offrir à cet endroit, des inconvénients bien autrement considérables à tous les points de vue et tout particulièrement pour la salubrité publique et le trafic des rues.

Lazaret de Chung-Pao-Cha.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle le Commissaire des Douanes Impériales Chinoises expose les raisons pour lesquelles il juge nécessaire de maintenir les mesures sanitaires prises par l'Administration des Douanes contre l'introduction de la peste à Shanghai. M. Rocher demande en outre au Conseil de bien vouloir continuer, comme l'année dernière, de verser une somme de Tls. 250 par mois comme contribution au paiement des frais occasionnés par l'entretien du Lazaret de Chung-Pao-Cha.

Le Conseil apprécie entièrement les raisons que fait valoir M. Rocher; il a du reste déjà prévu dans son budget pour l'exercice 1900, la subvention demandée c'est-à-dire Tls. 250 par mois pendant tout le temps que fonctionnera la station sanitaire de Chung-Pao-Cha.

Licence.—Le Conseil accorde à Mme Vve Robins une licence pour l'ouverture d'un bar restaurant dans les maisons No. 1,2,3 et 4, quai de la Pagode.

Crédits.—Le Conseil approuve l'état des bulletins de demande signés par le Président depuis la dernière séance, savoir:

No. 666.—Achat de deux tonnes de coke à $12 ..... $24.00
No. 667.—Achat d'un bureau pour le service de M. Philippas $15 00
No. 668.—Achat de 20 livres de fil à 0 $40 ..... $ 8.00
No. 669.—Achat de 12 pelles à $1.00 ..... $12.00
No. 670.—Achat de 100 livres d'acier pour réparations de pics, pioches etc., à $0.102 ..... $10.20
No. 671.—Achat de 30 piculs de chaux à $0.65 ..... $19.50
Achat ,, 5 ,, de papier à $1.90 ..... $ 9.50
No. 672.—Fourniture de planchettes pour affichages, 2 changs, 4 pieds de planches unies à Tls. 1,50 ... Tls. 3.69
No. 673.—Achat de 2 tonnes de coke à $12 ..... $24.00

5253537

No. 674.—Achat de bois, 10 changs à $2.40 ..... Tls. 24.00
No. 675. – Achat de pointes, 100 livres à $0.09 ..... $ 9.00

ÉCLAIRAGE ELECTRIQUE

No. 451.—2000 pieds moulures en bois petit modèle et $0.02 $40.00

SECRÉTARIAT

No. 11.—Une machine à écrire Hammond $220.00

La séance est levée à 6 heures

5253538

Séance générale du Conseil du 28 mars 1900

L'an 1900 et le 28 mars, à 4 heures de l'après-midi, le Conseil s'est réun dans la salle ordinaire des séances sous la Présidence de:

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
J. CHAPSAL,
S. A. HARDOON,
G. GIRAULT,
L. ROBERT,
B. BUSCHMANN,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etait absent :

M. B. A. CLARKE.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 14 mars est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Comité des Travaux.—Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du Comité des Travaux du 23 courant et confirme les décisions du Comité relatives à :

INSTALLATION D'EAU À TONKADOU, MACHINES ÉLÉVATOIRES, CHAUDIÈRES, ETC.—Approbation des cahiers des charges pour la fourniture des machines élévatoires, chaudières, etc. et distribution des dits cahiers des charges ainsi qu'il en a été décidé le 28 février dernier.

USINE ÉLÉVATOIRE.—Approbation des plans et cahiers des charges pour la construction de l'Usine élévatoire et mise en adjudication de cette construction.

MURAILLE DE QUAI.—Adjudication au Sieur Yah-Kee, au prix de Tls. 4,225.30 de la construction d'une muraille de quai de 62 changs de longueur, et du remblais à faire derrière ladite muraille au prix de Tls. 0.40 le fang si la terre est prise dans la rivière et de Tls. 0.88 le fang si la terre doit être achetée.

5253539

TOUR DES EAUX.—Nouvelle mise en adjudication, à Shanghai, pour la fourniture et la mise en place d'une tour des eaux, conformément à l'ancien programme.

CHEMINÉES D'AÉRATION DES FILTRES.—Crédit de Tls. 270.00 pour l'établissement, en tuyaux de ciment, de 48 cheminées d'aération pour les filtres, la soumission du Sr. Kiang Tai-chong, pour la fourniture des dits tuyaux étant acceptée.

CRÉDITS DIVERS

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Blanchiment à la chaux des façades des maisons situées au dépôt du Matériel	Tls.	60.00
Réfection, en bois dur, d'une porte donnant accès aux prisons de l'ouest (soumission Wan-Nuen-Seng)	,,	32.00
Réparation des piliers	,,	3.00

BUREAUX DU SECRÉTARIAT

Réparations et transformations (soumission Yu-Sine)	Tls.	212.00
Fourniture de bureaux, chaises	,,	112.00

Remplacement du linoléum dans les bureaux du Secrétaire et du Contrôleur-Comptable ; les prix demandés de ce chef seront ultérieurement soumis à l'approbation du Conseil.

PONTS ET PASSERELLES

Réparation de deux passerelles sur le Yang King Pang à l'extrémité nord de la rue de Saigon et du Quai de l'Ouest	Tls.	68.00
Réparation du pont de Tse-ka-diao situé au nord du terrain de l'Administration destiné à l'établissement d'Abattoirs Municipaux	,,	50.00
Peinture des ponts et passerelles sur le Yang-king-pang (soumission Wang Nuen-tai)	,,	170.00

EXTENSION

Fondations et maçonnerie des bornes limitant le territoire de la Concession Française. (soumission Zi Song-Ki)

9 grandes bornes, en béton, à Tls. 43 l'une	Tls.	387.00
25 petites ,, ,, ,, ,, 7,00 l'une	,,	175.00
	Tls.	562.00

La partie en fonte de ces bornes fera l'objet d'une demande spéciale.

Achat des poteaux et des lampes servant à l'éclairage de la route de Zicawei et de la route du Cimetière, environ	Tls.	100.00

5253540

Hôtel Chinois, Rue du Consulat No. 55.—Le Conseil approuve les mesures proposées par le Comité des Travaux au sujet de l'hôtel chinois, rue du Consulat N° 55, c'est à dire:

1° —La condamnation des chambres du rez-de-chaussée non suffisamment aérées dans lesquelles, en aucun cas, des voyageurs ne devront être admis.

2° —La fixation à 100, du nombre maximum de voyageurs pouvant être admis dans l'établissement.

3° —Le bétonnage et le cimentage des passages du rez-de-chaussée, de la cuisine et des endroits découverts.

4° —L'installation de seaux en fer galvanisé, avec couvercles, en remplacement des seaux en bois servant actuellement de latrines, ainsi que la pose de un ou deux appareils de chasse pour les urinoirs.

5° —Le passage au lait de chaux des chambres à voyageurs.

6° —La réfection des drains conformément aux position, forme et dimensions à indiquer par l'Ingénieur de la Municipalité.

7° —Le rabottage des planches et la consolidation de certains escaliers.

Le Conseil demande que les réparations et installations ci-dessus indiquées soient terminées fin mai, au plus tard, à la satisfaction de l'Ingénieur, faute de quoi, l'établissement serait fermé pendant la saison d'été.

La décision ci-dessus devra être immédiatement signifiée aux propriétaires de l'immeuble.

Pontons.—Sur la demande de M M. Butterfield & Swire, le Conseil accorde à ces Messieurs l'autorisation de reporter à 50 pieds environ plus au nord et à l'alignement indiqué sur le plan accompagnant la demande, le ponton particulier situé du côté de la cale Municipale dite du Consulat.

Cette autorisation n'est cependant accordée qu'à la condition expresse que les navires devant accoster à ce ponton n'empêcheront pas le libre accès à la jetée publique de la rue du Consulat.

China & Japan Telephone Co.—Lecture est donnée de la lettre suivante:

"The China & Japan Telephone Co., Ltd.,
"Shanghai, 24th March, 1900.

"Dear Sir,

"Referring to our conversation this morning, on the subject of the French "Municipal Telephones, I am not prepared to admit that there ever was a sale "of our telephone instruments to your Council in the year 1884, although from a "letter in your possession there seems to be some traces of an arrangement by "which your Council secured the telephone service at a lower rate than my "Company might otherwise have been justified in charging by handing over to "us some telegraph instruments.

"This transfer of telegraph instruments would appear, in my view, to "be directly connected with the initial heavy cost of installation incurred by my "Company, and as some slight recompense thereon.

5253541

"Even if there was an original sale of instruments you must know "that they have been replaced by new ones, very many times since 1884, and "without cost for your Council. I cannot think, on any reasonable construction "of the letter of 1884, that these instruments were to remain at the risk of the "vendor and not of the purchaser. Such an arrangement would be entirely "contrary to the usual practice in matters of purchase and sale, and would require "to be evidenced by most circumstantial proofs.

"The letter does not in any way refer to our outdoor construction, poles, "wires, insulators, etc., etc., and on the whole, I most strongly maintain that "the present telephone instruments, poles, wires and other construction in connec- "tion therewith, are the absolute property of my Company, and do not belong to "your Council, and I shall be prepared to contest this point in any way that "circumstances may render necessary.

"With regard to the telephone line between the Zikawei Observatory and "the Time Ball. This was, I understand, originally carried on posts erected at the "expense or part expense of the China Merchants' Company, for that sole purpose, "and from a point in the Bubbling Well Road, at which our then existing route "of telephone poles terminated.

"Subsequently, on these poles becoming useless through age and the "extension of our telephone lines in that district requiring larger and stronger "supports, we undertook the expense of carrying this wire on poles erected at "our own expense, either alone or jointly with other wires of our service, and I "cannot conceive under what pretext your Council can lay claim to any rights "whatever in respect to the last mentioned poles and wires.

"I shall of course be glad to consider any documentary evidence relative "to the question, that you may furnish me with, and I would ask you to make it "clear to your Council that, as advised, I cannot recognise any right on their "part to dictate to my Company in regard to the manner in which it should "deal with its own property.

"In conclusion, I may say that under instructions from my Directors, I "have made arrangements to commence the removal of our property immediately "after the closing of our exchange on the 31st instant.

"I am, Dear Sir, etc.,

"China & Japan Telephone Co.

(Signé) "Bowman, Manager."

Après avoir pris connaissance du dossier de cette affaire : contrats, correspondance, extraits de la comptabilité de l'Administration Municipale, etc., le Conseil est unanimement d'avis que les lignes et appareils Municipaux, sauf quelques nouvelles stations, sont la propriété exclusive du Conseil et que, de même, les lignes reliant l'Observatoire de Zikawei au Sémaphore de la Concession

5253542

Française, en ce qui concerne la partie située en dehors des anciennes limites du Foreign Settlement, sont la propriété de l'Observatoire, ces lignes ayant été établies par la China Merchants Steam Navigation Co , qui, comme contribution aux dépenses d'installation et d'entretien du service de l'heure et des signaux météorologiques, en a fait don à l'Observatoire.

Tous ces documents ayant été montrés au Directeur de la China and Japan Telephone Co., et l'affaire étant urgente puisqu'un des plus importants services publics aurait à souffrir de l'action dont menace la Compagnie des Téléphones, le Conseil pense que de nouveaux pourparlers sont inutiles et, le Directeur de l'Observatoire l'ayant prié de défendre les intérêts de cet établissement, charge le Secrétaire de remettre le dossier de l'affaire entre les mains de MM. Stokes and Platt, Solicitors à Shanghai, en priant ceux-ci de prendre immédiatement les mesures conservatoires nécessaires.

Crédits.—Le Conseil approuve l'état des bulletins de demande signés par le Président depuis la dernière séance :

No. 676.—Achat de 100 livres de suif à $0.10		$10.00
No. 677.—Achat de 6 grands paniers pour transports divers	$2.40	
Achat de cordes	2.60	
Achat de manches de pioches, 100 à 0.15	15.00	
		$20.00
No. 678.—Achat de 2 tonnes de coke à $12		$24.00
No. 679.—Achat d'une tonne de charbon de forge		$16.00
No. 680.—Achat de bois dur du Japon (brancards)		$25.00
No. 681.—Achat de bois pour brouettes		$25.00
No. 682.—Achat de 300 balais à $3.50 le %	$10.50	
Achat de 200 paniers à $2.00 le %	4.00	
		$14.50

La séance est levée à 5 heures

5253543

Séance générale du Conseil du 11 avril 1900

L'an 1900 et le 11 avril, à 4 heures de l'après-midi, le Conseil s'est réuni dans la salle ordinaire des séances sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. B. BUSCHMANN,
B. A. CLARKE,
J. CHAPSAL,
S. A. HARDOON,
G. GIRAULT,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etait absent :

M. J. C. BOIS.

Compte-rendu.—Le compte rendu de la séance du 28 mars est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service, du Médecin de la Municipalité et de l'Inspecteur des fermes, boucheries, marchés, etc., sont approuvés.

Conseil.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. J. C. Bois, partant pour l'Europe, donne sa démission de Membre du Conseil.

Le Conseil exprime sa reconnaissance pour les services que M. J. C. Bois a rendus à l'Administration pendant de nombreuses années, soit en qualité de Vice-Président, soit comme Membre du Conseil et souhaite, à lui et à sa famille, un bon voyage et un heureux séjour en Europe.

Garde Municipale.—ORDONNANCE CONSULAIRE—Lecture est donnée d'une ordonnance de M. le Consul Général de France, en vertu de laquelle le Sr Damiani (François), est nommé Garde de 3ème classe et le Sr Yang Ah-sing est nommé Agent indigène de 3ème classe.

CIPAYES DE PONDICHÉRY.—Le Conseil étudie la question d'introduire des Indiens dans le service de la Police Municipale et charge le Président de prier M. le Consul Général de France de bien vouloir prendre des informations auprès des Autorités Françaises de Pondichéry sur la possibilité de faire venir à Shanghai

5253544

un certain nombre de Cipayes ayant servi dans les troupes ou dans la Police de cette colonie, ainsi que sur les conditions auxquelles de bons sujets consentiraient à prendre du service dans la Garde Municipale de la Concession Française.

SERVICE DE LA SÛRETÉ.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. le Consul Général de France transmet au Conseil, pour qu'il l'examine, un projet de réorganisation du service de la sûreté.

Après l'étude de ce projet, le Conseil l'approuve dans son ensemble ; il désirerait cependant y voir apporter certaines modifications qu'il prie le Président de bien vouloir soumettre à M. le Consul Général de France.

DÉMISSION DE L'AGENT BASTIEN.—Le Conseil reprend la question de la démission de l'agent Bastien (voir procès-verbal de la séance du 14 mars dernier) et, sur la proposition du Président, en considération, des 31 années de bons services de cet Agent, lui accorde une gratification de mille Taëls.

Extension.—IMPÔTS.—Le Conseil prend connaissance d'un rapport du Contrôleur-Comptable sur les Impôts à percevoir dans le territoire de l'Extension de la Concession, approuve le dit rapport ainsi que les rôles de perception qui l'accompagnent et, en conséquence, ordonne l'encaissement des dits impôts à partir du 1er mai prochain ; le rôle de l'impôt locatif devra être mis au point au fur et à mesure des renseignements obtenus en cours de perception.

SECRÉTARIAT.—Cette perception rendant nécessaire l'engagement d'un nouveau percepteur, le Conseil examine les demandes d'emploi enregistrées et nomme à ce poste M. E. L. GILSON, aux conditions habituelles, c'est à dire aux appointements de début de Tls. 150. par mois.

USINE DE PRODUITS CHIMIQUES.—Dans son rapport, le Contrôleur-Comptable fait ressortir le danger que présente pour la santé publique et le tort que cause aux propriétés voisines, une usine de produits chimiques située dans un des meilleurs quartiers de l'extension.

Le Conseil décide d'ouvrir une enquête à ce sujet et délègue le Comité des Travaux.

VOIES DE COMMUNICATION.—Le Conseil, après l'avoir examiné, approuve le projet de percement et d'alignement des rues de l'extension, proposé par l'Ingénieur de la Municipalité.

Une copie de ce plan devra être placée dans le bureau de l'Ingénieur, à la disposition du public.

Le Secrétaire est chargé de faire faire des publications dans ce sens.

DÉNOMINATION DES RUES.—Le Conseil décide la nomination d'une commission pour établir la liste des noms à donner aux rues de l'extension.

MM. Hardoon et Robert veulent bien accepter de faire partie de cette commission. L'Ingénieur et le Secrétaire de l'Administration sont adjoints à ces Messieurs.

Shanghai Mutual Telephone Co.—Après avoir examiné les lettres et plans qui lui sont soumis, le Conseil approuve la canalisation proposée par la Shanghai Mutual Telephone Co.

5253545

Crédits.—Les crédits suivants sont accordés :

TRAVAUX.—Réparations au mur de clôture à l'est du Cimetière et blanchiment à la chaux de la loge du jardinier ..... Tls. 66.00

Achat de 10 paires de roues de rechange pour le matériel roulant ..... Tls. 400.00

Plaques et bornes en fonte pour le bornage de l'extension Tls. 278.00

L'état des bulletins de demande signés par le Président, depuis la dernière séance, est approuvé.

No. 683.—Achat de 4 tonnes de coke à $12 ..... $48.00
No. 684.—Achat de 24 pelles pour cantonniers à $1 ..... $24.00
No. 685.—Achat de 2 tables pour dessinateurs à Tls. 5... Tls. 10.00
—Achat d'un repose pied ..... Tls. 1.20
No. 686.—Achat d'une barrique de coaltar ..... $ 6.00
No. 687.—Achat de 3 changs, 6 pieds, épaiss. 1/2 pouce.. Tls. 5.40
—Achat de 4 planches de Singapore à Tls. 1,25 Tls. 5.00
No. 688.—Achat d'instruments de jardinage ..... $ 8.80
No. 689.—Impression chinoise de 10.000 opuscules $55.00
No. 690.—Achat de 4 tonnes de coke à $12 ..... $48.00
No. 691.—Achat de 100 livres huile chinoise à 126 sap..... 12,600

La séance est levée à 6 h ½

5253546

Séance générale du Conseil du 25 avril 1900

L'an 1900 et le 25 avril, à 4 heures de l'après-midi, le Conseil s'est réuni dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. B. A. CLARKE, *Vice-Président.*

Etaient présents :

MM. B. BUSCHMANN,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
J. CHAPSAL,
G. GIRAULT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 11 courant est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation à ce jour,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Garde Municipale.— SECOURS.—Sur la demande du Chef de la Garde, le Conseil accorde un secours de Tls. 75.00, à la famille de l'Interprète Tsan Lin-piao, décédé après 13 ans de bons services.

Alignements.—Lecture est donnée de deux lettres par lesquelles : M. W. T. Kingsmill, architecte, demande la permission de reconstruire les murs du lot No. 74, à l'angle de la rue du Whampoo et du passage Nezian ;

MM. Dowdall & Moorhead, architectes, demandent l'autorisation de construire des maisons chinoises sur un terrain situé au nord du Cimetière actuel, dans l'Extension de la Concession.

Considérant que, dans les deux cas, les terrains en question sont frappés d'alignement par décisions du Conseil en date du 27 octobre 1874, pour le premier, et du 11 courant, pour le second, le Conseil ne croit pouvoir accorder les permissions demandées que si les constructions sont mises à l'alignement indiqué par les plans approuvés aux dates ci-dessus mentionnées.

5253547

Crédits.—Les crédits suivants sont accordés :

BÂTIMENTS MUNICIPAUX.—Crédit supplémentaire pour réparations aux bureaux du Secrétariat ..... Tls. 75.20

Achat et pose de linoléum : bureaux du Secrétaire, du Contrôleur-Comptable et des percepteurs ..... $ 185.00

TONKADOU.—Remaniement de l'appontement à l'angle nord-est de la propriété Municipale à Tonkadou (Soumission Yah-Ki) ..... Tls. 84.00

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE.—Le Conseil autorise le paiement à MM. Mange frères de la somme de francs 5,145.85, montant de leur facture pour la fourniture de lampes à incandescence de divers modèles (crédit accordé par le Conseil le 3 novembre 1899).

Achat, sur place, de 5.000 yards de fil de 12/10, à isolement fort ..... Tls. 400.00

Les bulletins de demande signés par le Président, depuis la dernière séance, sont approuvés :

No. 692—Achat de 2 dz. de pinceaux de maçon à 140 sap: 3.360

No. 693—Construction de 10 tables à Tls. 5.30 ..... Tls. 53.00
,, 3 tableaux noirs à Tls. 3.50 ,, 10.50
,, 3 tabourets à Tls. 0.75 ... ,, 2.25
——— Tls. 65.75

No. 694—Achat de 24 caisses à fleurs à Tls. 1.35 ..... ,, 32.40

No. 695—Achat de bois, de fer, journées de charpentiers et forgerons ..... ,, 11.25

No. 696—Achat d'une filière pour fabrication de vis ..... ,, 15.22

No. 697—Achat de 3 stores en bambou à $2.00 ..... $6.00
Réparation de 6 stores à $0.80 ..... $4.80
——— $10.80

No. 698—Achat de 400 livres de fer à Tls. 0.06 ..... Tls. 24.00

No. 699—Achat de 4 tonnes de coke à $12.00 ..... $48.00

No. 700—Achat de 60 livres de peau de bœuf à $0.60 ..... $36.00

No. 701—Achat de peinture verte, 1 tin $4.00
,, ,, blanche, 1 tin 5.20
,, siccatif, 4 livres à 0.20 ..... 0.80
——— $10.00

No. 702—Achat d'une tonne de charbon de forge ..... Tls. 17.00

No. 703—Achat de 50 paniers à $0.08 ..... $4.00

No. 704—Achat de 3 tins de peinture blanche $16.50

No. 705—Achat de 4 cuvettes pour W. C. à 30 Taëls. ..... Tls. 120.00

5253548

No. 452—	60 livres cuivre rouge en feuille de 1 m/m	$33.00
	5 grosses de vis	10.00
	3 ,, ,,	0.90
	5 ,, ,,	1.00
	5 ,, ,	2.15
	20 lbs. de pointes	2.80
	29 lbs. sel ammoniac	10 00
		$59.85
No. 453—	1 lb. mine de plomb	$0.25
	2 dz. feuilles émeri	0.50
	64 lbs. fer rond de 15 m/m	3.84
	5 lbs. ¾ boulons	0.58
	18 pieds carrés toile métallique R.R	8.10
	1 lb. garniture	0.35
	5 lbs. résine	0.25
	20 lbs. pointes	1.20
	1 tin blanc de céruse	5.50
	1 gallon essence de térébenthine	1.50
	1 lb. rondelles en fer	0.12
		$22.19
No. 454—	Deux appareils téléphoniques et 4 batteries pour les dits, le tout	Tls. 50.55
No. 456—	8 ½ lbs. garniture grasse	$17.00
No. 457—	100 petits globes pour les lampes à arc	$20.00
No. 458—	Caoutchouc pour garniture des clapets des condenseurs, 25 lbs. environ	$32.50
No. 459—	1 dz. de pelles pour les chauffeurs	$12.00
	100 lbs. de soude pour les chaudières	6.00
	5 lbs. fil de plomb	1.75
	5 dz. feuilles émeri	1.25
	20 lbs. étain	7.60
		$28.60
No. 460—	9 livres fil nu de cuivre R.....à 0.55	$4.95

La séance est levée à 5 heures

5253549

Séance générale du Conseil du 9 mai 1900

L'an 1900 et le 9 mai à 4 heures de l'après-midi, le Conseil s'est réuni dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de:

M. B. A. CLARKE, *Vice-Président.*

Etaient présents:

MM. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
G. GIRAULT,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etait absent:

M. P. BRUNAT.

Compte-rendu.—Le compte rendu de la séance du 25 avril est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

L'état des recettes et des dépenses,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service, de l'Inspecteur des laiteries etc., etc., et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Garde Municipale.—ORDONNANCE CONSULAIRE.—Lecture est donnée d'une ordonnance de M. le Consul Général de France. en vertu de laquelle sont nommés: Inspecteur de la Sûreté: le Sergent Lejoncour; Sergents de 2me classe: les Brigadiers Angelini et Meudre; Brigadiers: les Gardes Teste, Lattray, Rousset et Le Calvez; à la 2me classe de leur emploi: Les Gardes de 3me classe, Stathis Casanova, Lamour et Denys.

Par cette ordonnance sont aussi nommés:

1 Inspecteur indigène de la sûreté,
1 Interprète de 2me classe,
1 ,, 3me ,,
1 Sergent indigène de 1re classe (Sûreté),
2 ,, ,, 2me ,, ,,
20 Détectives indigènes.

5253550

Installation d'eau à Tonkadou.—USINE ÉLÉVATOIRE.—Le Conseil prend connaissance de 15 soumissions qui lui ont été adressées pour la construction d'une usine élévatoire à Tonkadou, conformément aux plans et cahier des charges approuvés à la séance du 28 mars dernier.

Après avoir étudié ces soumissions, le Conseil choisit les deux moins élevées: celles des Sieurs Tai-Seng (Tls. 12,490.00) et Wong Yueng-Ky (Tls. 13,788.00) entre lesquelles il décidera par circulaire, lorsqu'il aura certains renseignements qu'il charge l'Ingénieur d'obtenir.

FILTRES ET BASSINS.—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur de la Municipalité sur une lettre par laquelle le Sieur Yah-Kee, Entrepreneur de la construction des filtres et des bassins à Tonkadou, demande qu'une somme de Tls. 5,000.00 lui soit payée sur ces travaux.

Le Conseil, considérant que les travaux en question ne sont pas encore achevés et que l'Entrepreneur n'apporte pas l'activité nécessaire à l'achèvement de son entreprise, décide de n'effectuer aucun paiement avant la terminaison complète des travaux, à la satisfaction de l'Ingénieur.

Extension.—DÉNOMINATION DES RUES.—Communication est donnée d'un projet de dénomination des rues de l'Extension, établi par le Comité nommé à cet effet.

Le Conseil approuve ce projet et décide l'ouverture immédiate des rues, c'est-à-dire, que le tracé en soit fait sur le terrain et marqué avec des bornes ou temporairement des piquets.

Les arrangements nécessaires seront faits par la Police et le Service des travaux pour l'enlèvement des huttes, constructions légères, tombeaux, etc.,

Le Conseil décidera ultérieurement, après rapport de l'Ingénieur, s'il convient d'opérer dès à présent le rachat des quelques édifices de valeur situés sur l'emplacement des rues.

Voirie.—DEMANDE DE PERMISSION.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle MM. Davies & Thomas, architectes, demandent l'autorisation de débarquer des matériaux de construction à l'appontement du Consulat et sur le Quai du Yang-King-Pang, pour des travaux qu'ils exécutent rue Colbert.

Pour des raisons d'intérêt public, le Conseil ne croit pas pouvoir accorder l'autorisation demandée, mais il n'a pas d'objection à ce que ces matériaux soient débarqués à l'appontement public de la rue Colbert et au débarcadère de la Place du Château d'Eau, à la condition, toutefois, que les dits matériaux soient transportés directement des embarcations aux chantiers de construction.

Secrétariat.—Sur la demande du Secrétaire, le Conseil accorde un secours de Tls. 40.00, à la famille de Kiang Tchen-sen, veilleur de nuit, décédé après 14 ans de bons services.

5253551

Crédits.—Les crédits suivants sont accordés :

TRAVAUX.—Fête du 14 juillet: Achat et réparation de lanternes, peinture des poteaux, décoration etc. ..... Tls. 500.00

Commande de 2 tombereaux spéciaux pour l'enlèvement des boues (Soumission In-Chung) ..... ,, 330.00

Etablissement de 6 échelles en fer forgé pour les bassins et les filtres à Tonkadou ..... ,, 144.00

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE.—Peinture et numérotage des poteaux et des lanternes de la canalisation d'éclairage électrique, travail à exécuter par le service des travaux, environ ..... Tls. 300.00

Les bulletins de demande signés par la Président, depuis la dernière séance, sont approuvés.

TRAVAUX

No. 706—Achat de 4 piculs de chaux $2.20

No. 707—Réparations aux glacières; journées de divers ouvriers ..... Tls. 43.50

No. 708—Achat de 100 chapeaux paille avec initiales C. M. F. $17.00

No. 709—Achat de 300 balais $10.50

,, 200 paniers 4.00

$14.50

No. 710—Achat de 10 piculs de chaux $5.00

No. 711—Achat de 10 changs de planches $24.00

La séance est levée à 5 heures 1/4

5253552

Séance générale du Conseil du 23 mai 1900

L'an 1900 et le 23 mai, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de:

M. P. BRUNAT.

Etaient présents:

MM. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
G. GIRAULT,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etait absent:

M. S. A. HARDOON.

Compte-rendu.—Le compte rendu de la séance du 9 mai est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque,

L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service, du Médecin de la Municipalité et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Garde Municipale.—ORDONNANCES CONSULAIRES.—Lecture est donnée de deux ordonnances de M. le Consul Général de France en date du 14 courant, relatives à la nomination de 3 agents indigènes, en remplacement d'agents démissionnaires.

SERVICE DE LA SÛRETÉ.—Le Conseil prend connaissance d'un rapport du Chef de la Garde et, après en avoir délibéré, fixe ainsi qu'il suit la solde des membres du service de la Sûreté nouvellement organisé :

Inspecteur Lejoncour : Tls. 120.00 par mois sans aucun autre supplément de quelque nature que ce soit.

Inspecteur indigène Wang Tsou-Ze	Tls. 30.00
20 Détectives de 2me Classe	,, 10.00

Les Agents de ce corps faisant particulièrement preuve de zèle et d'intelligence dans le service, pourront être nommés à la 1ère classe de leur emploi à la solde de Tls. 12.00 par mois.

5253553

INSTRUCTEUR MILITAIRE.—Le Conseil approuve la nomination du Brigadier Rousset comme Instructeur militaire de la Garde Municipale et lui accorde le supplément de solde de Tls. 10.00 par mois, prévu au Budget pour cette fonction.

POSTE DE L'OUEST.—Le Conseil, considérant l'importance que l'extension de la Concession donne au Poste de l'Ouest, est d'avis que le Chef de ce Poste ait un grade supérieur à celui de Sergent et propose que le Sergent Mascarello, en charge dudit poste, soit nommé Chef du Poste de l'Ouest; la solde afférente à cet emploi est fixée à Tls. 120.00 par mois, le titulaire n'ayant droit à aucun autre supplément quelconque.

Extension.—DÉPÔTS DE CERCUEILS.—Lecture est donnée de la correspondance suivante :

"Monsieur le Président,

"J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-inclus, la copie d'une lettre que je "viens d'adresser à M. J. Fergusson, délégué du Vice-Roi de Nankin, relative "aux dépôts de cercueils sur l'Extension de notre Concession.

"Vous voudrez bien faire part des dispositions qui y sont contenues à "Messieurs les Membres du Conseil d'Administration Municipale.

"Agréez, Monsieur le Président, etc.,

(Signé) "BEZAURE"

"M. P. BRUNAT

"Président du Conseil d'Administration

"Municipale de la Concession Française,

"Shanghai"

"M. de BEZAURE, Consul Général de France

"à M. J. C. FERGUSSON, délégué de S. Ex. le Vice-Roi LEOU,

"Grand Commissaire des Ports du Sud,

"Shanghai, le 21 mai, 1900.

"Monsieur le Délégué,

"Me référant à notre conversation d'hier et en réponse à votre lettre en "date au 14 avril dernier, relative aux dépôts de cercueils sur l'Extension de la "Concession Française, je puis vous donner l'assurance que ces dépôts seront "tolérés jusqu'au jour où, en raison des constructions nouvelles qui pourraient "s'élever sur ce quartier, présentement peu peuplé, le Conseil d'Administration "Municipale jugera à propos de les interdire.

"Il est bien entendu qu'en cas d'épidémie ces établissements seraient "immédiatement supprimés et les cercueils évacués sur notification du Conseil "Municipal.

"Veuillez agréer, etc., etc.,

(Signé) "BEZAURE"

5253554

"Shanghai, le 21 mai 1900.

" Monsieur le Président,

" Pour faire suite à ma communication en date du 11 mai dernier, j'ai "l'honneur de vous envoyer, ci-joint, la copie d'une lettre que vient de m'adresser, "en réponse à la mienne, M. J. C. Fergusson, délégué de S. Ex. le Vice-Roi de "Nankin.

"Agréez, Monsieur le Président, etc., etc.,

(Signé) "BEZAURE"

"M. P. BRUNAT,

" Président du Conseil d'Aministration Municipale

"de la Concession Française, Shanghai"

"M. J. C. FERGUSSON, Délégué

"du Vice-Roi de Nankin, à M. de BEZAURE,

"Consul Général de France à Shanghai.

"Shanghai, May 16th 1900.

" Sir,

" I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 11th inst, "concerning the deposit of coffins in the Ningpo Guild House of the new Exten- "sion of the French Settlement. Your letter has been handed to H. E. the Tao- "tai who desires me to thank you for it, I have also telegraphed it to H. E. the " Viceroy at Nanking.

"I have the honor, etc.,

(Signé) "JOHN C. FERGUSSON."

Tramways électriques.—Lecture est donnée de la correspondance suivante :

"Shanghai, le 18 avril, 1900.

" Monsieur le Président,

"J'ai l'honneur d'adresser, ci-inclus, au Conseil d'Administration Munici- "pale une lettre et une notice que je viens de recevoir de M. A. Grammont, Direc- "teur des établissements Grammont.

"Tout en appelant particulièrement l'attention du Conseil sur le projet "d'établissement d'une ligne de tramways par un industriel français, je lui laisse "le soin d'apprécier dans quelle mesure les travaux municipaux actuellement en "cours sur notre Concession nous permettent de prendre en considération la "proposition de M. Grammont.

"Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc.,

(Signé) "BEZAURE"

"M. P. BRUNAT,

" Président du Conseil d'Administration Municipale

"de la Concession Française, Shanghai"

5253555

"Pont-de-Cheruy, 10 mars, 1900.

"Monsieur le Consul Général de France à Shanghai,

"Monsieur le Consul,

"Connaissant la sollicitude éclairée que vous portez à tout ce qui touche "aux intérêts politiques et industriels de notre pays dans la circonscription à la "tête de laquelle vous êtes placé, j'ose recourir à votre extrême bienveillance pour "solliciter votre appui auprès de la Municipalité de la Concession Française de "Shanghai en faveur d'un projet de tramways électriques sur ladite Concession.

"Ayant échoué à l'adjudication du 30 juin avec les propositions que j'ai "présentées au nom du Syndicat Lyonnais de Constructions Industrielles en Ex-"trême-Orient, quoique mes offres fussent des plus sérieuses, je n'ai pas renoncé "à l'espoir de faire triompher l'industrie française aussi bien dans sa production "nationale que dans ses conceptions financières, désireux de montrer que cette "industrie ne redoute aucune concurrence loyale et honnête et qu'elle possède au "moins au même titre que ses rivales, la constance dans ses projets et la virilité "dans la poursuite de leur exécution.

"J'ai la conviction profonde que la Municipalité Française de Shanghai, "saisira tout l'intérêt qu'il y a pour elle à favoriser une entreprise qui assurera, "à la Concession, la propriété de la station productrice d'énergie électrique, appe-"lée à devenir la clef de l'extension du réseau français sur les concessions étran-"gères si, comme je l'espère nous devançons le Foreign Settlement dans l'exécu-"tion de ce nouveau moyen de transport. Elle ne refusera certainement pas à "attacher son nom à cette œuvre d'intérêt patriotique sous votre haut patronage "et, de mon coté, j'apporterai le concours le plus empressé et le plus complet "possible.

"Dans l'éventualité de la prise en considération de ma proposition, j'ai "l'honneur d'accréditer auprès de vous, M. le Consul Général, comme aussi au-"près de la Municipalité française, M. Louis Moninot, mon représentant à "Shanghai.

"Sous pli séparé, je me permets de vous adresser deux notices sur le sys-"tème que je compte appliquer.

"Veuillez, etc., etc.,

(Signé) "A. GRAMMONT"

"Shanghai, le 4 mai 1900

"Monsieur,

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que comme représentant de "M. A. Grammont Industriel à Pont-de-Cheruy (Isère) et en son nom, je suis "prêt à soumettre au Conseil Municipal, une demande de concession pour l'instal-"lation et l'exploitation d'un système de tramways électriques sur le territoire "de la Concession Française de Shanghai; mais avant d'entrer dans les détails de

5253556

"la proposition qui fait l'objet de ma damande, je désirerai savoir et vous prie, "Monsieur le Président, de vouloir bien m'en informer, si Messieurs les Membres "du Conseil sont disposés à accorder tels privilèges qui s'attachent à telle entreprise "et conséquemment à en discuter les termes.

"En l'attente d'une réponse favorable,

"Veuillez agréer, etc., etc.

(Signé) "L. MONINOT"

"M. P. BRUNAT,

"Président du Conseil d'Administration

"de la Concession Française de Shanghai"

Le Conseil regrette que les circonstances ne lui permettent pas de s'occuper de cette question pour le moment. Bonne note est prise des propositions de M. A. Grammont qui seront remises en délibération en temps opportun.

Le Président du Conseil est prié d'écrire dans ce sens à M. le Consul Général de France et le Secrétaire est chargé de répondre de même à M. L. Moninot.

Licences pour les chiens.—Le Conseil décide l'établissement de droits de licences sur les chiens et approuve le règlement suivant :

LICENCES DE CHIENS

RÈGLEMENT

1° —Les droits de licence sont de $1.00 pour une année ou partie d'une année. Ces droits devront être payés le 31 avril de chaque année au plus tard.

2° —A partir au 1er mai de chaque année, toute personne possédant un chien et n'étant pas munie d'une licence sera poursuivie.

3° —Une plaque numérotée sera délivrée avec la licence, cette plaque devra être fixée au collier du chien.

4° —Si cette plaque était perdue, un duplicata en serait délivré contre paiement de la somme de $1.00. Ce montant serait remboursé si la plaque originale était retrouvée et rendue à l'Administration.

5° —Des droits de licence ne seront pas réclamés pour des chiens âgés de moins de six mois.

6° —Il en sera de même pour les chiens appartenant à des aveugles; dans ce dernier cas, un certificat d'exemption devra être obtenu de la police.

7° —Pour tout chien changeant de maître et pour lequel les droits auront déjà été acquittés, la licence sera transférée au nom du nouveau propriétaire.

8° —Les Licences devront être produites sur toute réquisition de la Police, sous peine de poursuites légales; sera de même poursuivie, toute personne

5253557

produisant une licence dont le numéro ne serait pas d'accord avec celui de la plaque au collier du chien.

9° —Cette licence est valable pour la Concession Française et le "Foreign Settlement North of the Yang-King-Pang".

Le Secrétaire est chargé d'écrire à son collègue du "Municipal Council," proposant qu'il soit fait entre les deux Conseils un arrangement analogue à celui intervenu au sujet des véhicules et chevaux appartenant à des particuliers, c'est à dire que les licences soient valables pour les deux Concessions, les personnes habitant en dehors des limites des dites Concessions ayant le droit de se munir de licences émises par l'une ou l'autre des deux Administrations Municipales.

Vente du bétail.—Lecture est donnée d'un rapport en date du 15 courant, par lequel le Chef de la Garde porte à la connaissance du Conseil une plainte du Sr. Kenwah, boucher établi sur la Concession, contre l'opposition mise par les Autorités Indigènes à la vente des veaux par les campagnards. Dans ce rapport, M. Kremer dit:

"Il y a quelques jours, deux paysans venaient par Tonkadou conduisant 3 "veaux qu'ils voulaient vendre à Kenwah; ils ont été arrêtés au Quai de Tonkadou, "par la Police chinoise et conduits au Tche-hsien qui a fait confisquer les veaux.

"Les deux Chinois ont été emprisonnés pendant quelques jours, puis l'un "d'eux a été condamné à 15 jours de cangue et 200 coups de bambou; l'autre à "été relâché sous caution.

"Maintenant, les campagnards n'osent plus amener leurs veaux et les "bouchers vont en manquer pour la vente."

Le Conseil charge le Président d'appeler l'attention de M. le Consul Général de France sur ces faits et de le prier de bien vouloir demander au Taotaï des explications à ce sujet, le paiement au Sr. Kenwah d'une indemnité en compensation du dommage causé à son commerce par l'Autorité Chinoise et l'envoi d'instructions au Tche-hsien, de ne pas intervenir avec la vente du bétail nécessaire à l'alimentation des habitants de la Concession et à l'approvisionnement des navires.

Recensement.—Le Conseil charge le Secrétaire de faire procéder, pendant le courant du mois de juin prochain, au recensement de la population de la Concession, y compris l'Extension.

Alignement.—Une lettre de M. Chapsal, agent de la Compagnie des Messageries Maritimes, relative à l'alignement, rue Chinchew, du lot de terrain No. 67 du plan cadastral, est renvoyée au Comité des Travaux.

Remontage de l'Horloge et des Pendules de l'Administration.—Sur la proposition de MM. L. Vrard et Cie, se retirant, le Conseil consent à confier à M. C. Ismer, horloger, Nanking Road No. 23, le remontage et l'entretien de l'horloge et des pendules de l'Administration, à partir du 1er juillet prochain et aux mêmes conditions que précédemment, c'est à dire pour la somme de Tls. 125 par an, prévue au budget, les réparations importantes non comprises.

5253558

Fumeries d'Opium.—Le Conseil rappelle au Chef de la Garde l'entente intervenue, en 1891, avec le "Municipal Council du Foreign Settlement" et l'ordonnance consulaire du 11 juin de la même année, interdisant aux femmes l'accès des fumeries d'opium et l'invite à veiller à la stricte observation de cette ordonnance.

Nouveau Cimetière.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. L. Robert informe ses collègues du résultat de sa mission relative à l'acquisition du terrain nécessaire à l'établissement d'un nouveau cimetière en dehors des limites de l'Extension, et remet au conseil le plan, le détail des parcelles et de leur coût et le titre de propriété d'un lot de terrain mesurant 51 mows 8.7.7., acheté pour la somme totale de $14,159.80.

Le Conseil remercie M. Robert, le félicite du succès obtenu et ordonne le paiement du solde dû pour ces achats, soit $38.63.

Route de Zicawei.—En prévision de la remise, par les Autorités Chinoises, de l'administration de la route de Zicawei à la Municipalité Française, le Conseil décide de se rendre acquéreur d'environ 10 mows de terrain, en bordure de la dite route, pour l'établissement d'un poste de Police.

Sur la demande de ses collègues, le R. P. Robert veut bien se charger de la négociation de cette affaire.

Installation d'eau à Tonkadou.—USINE ÉLÉVATOIRE.—Après avoir pris connaissance des informations qui lui sont fournies, le Conseil adjuge au Sr. Tsi Tai-seng, pour le prix de Tls. 12,490.00 montant de sa soumission, la construction de l'Usine élévatoire. L'adjudicataire devra, en tout, se conformer aux plans et cahier des charges approuvés par le Conseil à la séance du 28 mars de l'année courante.

ENTRETIEN DES MAISONS.—Sur la demande de l'Ingénieur, rapport No. 1733, le Conseil accorde un crédit de Tls. 84 pour divers travaux de peinture aux maisons sur le terrain Municipal à Tonkadou.

En accordant ce crédit, le Conseil pense qu'il couvre bien les frais de toutes les réparations nécessaires aux maisons indiquées et que des crédits supplémentaires ne lui seront pas demandés.

Service des Travaux.—DEMANDE DE CONGÉ DE M. A. VIAL.—Sur la demande de M. A. Vial, Inspecteur de la salubrité, le Conseil accorde à cet employé un congé de neuf mois, aux conditions habituelles. Il lui attribue en outre, en considération de ses douze années de service, pendant lesquelles il n'a profité d'aucun congé, une gratification spéciale de 500.00 Taëls.

Crédits.—Un crédit de Tls. 77.00 est accordé, pour réparations à la palissade du poste de l'Est.

Les Bulletins de demande signés par le Président, depuis la dernière séance, sont approuvés ;

5253559

No. 712.—Achat de 35 yards de manche en toile $21.00
No. 713.—Achat de 4 écrins en rotin $10.00
Façon d'une porte barrière pour l'armurerie 5.00
——— $15.00

No. 714.—Achat de 2 piculs poudre jaune ..... $ 2.00
,, 20 ,, de chaux 10.00
,, 3 ,, de papier paille 3.60
——— $15.60

No. 715.—Achat de nattes (Secrétariat) $16.00
,, (Logement des indigènes) 12.00
,, (Pignon ouest) 3.00
,, (Poste de l'est) 8.00
,, (Dépendance de l'Ingénieur 4.00
——— $43.00

No. 716.—Achat de 12 leviers $1.20
,, de 24 pinceaux 3.84
——— $5.04

No. 717.—Achat de 4 livres, corde de coton $1.40
,, rotin 0.50
——— $1.90

No. 718.—Achat de 3 tins de peinture $16.50
,, 3 ,, huile 25.50
,, 3 ,, de peinture 9.00
,, 10 livres siccatif 2.00
——— $53.00

No. 719.—Achat de 300 pots de fleurs $7.50

La séance est levée à 5 h. ¾

5253560

Séance générale du Conseil du 6 juin 1900

L'an 1900 et le 6 juin, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents:

MM. J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
S. A. HARDOON,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etaient absents :

M.M. B. BUSCHMANN,
G. GIRAULT,
L. ROBERT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 23 mai est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

L'état des recettes et des dépenses,

Le compte avec la banque sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service, du Médecin de la Municipalité, de l'Inspecteur des laiteries etc., et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Garde Municipale.—ORDONNANCE CONSULAIRE.—Lecture est donnée d'une ordonnance consulaire, en vertu de laquelle le Sieur Gabrielli, (Fabien) est nommé Garde de 3me classe.

EFFETS D'HABILLEMENT.—Sur la demande du Chef de la Garde, le Conseil accorde un crédit de Frs 1,800.00 environ, pour l'achat, en France, de divers effets d'habillement pour le Personnel, et d'autres articles pour le service de la Garde.

Sémaphore.—Sur la demande du Brigadier Teste, chargé du Sémaphore, le Conseil accorde un crédit de Frs 300.00 environ, pour l'achat, en France, de l'étamine nécessaire à l'entretien et à la confection des pavillons pour signaux.

Comité des Travaux et de la Police.—Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du Comité des Travaux et de la Police du 31 mai dernier, et confirme les décisions du dit Comité, savoir :

5253561

Distribution d'eau.—CANALISATION.—Approbation des plans et cahiers des charges pour la fourniture des conduites de distribution d'eau à établir dans la Concession Française et son Extension, impression desdits cahiers des charges etc., et mise en adjudication de cette fourniture de la même facon que cela a été fait pour les machines, chaudières, etc.

RÉCLAMATION YAH-KEE.—Le Comité des Travaux est prié de continuer l'enquête commencée au sujet des réclamations présentées par les successeurs de feu Yah-kee, entrepreneur de la construction des filtres, bassins et réservoirs à Tonkadou, et de formuler des conclusions qui seront soumises au Conseil, à sa prochaine séance.

USINE ÉLÉVATOIRE.—Adjudication au Sieur Wong Yuen-ky, au prix de Taëls. 13,788.00 montant de sa soumission, de la construction de l'Usine élévatoire à Tonkadou.

Le Conseil est aussi d'avis de poursuivre le Sr. Tsi Tai-Seng, premier adjudicataire, se dérobant, et de réclamer des dommages et intérêts pour son refus de se conformer à ses engagements.

Alignement.—Mise à l'alignement fixé en 1874 des maisons que la Compagnie des Messageries Maritimes a l'intention de reconstruire sur le lot No. 67, rue Chinchew.

Hôtel municipal et dépendances.—Adjudication, comme suit, des travaux de peinture et de réparations diverses à l'Hôtel Municipal, aux deux pavillons et aux dépendances :

Pour l'Hôtel, au Sr. Wang Men-Tai, dont la soumission s'élève à ..... Tls. 1,081.00

Pour les deux pavillons et les dépendances, au Sr. Shu-Chong, dont la soumission s'élève à ..... Tls. 604.80

Infirmerie.—En raison des besoins des services de la Police, le Conseil autorise le transfert de l'infirmerie dans le local situé à l'extrémité sud du pavillon à l'ouest de l'Hôtel Municipal et charge l'Ingénieur d'y faire les transformations et réparations qui seraient reconnues nécessaires.

Crédits.—Le Conseil approuve les bulletins de demande signés par le Président depuis la dernière séance.

TRAVAUX

No. 720.—Achat de 2 barils de coaltar $12.00

No. 721.—Achat d'une tonne de charbon de forge $16.00

No. 722.—Achat de cordes pour stores. Secrétaire et Chef de la Garde ..... $ 1.40
Achat de bambous pour fixer les stores 0.50
Journées d'ouvriers 1.20
Achat de 3 stores pour le logement du Chef de la Garde 6.00
——— $9.10

5253562

No. 723.—Achat de 28 livres de poudre blanche ..... $ 7.28
Achat de 12 livres de colle 4.80
,, 13 rouleaux de ruban rouge 3.25
,, 5 roul. de fil blanc 0.30
——— $15.63

No. 724. —Achat d'une lampe en verre ..... $ 0.11
,, d'allumettes 0.10
,, 12 tins de pétrole 16.20
,, 24 verres de lampes 0.72
——— $17.13

No. 725.—Achat de 12 piculs de chaux en pierre $6.10

No. 726.—Achat de 6 arrosoirs en tôle $7.80

No. 727.—Réparation à la Jinricshah de l'Inspecteur de la salubrité. ..... Tls. 15.00

USINE ÉLECTRIQUE

No. 461.—120 lbs environ fer rond ..... $ 7.20
12 pieds ¾ tubes en cuivre 2.55
12 tubes en verre 4.80
100 lbs soda 6.00
20 lbs pointes 1.40
——— $21.95

No. 462.—10 lbs tresse bitumée ..... Tls. 15.00

No. 463.—100 lbs sel ammoniac pour les piles des sonneries $22.00

No. 464.—Fournitures de bureau $29.20

La séance est levée à 5 heures

5253563

Séance générale du Conseil du 20 juin 1900

L'an 1900 et le 20 juin, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
G. GIRAULT,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Compte-rendu.—Le compte rendu de la séance du 6 juin est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

L'état des recettes et des dépenses,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Garde Municipale.—ORDONNANCE CONSULAIRE.—Lecture est donnée d'une ordonnance de M. Le Consul Général de France, en vertu de laquelle le Sergent Mascarello est nommé Chef de Poste, portant les insignes d'adjudant.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du procès-verbal des séances du Comité des Travaux des 12 et 15 courant, dont la teneur suit :

"L'an 1900 et les 12 et 15 juin, à 3 heures de l'après-midi, les Membres "du Comité des Travaux se sont réunis dans la salle ordinaire des séances sous "la Présidence de M. P. Brunat. Etaient présents: MM. S. A. Hardoon "L. Robert, J. J, Chollot, Ingénieur, A. Bottu, Secrétaire.

5253564

INSTALLATION D'EAU

"CONSTRUCTION DES BASSINS, FILTRES ET RÉSERVOIRS.—RÉCLAMATION "YAH-KEE.—MM. Lieu Yn-dang, Wang Tsai-keng et Tcheou Tsi-yong, assistés "d'un interprète, étaient présents à ces séances. Le Comité discute avec eux "chaque article de leur réclamation, dont le montant total s'élève à Tls. 15,153.41 "et, après en avoir délibéré, est arrivé aux propositions suivantes que, "finalement, les représentants de l'entreprise déclarent accepter :

"La somme admise comme pouvant être payée pour "travaux supplémentaires est de ..... Tls. 4,629.80

"En tenant compte des prix fixés aujourd'hui, "d'un commun accord, il convient de déduire sur les paiements "faits en 1898, par les mandats :

"No. 639—en date du 26 septembre 1898 Tls. 1,075.26
"No. 1994—en date du 26 novembre 1898 ,, 1,388.42

——— Tls. 2,463.68

"La différence, .. Tls, 2,166.12

"resterait à payer sur les travaux supplémentaires et le Comité propose de la "verser dès maintenant à l'Entrepreneur.

"Le Comité reconnait en outre que Yah-Kee a commis différentes "erreurs de calcul en établissant sa soumission dont le montant est de plus de "26,000.00 taëls inférieur à celui de la suivante. Ces erreurs concernent tout par-"ticulièrement le métrage de la fourniture des matériaux constituant la masse "filtrante et du béton.

"Au moment de l'adjudication, Yah-Kee, s'étant aperçu de son erreur, "refusa de signer son contrat. Il fut mis en demeure de s'exécuter, le Conseil "promettant d'examiner plus tard les indemnités qui pourraient être allouées "pour les erreurs commises de bonne foi.

"Après un examen minutieux des divers objets de la soumission et "des prix des matériaux suivant le marché actuel et celui d'alors, le Comité "est d'avis que l'Entrepreneur, en établissant les chiffres de sa soumission, peut "s'être trompé de 12,000.00 Taëls environ et considère raisonnable de lui allouer "une somme de 10,000.00 Taëls, ce qui porterait à Taëls 62,781.48, le montant "total à payer pour l'entreprise.

"Le montant de la soumission de Yah-Kee était de .. Tls. 52,781.48
"Le Comité propose d'y ajouter ..... ,, 10,000.00

Soit au total ..... ,, 62,781.48

5253565

"Il a déjà été versé à l'Entrepeneur Tls. 50,000.00 il resterait donc à lui "payer Tls. 12.281,48 qui lui seraient versés au fur et à mesure des progrès "des travaux.

"Les représentants de l'entreprise se déclarent prêts à accepter les sommes "ci-dessus mentionnées, comme règlement de tous comptes pour l'achèvement "des travaux."

Le Conseil, après avoir entendu les explications du Comité et en avoir délibéré, accepte les conclusions de son Comité et ordonnance le paiement immédiat à Yah Kee de Tls. 2,166.12.

Expropriation.—LOT No. 67.—Considérant la décision du 8 novembre 1899, dont la teneur suit :

"Le Conseil, considérant que l'évaluation de la propriété foncière de la "Concession est de beaucoup inférieure à la valeur marchande des terrains, "pensant cependant qu'une nouvelle évaluation entraînerait des dérangements "considérables pour les contribuables et désirant balancer, dans une certaine "mesure, la perte qui est causée à l'Administration du fait de cette estimation, "porte à 5/10 %, l'impôt à percevoir sur la propriété foncière, etc., etc.

Le Conseil est d'avis que, pour l'expropriation de la parcelle du lot No. 67, en bordure des rues Takou et Chinchew, il est juste de payer une somme plus élevée que celle portée au rôle de l'évaluation de la propriété foncière et décide d'indemniser les propriétaires à raison de Tls. 10,000.00 le mow, au lieu de 9,000.00 estimation au rôle.

La superficie totale à exproprier est de 0^{m}. 194388, c'est donc une somme de Tls. 1943.88 qui doit être versée à la compagnie des Messageries Maritimes, propriétaire du terrain.

Extension.—BORNAGE DES RUES.—Le Conseil accepte la soumission du Sr. Wong Fo-sine, pour la construction des bornes en pierre formant limites des rues de l'extension. Le prix demandé est de $1.70.—Le nombre des bornes à poser est de cent environ ; c'est donc une dépense de 170 dollars environ qu'il y a lieu de prévoir.

Ces bornes devront être poséees au fur et à mesure des occasions, et de façon à ne pas gêner les propriétaires.

Tonkadou.—MAISON DU SURVEILLANT.—Un crédit de Taëls 500.00. est accordé pour certaines modifications à apporter à la maison du surveillant de la propriété Municipale à Tonkadou.

Service des Travaux.—Les appointements de M. Philippas, Commis aux écritures, au bureau de l'Ingénieur, sont portés à Tls. 100 par mois.

Recensement.—Le Conseil prend connaissance des chiffres du recensement de la population étrangère et indigène de la Concession, effectué le 15 juin et donnant les résultats suivants :

5253566

RECENSEMENT DE LA POPULATION SUR LA CONCESSION FRANÇAISE AU 15 JUIN 1900

POPULATION ÉTRANGÈRE

SEXE MASCULIN		SEXE FÉMININ		
au dessus de 15 ans	au dessous de 15 ans	au dessus de 15 ans	au dessous de 15 ans	Total
282	52	145	143	622

NATIONALITÉS

	Française	Allemande	Américaine	Anglaise	Autrichienne	Belge	Danoise	Italienne	Hollandaise	Japonaise	Grecque	Espagnole	Portugaise	Parsee	Suédoise et Norvégienne	Suisse	Russe	Valaque	Polonaise	Eurasienne	Totaux
	218	33	13	71	13	22	1	6	4	95	6	2	35	27	1	1	3	6	2	63	622

POPULATION INDIGÈNE

	SEXE MASCULIN		SEXE FÉMININ		Chinois au service des Européens	Totaux
	au dessus de 15 ans	au dessous de 15 ans	au dessus de 15 ans	au dessous de 15 ans	M F	
Concession	28,880	5,864	14,083	6,347	1084 – 115	56,373
Extension	14,190	1,975	6,104	1,884		24,153
	43,070	7,839	20,187	8,231	1084 – 115	80,526

Population flottante	4,120
,, de passage	7,000
Grand total	91,646

OBSERVATIONS

La nombre de maisons inhabitées sur la Concession est de	290
,, ,, ,, l'Extension ,, ,,	160
	450

Shanghai, le 18 juin 1900

5253567

Défense de la Concession.—Il est décidé de nommer un Comité de défense ayant les pouvoirs du Conseil et étant chargé de prendre les décisions urgentes, d'accorder les crédits nécessaires, etc., etc.

MM. Brunat, Clarke et Chapsal veulent bien accepter ces fonctions, M. Bottu, Capitaine de la Compagnie des Volontaires, leur est adjoint.

Un crédit de Tls. 1,940.00 est accordé pour l'achat d'un "Colt Automatic Gun" et de 8,000 cartouches.

CRÉDITS.—Les bulletins de demande signés par le Président depuis la dernière séance sont approuvés :

TRAVAUX

No. 728—Achat de 300 balais $10.50
,, 200 paniers 4.00
——— $14.50

No. 729—Façon et pose de 8 porte-habits, de 3 barres servant d'appui aux fenêtres, d'un lavabo double en zinc, d'une boite pour les clefs ..... Tls. 29.50

No. 730—Remplacement de 5 stores en bambou $13 50

No. 731—Achat de 6 planches dures de Singapore ..... } Tls. 17.59
,, 6 ,, sapin d'Amérique ..... }

No. 732—Un harnachement complet (collier, traits, sous-ventrière) pour le cheval que l'Administration met à la disposition de l'Ingénieur pour les besoins de son service ..... Tls. 30.00

ELECTRICITÉ

No. 468—33 pieds tubes en fer $5.74
20 lbs pointes 1.40
5 ¾ fil laiton 2.88
——— $10.02

No. 469—20 globes spéciaux pour les lampes à arc de l'Hôtel des Colonies $8.00

No. 469 bis— 50 batteries Leclanché G. M. $42.50
200 zincs amalgamés 14.00
1 tableau à 4 numéros 7.20
——— $63.70

5253568

No. 469 bis—	500 yards moulures bois de teck	Tls.	67.50
	1 lustre à 3 lampes	,,	20.00
	12 chandeliers mobiles	,,	57.20
	200 commutateurs	,,	190.00
	1000 yards fil souple	,,	84.00
	24 prises de courant	,,	22.80
		——— Tls.	441.50

La séance est levée à 6 heures

5253569

Séance générale du Conseil du 4 juillet 1900

L'an 1900 et le 4 juillet, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de:

M. P. BRUNAT.

Etaient présents:

MM. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etaient absents:

MM. B. A. CLARKE,
G. GIRAULT.

Compte-rendu.—Le compte rendu de la séance du 20 juin est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque,

L'état des recettes et des dépenses sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Garde Municipale.—ORDONNANCE CONSULAIRE—Lecture est donnée d'une ordonnance de M. Le Consul Général de France, en vertu de laquelle l'Agent indigène Wang Sing-kwei (N° 53) est rétrogradé à la 3ème classe de son emploi.

AGENTS ANNAMITES.—Le recrutement pour la Garde Municipale, d'Indigènes des Indes Françaises, ayant été reconnu très difficile, le Conseil décide d'essayer avec des Annamites sortant des Milices du Tonkin et charge le Président de prier M. le Consul Général de France de bien vouloir faire les démarches nécessaires pour l'engagement de 25 Miliciens dont un Sous-officier français.

Pouvoir au Secrétaire.—Les Membres du Conseil présents, signent un sous-seing privé donnant pouvoir au Secrétaire de signer, au nom et pour le compte de la Municipalité Française, tous les actes de transfert de terrain dont celle-ci aura décidé l'acquisition.

5253570

Extension.—BORNES-FONTAINES.—Lecture est donnée de la correspondance échangée entre le service des travaux et la Shanghai Waterworks Company, pour l'établissement, dans l'extension de la Concession, de 5 bornes-fontaines. Devant le prix exorbitant réclamé par la Compagnie, le Conseil ne croit pas pouvoir faire cette dépense en ce moment.

Crédits.—POSTE DE L'OUEST.—Un crédit de Tls. 725 (soumission Loong-shun) est accordé pour peintures et réparations diverses au poste de police de l'Ouest.

Les bulletins de demande signés par le Président, depuis la dernière séance, sont approuvés.

TRAVAUX

No. 734.—Achat de 34 boucles pour harnais		$ 5.06
No. 735.—Achat de 50 livres de peaux de bœuf		$50.00
No. 736.—Achat de 100 lbs. de clous de toutes dimensions		$ 9.50
No. 737.—Achat de 500 livres de barre de fer		$30.00
No. 738.—Achat de 200 livres de terre réfractaire		$ 4.00
No. 739.—Achat de 6 piculs de chaux		$ 3.30
No. 740.—Achat de 20 gros bambous		$ 3.00
No. 741.—Achat de 10 morceaux de sapins rond de Foochow		$ 6.00
No. 742.—Achat de 4 peaux de mouton	$ 4.40	
,, 29 boucles de toutes dimensions	4.80	
,, 6 peaux de mouton	6.60	
,, 60 livres de peaux de bœuf	36.00	
		$51.80
No. 743.—Achat de 10 changs de planche	Tls.	24.00
No. 744.—Achat de 100 livres d'huile	Sap.	10.400
No. 745.—Réparations diverses au dôme de l'Hôtel Municipal	$25.00	
Réparations aux cheneaux, gouttières	10.00	
		$35.00
No. 746.—Achat de 6 paniers	$ 2.40	
,, 18 livres de corde	1.80	
		$ 4.20
No. 747.—Achat de 2 grandes poulies	$ 1.20	
,, targettes	2.70	
		$ 3.90
No. 748.—Façon et fourniture d'une barrière au magasin d'habillement		$ 5.00
No. 749.—Achat d'une tonne de charbon de forge		$16.00
No. 750.—Réparations diverses au logement de l'Inspecteur Lejoncourt	Tls.	20.00

5253571

No. 470.—	6 livres cuivre en barre	$ 3.00
	18 lbs. zinc en feuille	3.70
	2 brosses acier pour tubes de chaudières	1.50
	1 tin blanc de céruse	5.50
	6 lbs boulons	0.72
	30 pieds carrés toile métallique	19.50
	1 dz. tubes en verre	4.80
	5 grosses de vis	1.00
No. 471.—	32 lbs. vieux tubes en cuivre	14.40
No. 472.—	2 tonnes de coke pour le filtre	24.00
No. 473.—	150 feuilles émeri extra-fin	4.50
	2 kilogs émeri en poudre	1.50
	6 chalumeaux	1.50
	6 pinces coupantes, acier	9.00
	1 cisaille à main	1.50
		$96.12

La séance est levée à 5 heures

5253572

Séance générale du Conseil du 18 juillet 1900

L'an 1900 et le 18 juillet, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents:

MM. S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
G. GIRAULT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du Conseil du 4 courant, est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Rapatriement.—Le conseil autorise le rapatriement de la famille de M. Brochier, dans les conditions proposées par celui-ci dans la demande qu'il a adressée au Président.

Défense de la Concession.—Le Président informe ses collègues du résultat des démarches faites auprès de M. le Gouverneur Général de l'Indo-Chine au sujet de l'engagement de Miliciens annamites pour servir dans la police.

M. Doumer envoie 25 hommes de choix avec leurs uniformes armes et munitions, et commandés par un Garde Principal. La solde de l'Officier et des hommes reste à la charge de la colonie, la Municipalité devant payer les suppléments, c'est à dire, le riz et le sel pour les hommes et 60 dollars pour l'Officier.

Le Gouverneur Général a envoyé en outre un canon revolver Hotchkiss avec deux mille obus et enverra, en même temps que les Annamites, les armes et les munitions qui lui ont été demandées.

Le Conseil prie le Président d'exprimer à M. Doumer, les remerciements sincères des résidents de la Concession pour l'empressement avec lequel il a bien

5253573

voulu répondre à toutes les demandes qui lui ont été adressées pour la défense de la Concession.

Crédits.—Les bulletins de demande signés par le Président depuis la dernière séance, sont approuvés.

TRAVAUX

No. 751.—Achat de 10 livres ficelle		$ 4.00	
,, de fil et cire		0.50	
,, de 29 boucles de toutes dimensions		4.80	
			$ 9.30
No. 752.—Achat de 24 pinceaux	sapèques		3,456
No. 753.—Achat de 50 mètres de manche en toile			$30.00
No. 754.—Achat de 1 bureau	Tls.	16.00	
,, de 1 armoire en frène	,,	18.00	
,, de 1 chaise (bureau)	,,	7.00	
,, de 2 chaises ordinaires	,,	5.00	
,, de 1 table en frène	,,	5.00	
,, de 1 lavabo et accessoires	,,	7.00	
			Tls. 58.00
No. 755.—Vernissage du parquet du logement de M. Lejoncourt			,, 7.50
No. 756.—Achat de 6000 briques			$42.00
No. 757.—Achat de 300 balais		$10.50	
,, de 300 paniers		6.00	
			$16.50
No. 758.—Achat de bois dur pour construction de brouettes			Tls. 50.00
No. 759.—Achat de 5 tuyaux en fer de 5 pieds			,, 5.00
No. 760.—Réparation de 4 lits en fer			,, 31.20
No. 761.—Achat de 19 madriers en bois de Singapore			,, 12.50

La séance est levée à 5 heures

5253574

Séance générale du Conseil du 1er aout 1900

L'an 1900 et le 1er août, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. J. CHAPSAL,
G. GIRAULT,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. B. BUSCHMANN,
B. A. CLARKE.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 18 juillet est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque,

L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Garde Municipale.—MILICIENS ANNAMITES—Le Président informe ses collègues, de l'arrivée par l'*Ernest Simons*, de 30 Miliciens annamites et d'un Garde Principal ; les mesures nécessaires ont été prises pour le casernement de ces hommes et le logement de l'Officier

DEMANDE DE CONGÉ.—Après avoir pris connaissance d'une demande de congé présentée par l'Agent de 1ère classe Lavabre, d'un rapport du Chef de la Garde et d'un certificat du Médecin de l'Hôpital visé par le Médecin de la Municipalité, le Conseil accorde à cet agent un congé de neuf mois, dans les conditions habituelles.

Demande d'emploi de M. Pariset.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Pariset, ancien Percepteur de la Municipalité Française, demande à être réintégré dans son ancien emploi

5253575

Le Conseil, considérant la lettre que M. Pariset a fait publier dans le *N. C. Daily News*, le lendemain de son départ de Shanghai (N° du 14 décembre 1899) et dont il est parlé dans le compte-rendu de la séance du Conseil du 20 décembre 1899, ne pense pas devoir s'occuper de la demande qui lui est soumise.

Porte dans le garde-fou du quai du Yang-king-pang.— Lecture est donnée d'une demande par laquelle M. Mondon demande l'autorisation de faire pratiquer en face de chez lui, une porte dans le garde-fou du quai du Yang-king-pang, pour faciliter l'embarquement et le débarquement de ses marchandises.

Le Conseil accorde cette autorisation aux conditions suivantes:

Le plan de la porte proposée devra être approuvé par l'Ingénieur de la Municipalité;

La porte devra être établie à une distance minimum de 15 mètres du pont No 2;

Lorsqu'il n'y aura pas de chargement ni de déchargement, cette porte devra toujours être fermée, tout particulièrement pendant la nuit.

Fuites de gaz.—Le conseil autorise le remboursement à M. Kremer d'une somme de $ 36.65 pour fuites de gaz découvertes dans les combles de l'Hôtel Municipal et qui ont porté sur le compteur du Chef de la Garde.

Butte de Tir.—Le Conseil prend connaissance d'un projet et du cahier des charges pour l'établissement d'une butte de tir sur le terrain de la Municipalité, à l'ouest de l'Extension.

Ce projet devra être soumis aux Officiers de la Compagnie de Volontaires, puis être mis en adjudication, s'il est approuvé.

Extension.—PALISSADE AUTOUR DES TERRAINS RÉCEMMENT ACHETÉS À L'OUEST DE L'EXTENSION.—Le Conseil autorise l'établissement autour des terrains achetés récemment à l'ouest de l'Extension, d'une palissade en bambou dans les conditons proposées par l'Ingénieur (Rapport No. 1803).

Le Conseil trouve cependant trop élevés les prix demandés et charge l'Ingénieur de voir si ce travail ne pourrait pas être fait à meilleur compte.

Crédits.—Le Conseil approuve les bulletins de demande signés par le Président depuis la dernière séance.

TRAVAUX

No. 762.—Achat de 20 piculs de chaux	$10.50	
,, 3 ,, de papier	3.60	
		$ 14.10
No. 763.—Achat de 12 cirés complets avec chapeaux		$36.00
No. 764.—Achat de 240 petits bambous,	sapèques 1,920	
,, ficelle et rotins pour attacher les arbres	950	
		sp. 2,870

5253576

No. 765.—Aménagement des Agents annamites (Fournitures diverses) ..... Tls. 60.00

No. 766.—Achat de 63 livres de fer pour réparations des portails ..... $ 3.47

No. 767.—Achat de 10,000 tuiles $28.00
,, noir en boule 2.00
$ 30.00

No. 768.—Achat de 6 bambous pour porteur ..... $ 0.84
,, 50 livres de corde 7.50
,, 12 manches de pioches 0.96
$9.30

No. 769 —Achat de 60 livres de vernis de Ningpo, pour dépendances du dépôt du matériel et du poste de l'Est. $36.00

No. 770.—Grattage des murs de la cave d'escalier du Chef de la Garde ..... Tls. 40.00

No. 771.—Réparations à faire à la jin-ric-shaw de M. Camus ..... ,, 22.00

No. 772.—(Extension) Achat de 30 piquets pour la délimitation d'une route allant au nouveau cimetière ..... $ 2.40

No. 773.—Fourniture et mise en place de cheneaux $5.70
Réparation aux tuyaux déja existants 3.00
Fourniture de plaques de tôle pour la cuisine du Chef du poste de l'Est 3.00
$ 11.70

No. 774.—Réparations diverses au dôme de l'Hôtel $12.00
Fourniture et mise en place de chéneaux 10.60
$ 22.60

No. 775.—Fourniture et pose de chéneaux, ... $ 8.00
Réparations au belvédère (prix convenu) 5.00
$ 13.00

La séance est levée à 5 heures 1/4

5253577

Séance générale du Conseil du 16 aout 1900

L'an 1900 et le 16 août, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
G. GIRAULT,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etait absent :

M. S. A. HARDOON.

Protection des Résidents Chinois.—Le Président présente au Conseil les Sieurs Tsu Pao-sen, Tsang Tse-chi, Paul Song, Paul Tsang, Yu Sen-ki, Ken wah, chefs des différentes guildes indigènes représentées sur la Concession Française, lesquels demandent que le Conseil délivre aux Membres de ces Guildes des cartes de protection analogues à celles distribuées par le Conseil de la Concession Internationale.

Décidé de faire droit à cette demande. Le crédit nécessaire est voté, pour l'impression en français et en chinois de 10,000 cartes.

TEXTE FRANÇAIS

"Les mesures pour la protection de la Concesssion Française ont déjà été "communiquées aux Chefs des Guildes indigènes et au public en général. Le "Comité de la Guilde....., ayant fait savoir que....., "résident indigène, a demandé un permis pour changer son domicile, la présente "carte lui a été délivrée pour constater qu'il n'y a aucune objection à ce change- "ment. Il lui sera accordé, en outre, la protection de la Police Municipale "française, autant que cela sera nécessaire et possible."

Les Délégués chinois s'étant retirés, le conseil passe à l'ordre du jour.

Compte-rendu.—Le compte rendu de la séance du 1er août est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

L'état des recettes et des dépenses,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

5253578

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Garde Municipale.—ORDONNANCES CONSULAIRES.—Lecture est donnée de deux ordonnances de M. le Consul Général de France, en vertu desquelles:

Un congé de neuf mois, pour raison de santé, est accordé au Garde Lavabre.

La démission du Garde Rambotis, pour raison de santé, est acceptée.

Certaines mutations sont faites dans le personnel indigène de la Garde.

Miliciens annamites.—Lecture est donnée de la correspondance suivante:

"Shanghai, le 3 août 1900.

"Monsieur le Président,

"J'ai l'honneur de vous transmettre la copie d'une lettre qui m'a été "adressée par M. le Directeur des Affaires Civiles de l'Indo-Chine.

"Je vous serais reconnnaissant de bien vouloir la porter à la connaissance "du Conseil d'Administration Municipale.

"Veuillez etc.,

(Signé): "BEZAURE"

"Monsieur BRUNAT,
"Président du Conseil d'Administration
"Municipale de la Concession Française
"à Shanghai"

[COPIE]

"Saigon, le 26 juillet 1900.

"Le Directeur des Affaires Civiles de l'Indo-Chine à
"Monsieur le Consul de France à Shanghai.

"Monsieur le Consul,

"J'ai l'honneur de vous faire connaître que vingt-neuf gardes indigènes du "Tonkin prendront passage, à destination de Shanghai, sur le courrier des "Messageries Maritimes qui quittera Saigon le 27 juillet.

"Ces agents sont appelés à continuer leurs services à la Municipalité de "Shanghai.

"Conformément à la décision du Gourverneur Général de l'Indo-Chine, la "solde de ces indigènes continuera à être imputée au budget local du Tonkin, "mais leurs suppléments seront supportés par la Municipalité de Shanghai.

"Veuillez etc.,

(Signé) "BRONI"

5253579

Le Conseil décide de donner à ces Agents annamites une allocation de $9.00 par homme et par mois, pour nourriture et extras.

Le Président, en vue du débarquement éventuel de troupes à Shanghai et du surcroît de travail que ce fait peut occasionner à la Police, propose d'engager 25 Annamites en plus de ceux qui sont déjà à Shanghai.

Il est décidé de faire ainsi, mais la demande ne sera faite que s'il y a vraiment un débarquement de troupes.

Expropriation.—LOT N° 74.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle MM. Morrison et Gratton font savoir au Conseil que la société immobilière de Shanghai est prête à céder au Conseil la bande de terrain nécessaire à la mise à l'alignement du lot N° 74, rue du Whampoo (séance du 25 avril dernier) au prix porté au rôle de l'évaluation de la propriété foncière.

Le Conseil accorde le crédit nécessaire pour cette expropriation, soit :

0^{m} 05 162 à Tls. 11,000.00 = Tls. 567.82

Défense de la Concession.—CHEVAUX DE FRISE.—Le Conseil accorde un crédit de Tls. 450.00 pour la construction de 50 chevaux de frise avec traverses en bois et lances en bambou, destinés à l'établissement de barricades en cas d'émeute.

BUTTE DE TIR.—Le Conseil trouvant que l'emplacement de la butte de tir n'est pas favorable remet cette construction à une date ultérieure.

Tonkadou.—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur de l'Administration (N° 1813) relatif à des droits que les Autorités Chinoises veulent percevoir sur les bateaux apportant des matériaux pour les travaux de l'Administration.

Le Conseil charge le Président de remettre une copie de ce rapport à M. le Consul Général de France en le priant de bien vouloir intervenir auprès des Autorités chinoises et leur demander de faire cesser de tels abus.

Poste de l'ouest.—Il est décidé de procéder à la mise en état de la seconde moitié des combles du poste de l'ouest afin qu'il soit possible d'y loger une trentaine d'hommes.

Crédits—Les bulletins de demande signés par le Président depuis la dernière séance sont approuvés.

TRAVAUX

No. 776.—Achat de 10 madriers durs de Singapore 16×3" .. Tls. 12.50
,, de 10 changs de planches 24.00
Tls. 36.50

No. 777.—Achat de 3 tins de peinture blanche de 28 lb. chacune $16.50
,, de 3 tins de siccatif 0.60
$ 17.10

No. 778.—Construction de 5 brancards pour le transport éventuel des blessés, modèle recommandé

5253580

par le Dr. Reid		Tls. 60.00
No. 779.—Remplacement d'un store en bambou formant écran dans le bureau de l'Ingénieur		$ 2.50
No. 780.—Construction d'un abri en bambou pour les jinric-shaw et d'un ratelier d'armes. Réparations au hangar appelé à servir de corps de garde pour les Annamites		$20.00
No. 781.—Achat de chaux en pierre pour blanchiment et réparations diverses, 10 piculs	$5.50	
3 ,,	3.60	
		$9.10
No. 782.—Achat de 4 tins d'huile de poisson	$30.00	
,, 2 ,, d'essence de térébenthine	12.00	
,, 3 ,, peinture	16.50	
		$58.50
No. 783.—Remplacement de 6 stores en bambou	$14.40	
Fourniture de 6 bambous pour fixer les stores	0.60	
		$15.00
No. 784.—Achat d'une barrique de coaltar		$6.00
No. 785.— ,, de 10 madriers en bois de Singapore		Tls. 12.50
No. 786.— ,, d'une carpette en corde tressée		$16.63
No. 787.—Pose de 191 vitres sur différents bâtiments Municipaux (serre comprise)		$37.34
No. 788—Grattage et blanchiment des murs et des plafonds au 1er étage, peinture à deux couches, deux chambres du rez-de-chausée (logement du Garde Principal)		$25.00
No. 789.—Achat de 10 piculs de chaux	$8.80	
,, 3 ,, de papier	3.60	
		$12.40

La séance est levée à 5 heures

5253581

Séance générale du Conseil du 30 aout 1900

L'an 1900 et le 30 août, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
G. GIRAULT,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. B. BUSCHMANN,
S. A. HARDOON.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 16 courant est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Garde Municipale.—Sur la demande du Chef de la Garde, le Conseil accorde un crédit de $ 450.00 pour l'achat, sur place, des matières premières nécessaires à la confection des uniformes d'hiver du personnel indigène de la Garde Municipale. Titre III, Chapitre 2, Article I, Section 4 du Budget.

Installation d'eau à Tonkadou.—Lecture est donnée de diverses lettres par lesquelles des personnes désirant soumissionner pour la fourniture des machines élévatoires, des pompes et accessoires destinés à la distribution d'eau de la Concession Française demandent que la date fixée, 1er septembre 1900, pour la réception des soumissions, soit remise à plus tard, en raison des événements politiques.

Le Conseil ne désire prendre aucun engagement à ce sujet. Lorsqu'il le jugera opportun il ouvrira les soumissions qui lui seront parvenues et fera les adjudications dans les conditions qui lui paraîtront être les plus favorables pour l'Administration.

5253582

Mécanicien-fontainier pour la distribution d'eau.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle Monsieur Giorgi, engagé par le Conseil comme Mécanicien fontainier devant conduire la distribution d'eau, sous les ordres de l'Ingénieur de la Municipalité, fait savoir au Conseil qu'en raison des événements, il a cru devoir ne pas se rendre à Shanghai, ainsi que cela avait été convenu.

Le Conseil décide d'envoyer à M. Giorgi un télégramme le priant de se rendre à Shanghai par le premier paquebot des Messageries Maritimes en partance.

Débarquement des troupes françaises et aménagements pour leur logement.—Le Conseil approuve les dépenses faites pour l'établissement, à Cou-Ka-Za, de baraquements, de la route y conduisant, de l'éclairage à la lumière électrique, de conduites d'eau, etc.

Ces dépenses seront en partie remboursées par l'Etat et contribueront à la mise en état de l'Extension.

Le Conseil est d'avis de profiter de l'occasion pour percer le plus de routes possible, dans les mêmes conditions que la rue Si-Kiang.

Achat de terrain.—M. Girault fait part au Conseil de certaines propositions qui lui sont faites pour la vente à l'Administration d'une centaine de mows de terrain, à l'ouest de l'Extension, à un prix moyen d'environ $225.00 le mow.

Le Conseil prie M. Girault de présenter, à la prochaine séance, un projet de contrat au sujet de cette affaire qui serait alors étudiée.

Evaluation de la propriété foncière.—EXTENSION.—Le Conseil décide de nommer un Comité chargé de faire l'évaluation de la propriété foncière de l'Extension.

Il prie M. Hardoon, un représentant de MM. Morrison et Gratton, et un représentant de la Société de Jésus de bien vouloir se charger de ces fonctions. Le Secrétaire du Conseil est adjoint à ce Comité et est chargé de faire les démarches nécessaires pour obtenir l'acquiescement des personnes indiquées.

Crédits.—Le Conseil approuve les bulletins de demande signés par le Président depuis la dernière séance.

TRAVAUX

No. 790.—Fourniture d'un store en roseau pour le logement de M. Chollot		$ 2.00
No. 791.—Achat de 300 balais	$10.50	
,, 300 paniers	6.00	
		$16.50
No. 792.—Achat de 13 morceaux de bois de Foochow de 15' de long 4' de diamètre	$10.66	
Achat de 5 changs de planches du Japon 8' × 1''	12 00	
Achat de 1 chang de planches minces 8' × ½''	1.50	
		$24.16

5253583

No. 793.—Achat de 150 manches de pioches $22.50

No. 794.—Achat de 36 pelles $36.00

No. 795.—Réparations de 12 serrures ..... $ 1.90
Fourniture de 11 clefs 2.15
,, d'une targette 0.30
,, d'un mètre 0.10
Doublure en cuivre d'une carpette 3.00
Achat d'un cadenas 0.80
$ 8.25

No. 796.—Construction d'une guérite en bois pour le factionnaire à la poudrière ..... $ 9.50
Construction d'un abri en natte 2.00
$11.50

No. 797.—Façon et fourniture d'un écran pour le W. C. des Agents de la Garde ..... $ 2.50

No. 1770.—Construction de 3 passerelles (Cou-Ka-Za) Tls. 234.00

No. 1771.—Achat de 8 lanternes ..... $ 4.60
,, 3 pots à pétrole 0.45
Réparation de 3 arrosoirs 0.60
Achat d'un arrosoir 0.70
,, 3 plaques N^os de maison 0.20
,, 1 échelle en bambou 0.50
$ 7.05

No 1776.—Achat de 2 tonnes de coke à $12.00 la tonne pour le cylindre à vapeur ..... Tls. 24.00

No. 1777.—Achat de 5 douz. de pelles carrées et de 3 douz. de pelles rondes pour travaux de terrassement, rue Si-Kiang $84.00

No. 1778.—(Ecurie du Chef de la Garde) Remaniement de la toiture, remplacement de 2.000 tuiles environ, journées d'ouvriers et fourniture ..... Tls. 12.00

No. 1779.—Remplacement d'une persienne pourrie au logement de M. Chollot (1er étage, cabinet, fenêtre au nord) ..... Tls. 8.00

No. 1780.—Achat d'une caisse de barres d'acier pesant 134 livres anglaises $16.00
Achat de 1,000 livres de plaques en fer pour confection de pics 65.00
Achat de 500 lbs. de barres de fer pour fabrication de clous 32.50
$113.50

No. 1781.—Achat de 100 lbs. d'huile chinoise à 112 sapèques Sap. 11,200

5253584

No. 1783.—Construction de buses, rue Si-Kiang et chemin d'accès à notre terrain de Cou-Ka-Za, 37 tuyaux de ciment 12'' de diamètre ..... Tls. 70.08
Construction de buses, rue Si-Kiang et chemin d'accès à notre terrain de Cou-Ka-Za, 21 tuyaux de ciment 9'' de diamètre 15.96
——— Tls. 86.04

GARDE MUNICIPALE

No. 23.—Pour subvenir aux besoins de nourriture des 29 Miliciens tonkinois, débarqués à Shanghai le 2 courant $261.00

No. 24.—Valeur des objets meubles et divers fournis aux Miliciens tonkinois $105.70

No. 25.—Achat 1° 700 yds de molleton $455.00
,, 2° 90 yds coton écru pour doublure 13 50
,, 3° 60 yds coton croisé pour poches de pantalons 9.00
,, 4° 10 yds satinette noire pour doublure 2.50
——— $480.00

No. 26.—Réparation à la jin-ric-shaw de Mr. Jarno, Sous-Chef de la Garde ..... Tls. 10.00

La séance est levée à 5 heures

5253585

Séance générale du Conseil du 12 septembre 1900

L'an 1900 et le 12 septembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
G. GIRAULT,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 30 août dernier est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

L'état des recettes et des dépenses,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service, de l'Inspecteur des laiteries, etc. de l'Inspecteur des marchés et du Médecin de la Municiplité sont approuvés.

Extension.—ÉVALUATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.—Les propriétaires ou représentants de propriétaires suivants ont bien voulu accepter de faire partie du Comité d'évaluation des terrains de l'extension, pour l'établissement des rôles de l'impôt foncier.

MM. B. A. CLARKE,
LE R. P. BEAUCHEF, *(Société de Jésus)*
LE R. P. ROBERT, *(Missions Etrangères)*
S. A. HARDOON,

Achat de terrains.—Le Conseil autorise l'achat de terrain en plus de ce qui constitue la propriété Municipale actuelle de Cou-Ka-Za, et dans les même parages.

Le Conseil autorise M. Girault, Membre du Conseil, à traiter de l'achat, à l'ouest de l'Extension, d'une centaine de mows de terrain au prix moyen de $225.00 environ.

5253586

Rue Si-kiang.—Le Conseil autorise le paiement d'indemnités aux propriétaires des maisons démolies pour le percement de la rue Si-Kiang. Ces indemnités seront déterminées par le Président sur le rapport de MM. Portier et Lejoncour qui sont chargés de ces expropriations.

Service des Travaux.—CONDUCTEUR DES TRAVAUX.—Communication est donnée des demandes adressées au Conseil à la suite de la décision du 28 février dernier.

Après avoir pris connaissance des diverses pièces jointes aux demandes, le Conseil décide d'engager les services de M. Jacques Cornic, en qualité de conducteur des travaux, aux appointements de début de Tls. 110.00 par mois, plus une indemnité de logement de Tls. 30.00 par mois et les soins médicaux pour lui personnellement. Le Président est autorisé à passer avec ce candidat un contrat de 5 ans, dans les conditions ci-dessus, et à faire les avances nécessaires pour le voyage, etc.

Licence.—Le Conseil accorde au Sieur Desongny, une licence pour ouvrir un café dans la partie de la Concession située entre la rue Touranne et la limite ouest de l'Extension.

Tickets de jinrickshas.—Le Compradore de la Municipalité est autorisé à émettre des carnets de tickets de jinrickshas.

Ces carnets devront être les uns de 20 tickets à 45 sapèques et les autres de 36 tickets à 25 sapèques. Le montant intégral des sommes portées sur les tickets devra être payé aux porteurs.

Crédits.—Les bulletins de demande signés par le Président, depuis la dernière séance, sont approuvés.

GARDE MUNICIPALE

No. 27.—Achat de bois de chauffage pour la cuisine des Miliciens Tonkinois		$ 4 00
No. 29.—Achat de 29 paires de souliers pour les Miliciens Tonkinois	$34.80	
5 douz. de paires de chaussettes	12.00	
		$46.80
No. 30.—Frais de loyer de la chambre occupée par M. Sandell à l'Hôtel des Colonies		$60.00
No. 31.—Frais pour l'achat d'un canapé fourni au logement de M. Sandell		$ 7.00
No. 32.—Achat de 4 lanternes portatives pour le service des postes de nuit.		$ 8.00
No. 34.—Fourniture de 1 table	$10.00	
4 chaises	7.00	
1 fauteuil	4.00	
		$21.00

Pour le logement de M. Sandell, Garde Principal des Miliciens.

5253587

TRAVAUX

No. 1791.—Fourniture complète d'un harnais: boucles, anneaux, etc. ..... $ 7.64

No. 1798.—Achat de 100 livres de clous de toutes dimensions ..... $ 9.50

No. 1808.—Remplacement de 2 stores en roseau au logement de l'Ingénieur, ... $16.00

No. 1809.—Achat d'une tonne de charbon de forge ..... Tls. 16.00

No. 1810.—Achat de 20 livres de ficelle ..... $ 8.00

No. 1815.—Poste du Consulat: Construction de 2 rateliers d'armes pour 12 fusils ..... Tls. 4.40
Construction de 2 lits de camp pour 7 hommes 18.90
Blanchiment de 2 chambres 1.40
——— Tls. 24.70

No. 1819.—Réparations diverses à la voiture de l'Ingénieur: Remplacement d'une roue et de de son bandage, coutures diverses à la capote, pièces au tablier. Tls. 20.00

No. 1820.—Achat de 3 tonnes ½ de coke (Ce coke doit servir à remplacer celui des filtres de l'usine électrique) $42.00

No. 1821.—Poste de l'ouest. Remplacement du zinc dans la salle de bains des Agents européens $15.00

No. 1822.—Achat de 10 piculs de chaux pour construction de têtes de drains $5.50
Paiement pour 2.000 vieilles briques provenant de la démolition des tombes dans le tracé de la rue Si-Kiang 5.00
——— $10.50

ELECTRICITÉ

No. 474.—1 baril terre réfractaire, environ 500 lbs. $10.00

No. 475.—10 lbs pointes $1.40
4 tins huile de lin 6.00
3 tins essence thérébentine 4.50
4 grosses de vis 7.20
3 ,, ,, ... 1.65
31 pieds tube en fer 5.40
———
A reporter $26.15

5253588

Report	$26.15	
1 tin minium	3.00	
4 douz. papier émeri N° 5	1.00	
100 lbs. de soude	6.00	
1 lb. rondelles en fer	0.10	
1 pierre ponce	0.20	
		$36.45
No. 476–478.—1600 lbs. fer plat 2 × ½	$ 96.00	
300 lbs. fer rond ¾	18.00	
310 ,, ,, ⅝	18.60	
100 ,, ,, 1'	6.00	
130 ,, écrous ¾	24.60	
75 ,, ,, ⅝		
300 lbs. fer plat 2 × ½	19.50	
		$182.70

No. 477.—Une filière pour tarauder à ⅝, ¾ et ⅞ de pouce ..... Tls. 20.00

La séance est levée à 5 heures ½

5253589

Séance générale du Conseil du 26 septembre 1900

L'an 1900 et le 26 septembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de:

M. P. BRUNAT.

Etaient présents:

MM. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
G. GIRAULT,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 12 septembre est lu et approuvé.

Situation financière —La situation financière à ce jour,

L'état des recettes et des dépenses,

Le compte avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Garde Municipale.—Lecture est donnée d'une ordonnance de M. le Consul Général de France, en vertu de laquelle le Sieur Leroux (Louis) est nommé Garde de 3me classe.

Comité des Travaux.—Le procès verbal de la séance du Comité des Travaux du 22 courant est lu et approuvé :

INSTALLATION D'EAU À TONKADOU.—SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DES MACHINES ÉLÉVATOIRES.—Le Conseil ouvre les soumissions qui lui sont parvenues et les renvoie à l'Ingénieur pour rapport. Les soumissionnaires, au nombre de trois, sont les suivants :

MM. B. BUFFAUD & E. ROBATEL, *Lyon*
HENRY JANDIN, *Lyon*
SOCIÉTÉ ANONYME, JOHN COCKERILL, *Seraing, (Belgique)*

5253590

TOUR DES EAUX ET CHAUDIÈRES.—Le Conseil décide, en principe, de confier ce travail à MM. Farnham et Co., seuls soumissionnaires, et prie le R. P. Robert de faire les démarches nécessaires auprès de M. Twentyman, Directeur de cette maison, pour traiter avec lui, au nom du Conseil, cette affaire de gré à gré, les soumissions étant déjà anciennes.

EXTENSION.—Le Conseil sanctionne les adjudications suivantes: Curage des arroyos de l'Extension de la Concession, au Sieur Yu-sine, au prix de Tls. 1,003.50.

Ouverture, à la tâche, des nouvelles rues de l'Extension au Sieur Kia Ah-Poo, aux conditions suivantes :

Pour les rues de 40 pieds de largeur ... Tls. 0.55 par chang
,, 60 ,, ,, ,, 0.60 ,, ,,

Extension.—Le Conseil approuve l'état des indemnités payées aux intéressés pour les expropriations nécessaires au percement de la rue Si-kiang, le montant total de ces indemnités est de ..... $ 845.00

Volontaires.—Le Conseil accorde un crédit d'environ Tls. 1,500. pour l'achat des matières premières nécessaires à la confection des uniformes d'hiver de la Compagnie et autres fournitures. Seuls toucheront des uniformes d'hiver, les Membres de la Compagnie qui s'engageront à rembourser le prix de cet uniforme, soit $25.00, s'ils quittent la Compagnie avant un an de service au minimum.

Licence.—Le Conseil accorde à Mme Desprès une licence pour ouvrir un débit de boissons au No. 60, Quai de la Brèche.

Service électrique.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Brochier demande au Président "de bien vouloir déterminer les attributions du "service électrique, en ce qui regarde principalement les rapports qu'il doit avoir "avec les autres services pour l'exécution des travaux qui le concernent."

Le Conseil est d'avis que les attributions de M. Brochier sont parfaitement définies par l'article premier de son contrat, lequel dit :

"Monsieur Brochier entre au service de l'Administration Municipale de la "Concession Française, en qualité de Mécanicien-Electricien pour diriger, sous "les ordres de l'Ingénieur de la Municipalité, l'usine électrique de la Concession "et les services d'éclairage: Voie publique, Bâtiments Municipaux, abonnés, etc., "etc., qui en dérivent....."

et décide de replacer ce service sous la direction administrative de l'Ingénieur de la Municipalité, M. Brochier restant responsable de la partie technique et pratique du service de l'usine et de l'éclairage.

Crédits.—Les bulletins de demande signés par le Président, depuis la dernière séance, sont approuvés :

No. 1840.—Logement du Chef de la Garde. Réfection du plafond de la chambre à coucher ..... Tls. 12.00

5253591

No. 1841.—Logement du Chef de la Garde. Vernissage de la chambre à coucher après réparations faites au plafond, peintures diverses dans la salle à manger ..... Tls. 10.00

No. 1842.—Ecole Municipale. Réparations diverses aux toitures et plafonds.—Achat de :

5 piculs de chaux	$2.75	
1 ,, papier	2.40	
		5.15

No. 1843.—Extension. Achat de 10 piculs de chaux pour construction de têtes de drains ..... Tls. 5.50

No. 1844.—Réparations aux camions. — Achat de 1 pièce de bois de Singapore ..... Tls. 10.00

No. 1845.—Réparations à 6 serrures $1.80

6 clés	1.80	
2 poignées de porte	0.30	
Fourniture d'une targette	0.30	
		$4.20

No. 1846.—Fourniture de 12 presse-papier en plomb .. $4.80

Réparation de 2 décamètres	0.50	
		5.30

No. 1840.—Salubrité. — Achat de 5 piculs de chaux vive pour répandre sur les remblais effectués dans la partie N. O. du Cimetière, à l'amorce de la rue Si-Kiang ..... Tls. 2.75

No. 1850.—Belvédère du poste de l'est. Achat de 3 mètres de toile à voile $1.00

Pointes en cuivre	0.30	
Goudron	0.20	
		$1.50

No. 1851.—Achat de 10 changs de planches du Japon, pour la réparation des coffrages des quais .. Tls. 22.00

GARDE MUNICIPALE

No. 35.—Achat des matières ci-après pour l'habillement des Miliciens :

80 yds de drap bleu foncé pour vêtements	$ 162.00	
40 ,, coton croisé pour doublure		
80 ,, tresse noire (soie) pour bordure de bonnets	2.40	
29 paires bottes à lacets	75.40	
		$ 245.80

5253592

ÉLECTRICITÉ

No. 479.—2 lustres à 5 lampes ..... Tls. 60.00
2 ,, à 3 ,, ... ,, 30.00
6 appliques ..... ,, 42.00
4 ,, ... ,, 12.
——— Tls. 144.00

No. 479. *bis* — 200 coupe-circuits .....
100 paires charbon .....
2000 pieds moulures bois ..... Tls. 91.00

La séance est levée à 5 heures 1/2

5253593

Séance générale du Conseil du 10 octobre 1900

L'an 1900 et le 10 octobre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de:

M. B. A. CLARKE, *Vice-Président.*

Etaient présents:

MM. J. CHAPSAL,
G. GIRAULT,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etaient absents:

MM. P. BRUNAT,
B. BUSCHMANN.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 26 septembre est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

Le compte avec la banque,

L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service, du Médecin, de l'Inspecteur des laiteries, boucheries, parcs à bétail, etc., et de l'Inspecteur des marchés, sont approuvés.

Garde Municipale.—Lecture est donnée de deux ordonnances consulaires en date des 2 et 10 du mois courant, relatives à diverses mutations dans le personnel indigène de la Garde Municipale.

Distribution d'eau.—Lecture est donnée de la correspondance échangée entre le R. P. Robert et MM. S. C. Farnham & C°, au sujet de la fourniture des chaudières et de la tour des eaux.

En raison des prix plus élevés de la main d'œuvre, des frêts et du charbon, ces Messieurs ne peuvent consentir aucune réduction sensible sur leurs dernières soumissions; si, cependant, la commande leur est donnée pour les chaudières et la tour des eaux, ils accordent une diminution de 400 Taëls sur le prix de cette dernière.

5253594

En conséquence, les prix demandés sont les suivants :

Tour des eaux	Tls.	29,000.00
Chaudières	,,	10,800.00

Le Conseil approuve l'arrangement ci-dessus et charge le Secrétaire d'écrire à MM. Farnham & C° pour confirmer le marché conclu. L'Ingénieur de la Municipalité est aussi chargé de se mettre en communication avec ces Messieurs pour les détails d'exécution et de mise en place.

Surveillant à Tonkadou.—Le Conseil prend connaissance d'un rapport de l'Ingénieur de la Municipalité au sujet de M. Ramasse, Surveillant aux travaux de distribution d'eau à Tonkadou et, considérant que les dits travaux pour la surveillance desquels cet employé avait été engagé sont maintenant achevés, décide de se priver de ses services à partir de la fin du mois courant.

Extension.—CONSTRUCTIONS.—Après en avoir délibéré, le Conseil prend la décision suivante, sauf approbation de M. le Consul Général de France :

1° Toutes les constructions à élever sur l'Extension, à partir de et y compris la rue Song-Chan et à l'ouest de cette rue, seront en briques ou en pierres, suivant les usages européens, et auront au moins un étage plein au dessus du rez-de-chaussée.

Les plans de ces constructions devront être approuvés par l'Ingénieur de la Municipalité. En aucun cas, les constructions légères en bois ou en torchis ne seront autorisées.

2° L'alignement des constructions à élever sur l'Extension sera donné par l'Ingénieur de la Municipalité et sera à 10 pieds en retrait de la rue.

L'espace compris entre la rue et la façade des constructions sera réservé à l'usage exclusif des propriétaires ou locataires; il pourra être fermé, à l'alignement de la rue, par une grille ou un mur plein, d'une hauteur maximum de 4 pieds et pourra servir de jardin ou être planté d'arbres.

MATÉRIAUX DE MACADAMISAGE.—Le Conseil accorde un crédit de Tls. 4,200.00 pour l'achat et le transport, à pied d'œuvre, de 3,000 mètres cubes de briques cassées, à Tls. 1.40 le mètre cube pour le macadamisage des rues de l'Extension.

LICENCES.—Le Conseil accorde les licences suivantes: M. Zuccoli, café-restaurant, rue du Consulat N°s. 461,463 et 83,85, rue Hué ;

Mme Thi-Ba, café-restaurant, rue Touranne, N°s. 1 a, 1 b.

Le Chef de la Garde est chargé de donner les ordres nécessaires pour qu'une active surveillance soit exercée sur les établissements qui se sont ouverts récemment.

Défense de la Concession.—Le Conseil autorise la vente, au prix de Taels 14.00 le picul, des 90 balles de coton qui avaient été achetées pour la défense de la Concession.

Crédits.—TRAVAUX.—Sur la demande de l'Ingénieur de la Municipalité les crédits suivants sont accordés :

5253595

CAISSES D'ARROSAGE

Achat de deux caisses d'arrosage ..... Tls. 350.00

FOURNITURES DE BUREAUX

Commandes en France: Instruments de mathématiques, environ ..... Frs. 630.00
Papier à dessin, pinceaux, etc ..... ,, 345.00

CIMETIÈRE

Construction d'une barrière en bambou dans la partie nord-est du Cimetière ..... Tls. 32.00
Achat de tuyaux en grès et en béton de ciment pour construction de drains dans les rues de l'Extension ..... Tls. 78.10

APPAREILS SANITAIRES

Achat en France d'appareils sanitaires (W.C.) environ ..... Frs. 855.00

Les bulletins de demande signés par le Président depuis la dernière séance sont approuvés:

TRAVAUX

No. 1852.—Pose de vitres, 10 au poste central, 14 lanternes Extension, 3 au dépôt du matériel, 4 école Municipale, 4 poste de l'ouest, 5 poste de l'est ..... $ 10.60
No. 1853.—Matériel. Achat de 100 livres d'huile chinoise .. Sap. 11,400
No. 1857.—Poste de l'ouest. Réparation à la toiture et au belvédère ..... $ 10 42
No. 1858.—Poste de l'est. Fourniture et pose de chéneaux en tôle ..... $ 8.00

La séance est levée à 5 heures ½

5253596

Séance générale du Conseil du 24 octobre 1900

L'an 1900 et le 24 octobre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. B. BUSCHMANN,
G. GIRAULT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 10 octobre est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,
L'état des recettes et des dépenses,
Le compte-courant avec la banque sont lus et approuvés.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Extension.—PERCEMENT DES RUES.—Communication est donnée au Conseil d'un document par lequel le Sieur Kiang-fa fait à l'Administration Municipale l'abandon gracieux et perpétuel d'un terrain de 0 mow 4 fens ; de ce fait le coude très accentué que présentait le raccordement des rues Long-Kiang et Ou-Song-Kiang, est très adouci.

Le Président est prié de bien vouloir faire les démarches nécessaires pour que le déplacement de la grande borne No. 5 soit autorisé par les Autorités compétentes.

RUE OU-SONG-KIANG.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

"Shanghai Municipal Council,
"Kiangse Road, Shanghai
"11 October, 1900.

"Sir,

"I am directed to inform you that it has been reported to the Council that "during the last week the workmen of your Engineer's Dapartment have filled "in the ditch which drains the south side of the old Cemetery, have cut down trees

5253597

"formerly on the bank thereof and have removed the stones which have marked "the boundaries of the Cemetery for more than thirty years.

"The Council feels assured that these depredations on its property have "been carried out without the knowledge of the Members of the French Council "and I would therefore request you to lay the matter before them so soon as "possible.

"I am, etc.

(Signé) "E. W. LEVESON,

"Acting Secretary."

et du rapport No. 1857, de l'Ingénieur, sur le même sujet.

M. B. A. Clarke fait ensuite connaître au Conseil le résultat des démarches qu'il a faites auprès du "Municipal Council" au sujet de la question soulevée par cette Administration.

Le Secrétaire est chargé de répondre que le Conseil regrette qu'une erreur ait pu être commise et désire vivement voir cette question s'arranger d'une façon satisfaisante pour la Municipalité étrangère et le public en général. MM. Brunat et B. A. Clarke seraient heureux de se rencontrer sur les lieux avec un Membre du "Municipal Council" et l'Ingénieur de cette Administration, pour étudier ce qu'il convient le mieux de faire dans ce but.

Licences.—Le Conseil autorise le transfert au nom de Mme Vve Chesnel de la licence de café-restaurant accordée au Sieur Desongny, No. 332, rue du Consulat.

Crédits.—L'état des bulletins de demande, signés par le Président depuis la dernière séance est approuvé :

TRAVAUX PUBLICS

No. 1870.	—Achat de 24 pinceaux de maçon	$3.84
No. 1871.	—Réparations diverses aux poêles utilisés en hiver dans les Bâtiments Municipaux (Bureaux et Logements de la Police)	$42.50
No. 1876.	—Achat de tuyaux en grès et en béton de ciment pour construction de drains dans les rues de l'Extension de la Concession	Tls. 78.10
No. 1877.	—Construction d'une barrière en bambou dans la partie nord-est du Cimetière	Tls. 32.00
No. 1878.	—VOIE PUBLIQUE.—Achat de 4 tonnes de coke pour le cylindre à vapeur	$48.00
No. 1879.	—Réparations aux dépendances du logement de l'Ingénieur :	Tls. 14.55

5253598

No. 1881.—Achat de 100 piculs de chaux vive pour continuer la construction du réservoir des eaux claires $55.00

No. 1883.—Achat de 200 livres d'huile chinoise ..... Sap. 24.000

No. 1886.—Achat de 100 livres de suif $12.00

No. 1889.—MOBILIER—Achat d'un poêle pour le service du Bureau de l'Ingénieur $20.00

SERVICE ÉLECTRIQUE

No. 480.—Achat de 2 échelles en bambou $8.00

No. 481.—EXTENSION—Achat de barres de fer de différentes dimensions pour la fabrication des supports et des lyres pour les lampes à arc $18.00

No. 482.—Achat de 12 prises de courant $10.80

1 bouteille solution caoutchouc ..... Tls. 2.80

No. 483.—Achat de 3000 yards fil 12 × 10 isolement très fort .... Tls. 300.00

100 commutateurs ..... ,, 95.00

50 coupe-circuits ..... ,, 12.50

100 douilles cloisonnées ... ,, 50.00

5 tresses bitumées ..... ,, 5.00

3 bouteilles solution caoutchouc ..... ,, 6.00

Tls. 468.50

No. 484.—Eclairage dans l'Extension : 20 lampes à arc ..... ,, 1000.00

No. 485.—Achat d'un baril d'huile à cylindre ... Tls. 58.51

,, d'un baril d'huile à machine ... Tls. 54.89

Tls. 113.40

No. 486.—Achat de peinture et de dorure, 2 rondelles, 8 appliques, 2 lustres à 3 lampes $11.10

No. 487.—Achat de 895 lbs. de fer $53.70

No. 488.—Achat de 120 écrous $13.20

4 Abat-jour pour les lampes à arc $17.60

$30.80

No. 489.—Achat de 30 lbs. fil de cuivre ordinaire ..... Tls. 15.00

GARDE MUNICIPALE

No. 36.—Achat de 200 cartouches pour la destruction des chiens errants $14.00

No. 37.—Achat d'un Jin-ric-shaw pour le service du Chef du poste de l'Ouest ..... Tls. 40.00

La séance est levée à 5 heures

5253599

Séance générale du Conseil du 7 novembre 1900

L'an 1900 et le 7 novembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etait absent :

M. G. GIRAULT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 24 octobre est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

L'état des recettes et des dépenses,

Le compte-courant avec la banque, sont lus et approuvés.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service, du Médecin et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Consulat des Pays-Bas.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Van Walree, Consul des Pays-Bas, fait savoir au Conseil que, partant en congé, il a remis la gérance de son Consulat à M. W. J. Oudendijk.

Extension.—ÉVALUATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.—Lecture est donnée du procès-verbal suivant de la réunion des Membres du Comité d'évaluation de la propriété foncière du 29 octobre dernier.

"L'an 1900 et le 29 octobre, à 2 heures de l'après-midi, les Membres du "Comité d'évaluation de la propriété foncière de l'Extension se sont réunis dans "la salle ordinaire des séances du Conseil, sous la Présidence de :

M. B. A. CLARKE.

"Etaient présents :

MM. R. P. BEAUCHEF,
S. A. HARDOON,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

"Etait absent :

M. L. ROBERT.

"Les Membres du Comité examinent un plan cadastral sommaire de "l'extension, établi par le service des travaux, et après avoir entendu le Secrétaire

5253600

"sur la division de ce territoire, par zônes, pour l'établissement de l'impôt locatif, "et le percepteur chargé de cet impôt, décident de prendre les même bases pour "l'évaluation foncière et adoptent le tableau suivant se rapportant à un plan "présenté :

ZÔNE	A	Taëls	1,200	par mow.
,,	B	,,	1,200	,,
,,	C1	,,	800	,,
,,	C2	,,	200	,,
,,	D	,,	800	,,
,,	E1	,,	800	,,
,,	E2	,,	200	,,
,,	F	,,	200	,,
,,	G	,,	200	,,
,,	H	,,	2,000	,,
,,	I	,,	2,000	,,
,,	J	,,	2,000	,,
,,	K	,,	2,000	,,

"Le R. P. Robert a déclaré, ultérieurement, partager les vues de ses "collègues et a approuvé en entier le travail qu'ils ont élaboré."

Le Conseil approuve ce procès-verbal, confirme les évaluations provisoires du Comité et décide de percevoir l'impôt foncier sur les propriétés de l'extension pour le 2ème semestre, c'est-à-dire à partir du 1er juillet de l'année courante.

Distribution d'eau.— MACHINES ÉLÉVATOIRES.– Le Conseil prend connaissance des rapports de l'Ingénieur sur les soumisions pour la fourniture des machines élévatoires, ouvertes à la séance du 24 septembre dernier et une quatrième, remise ultérieurement par MM. Racine, Ackermann & Cie de Shanghai.

Après avoir de nouveau examiné ces soumissions, avoir entendu les Membres du Comité des Travaux qui ont étudié à fond la question, le Conseil porte son choix sur la soumission de MM. Buffaud et Robatel à Lyon, à qui cette fourniture est adjugée.

ENGAGEMENT DE M. GIORGI.— Le Président informe ses collègues de la non-arrivée de M. Giorgi, engagé par l'Administration comme mécanicien-fontainier pour la distribution d'eau de la Concession.

A un premier télégramme du Président en date du 1er septembre dernier ordonnant à M. Giorgi de partir immédiatement pour Shanghai, celui-ci répondit par lettre en date du 22 du même mois qu'il lui était impossible pour certaines raisons de famille, de s'embarquer pour le moment, et qu'il laissait le Conseil libre de le remplacer s'il le jugeait convenable.

Un nouveau télégramme du Président en date du 27 octobre disant que la présence de M. Giorgi à Shanghai était nécessaire et lui demandant de télégraphier le jour de son départ, est resté sans réponse.

5253601

Le Conseil exprime son étonnement sur cette façon de manquer à un engagement pris librement et même recherché, tout en réservant ses droits pour le dommage causé à l'Administration, il déclare le contrat rompu par suite du défaut de M. Giorgi et charge le Président de faire les démarches nécessaires pour pourvoir à son remplacement le plus rapidement possible.

Extension.--PROLONGEMENT DE LA RUE DU CONSULAT.—Le Conseil prie M. Robert de régler avec les Missions des Lazaristes sur les bases suivantes, la question des expropriations nécessaires sur les propriétés de cette mission au prolongement de la rue du Consulat et de l'achat d'un lot de terrain d'environ 3 mows :

Expropriation de 15 maisons, Tls. 50 la maison. Achat d'environ 3 mows de terrain au coin des rues du Consulat et du Cimetière, à raison de Tls. 2.000 le mow, et expropriation de 20 maisons sises sur ce terrain, à raison de Tls. 50 par maison.

Cession à la mission de 6 mows de terrain dans le nouveau cimetière municipal, à raison de Tls. 300 le mow.

Licences.--Le Conseil accorde au Sieur Noël, une licence pour l'exploitation d'un café-restaurant, rue du Consulat N°s 461 et 463 et rue Hué N° 85

Crédits.—L'état des bulletins de demande signés par le Président depuis la dernière séance est approuvé.

TRAVAUX

No. 1893—Logement du Chef de la Garde. Achat de 8 livres de vernis de Ningpo pour le parquet du corridor			$4.80
,, 1895—Poste de l'ouest. Achat de 10 serrures avec clefs	$20.80		
8 paquets de vis	5.04		
			$25.84
,, 1896—Poste de l'ouest. Pose d'un tuyau de W. C.	$ 0.80		
Réparations au chéneaux	2.00		
			$ 2.80
,, 1897--Réparation à la baignoire du Chef du poste de l'ouest	$ 1.50		
Changement du zinc dans l'évier du geôlier	3.00		
Réparation à la baignoire du geôlier	3.00		
Réparation à un arrosoir	0.20		
Réparation à la baignoire du Chef du poste de l'est	0.84		$ 8.54

5253602

No. 1898—Remplacement de mors, hors d'usage, 18 mors à 1,85 ..... $33.30

,, 1899—Réparations diverses à la Jin-ric-shaw de l'Inspecteur de la salubrité $11.00

,, 1901—Quai des remparts. Achat de bois dur de Singapore pour réparations au chapeau du coffrage ..... Tls. 9.00

,, 1902—Construction du réservoir des eaux claires à Tonkadou. Achat de 200 piculs de chaux .. $110.00

,, 1903—Réparation à la salle de bain du Chef de la Garde, et aux tuyaux de vidange des eaux ménagères $7.00

,, 1904—Usine à lumière électrique. Achat de peintures, de vernis de Ningpo et journées d'ouvriers ..... Tls. 90.00

,, 1905—Achat de 100 livres de clous de toutes dimensions $9.50

,, 1907—Achat d'une tonne de charbon de forge .... Tls. 16.00

,, 1910—Achat de 4 tonnes de coke à $12 ..... $48.00

,, 1912—Réparation à la barrière de la rue de l'Est, à l'entrée de la Cité. Achat de bois et journées d'ouvriers ..... Tls. 5.00

,, 1913—Achat d'une tonne d'anthracite pour le bureau de l'Ingénieur ..... Tls. 13.50
Achat d'une tonne de Karatz N° 1 pour les divers bureaux des Travaux 7.50
——— Tls. 21.00

,, 1914—Achat d'un baril de coaltar $6.00

SERVICE ÉLECTRIQUE

,, 491—Achat d'une tonne de charbon de forge Tls. 16.00
4 paniers de charbon de bois ..... ,, 2.00
——— Tls. 18.00

,, 492—Achat de 30 livres d'étain $10.50

,, 493—Achat de 25 balais pour dynamos ..... Tls. 75.00

,, 494—Achat de 20 livres de caoutchouc pour les clapets des condenseurs ..... Tls. 35.00

,, 497—Achat de 22 livres de pointes et vis $11.25
31 pieds tubes à gaz 5.40
1 livre 1/2 rondelles 0.15
1 livre 1/2 pierre ponce 0.20
——— $17.00

5253603

No. 498—Achat de 3 douzaines de boulons ..... $ 0.85
6 livres 3/4 acier doux (fil) 3.38
2 livres mine de plomb 0.50
2 grosses vis têtes plates 0.30
36 livres 1/2 de fer rond 2.19
——— $7.22

,, 499—Achat de 16 limes ..... $ 6.05
5 manches de marteau 1.30
1 boîte craie 0 75
5 livres 1/12 fil d'acier 1.25
20 livres étain 7.60
1 tarière 1.80
1 douzaine de boulons 0.40
10 livres écrous 1.20
Vis à têtes rondes 0.45
——— $20.80

,, 500—Achat de 146 livres 1/2 de fer plat ..... $ 8.79
400 livres de potasse 24.00
——— $32.79

,, 501—Achat de 2 tins blanc de céruse ..... $ 9.00
9 tubes en verre 4.50
5 gallons huile de lin 7.50
5 ,, essence de thérébentine 7.50
2 ,, minium 6.00
47 livres ¼ boulons 5.61
Papier émeri 3.00
——— $43.11

,, 502—Achat de 300 livres d'acier ..... Tls. 25.50
40 livres fil de fer 3.20
——— Tls. 28.70

,, 503—Achat de 20 livres de résine ..... $ 1.00
10 paquets de vis diverses 10.00
——— $11.00

La séance est levée à 5 h. ¼

5253604

Séance générale du Conseil du 21 novembre 1900

L'an 1900 et le 21 novembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etait absent :

M. G. GIRAULT,

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 7 courant est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

L'état des recettes et des dépenses,

Le compte-courant avec la banque, sont lus et approuvés.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Mises en adjudication.—Le Conseil ordonne les mises en adjudication suivantes pour l'année 1901 :

1°.—Fourniture d'environ 1.100 (onze cents) tonnes de charbon du Japon, Karatz N° 1, à livrer, dans les magasins de l'usine à lumière électrique ou dans les autres bâtiments Municipaux, sur commande et au fur et à mesure des besoins des divers services.

2°.—Fourniture des chevaux nécessaires au service des Travaux et de la Salubrité

3°.—Fourniture de granit et de sable pour le macadamisage, à raison de 250 (deux cent cinquante) mètres cubes par mois pour le granit

4°.—Enlèvement des vidanges sur la Concession et son Extension.

5253605

Distribution d'eau.—SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DES TUYAUX ET DES APPAREILS DE ROBINETTERIE, CAHIER DES CHARGES DU 23 MAI 1900.—Le Conseil prend connaissance du rapport de l'Ingénieur et du relevé des soumissions ouvertes à la séance du Comité des Travaux du 19 courant et adjuge la fourniture des tuyaux et pièces de fonte pour la distribution d'eau de la Concession Française à :

La *Société Anonyme des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson* dont le montant total de la soumission est le moins élevé.

L'adjudication de la fourniture de la robinetterie et des appareils accessoires est remise à une décision ultérieure.

Extension.—RUE SI-KIANG.—ARRANGEMENT AVEC MM. ATKINSON ET DALLAS.—Lecture est donnée d'une correspondance échangée, avec MM. Atkinson et Dallas, au sujet de l'expropriation de certains bâtiments se trouvant sur le tracé des rues Si-Kiang et Tien-Chan. A la suite de cette correspondance, le Comité des Travaux, s'est rendu sur le terrain avec les intéressés, pour se rendre exactement compte, *de visu*, de la situation et, après avoir étudié avec les propriétaires le moyen de régler cette question d'une façon satisfaisante pour les dits propriétaires et le public en général, propose de payer à MM. Atkinson et Dallas une somme de $ 1,000.00 à titre de compensation pour les bâtiments devant être démolis. De leur côté, ces Messieurs font à l'Administration l'abandon gratuit des parcelles du lot de terrain enregistré au Consulat d'Angleterre sous le N° 2854, nécessaires au percement des rues Si-Kiang et Tien-Chan. Ces parcelles sont indiquées, sur un plan dressé par l'Ingénieur de la Municipalité.

RÉCLAMATION DU MUNICIPAL COUNCIL.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

"Shanghai Municipal Council,
"13th November, 1900.

"Sir,

"In accordance with my letter of the 26th ultimo and your reply of the "following day, I am directed to inform you that, from the plan submitted to the "Council by the engineers of both Settlements, it appears that land to the extent "of mow 3.444 is required by your Council, ex lot 813 of the British Consulate "Land Register, for the construction of roads.

"The Council is prepared to permit the strips required to be so utilised in "perpetuity in consideration of a payment of Tls. 4,044.00 and a guarantee that the "roads constructed will be effectually drained. This sum it is proposed to apply "in part defrayal of the cost of a brick wall round the lot, and I would add that "the amount is based on a valuation of Tls. 1000.00 per mow, with Tls. 600.00 "added to represent the present value of the section of roadway on the east of "the lot already made up.

"I am, etc.,
(Signé) "W. E. LEVESON.

"A. BOTTU, ESQ.
"Secretary, French Municipal Council."

5253606

Le Conseil prend en outre connaissance du plan dressé par les soins des Ingénieurs des deux Municipalités. Après en avoir délibéré, il se considère obligé de maintenir le principe d'abandon gratuit, par les propriétaires, des terrains nécessaires à l'établissement des voies de communication et ne voit pas la possibilité de se départir de ce principe dans le cas présent.

Cependant, pour marquer sa bonne volonté et montrer combien il est désireux de régler amicalement toutes les questions pouvant se présenter entre le "Municipal Council" et l'Administration Municipale Française, le Conseil propose d'arranger cette affaire de la manière suivante :

Abandon de la part du "Municipal Council" des parcelles de terrain indiquées dans le plan dressé par M. Charles Mayne, le 15 courant ; la Municipalité devant, de son côté, établir les rues indiquées dans son plan général du 10 mai 1900, les drainer, les entretenir, etc. ;

Paiement par la Municipalité Française au "Municipal Council" de :

1°.—Une somme de 1,000.00 taels à titre d'indemnité pour les travaux déjà faits par la Municipalité voisine sur la rue Kou-Chan (côté est du cimetière).

2°.—Une somme de 1,500.00 taels représentant, d'après l'estimation de l'Ingénieur du Municipal Council, environ le quart du coût de la construction du mur en briques devant entourer le terrain du cimetière.

Le Conseil espère que le "Municipal Council" voudra bien accepter ces propositions ; dans le cas contraire, l'Administration se verrait dans la nécessité regrettable de renoncer, pour le moment, à l'établissement des rues projetées dans ces parages.

PLAN CADASTRAL. – Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur sur l'établissement du plan cadastral de l'extension de la Concession Française et le Conseil décide de confier ce travail à M. A. Crétot, aux conditions suivantes :

Délai d'exécution : 10 mois.

Livraison des plans, au fur et à mesure de leur achèvement, dans l'ordre qui sera indiqué à M. Crétot par l'Ingénieur de la Municipalité.

Les plans seront divisés en neuf sections et seront établis aux échelles suivantes :

1°.—Grandes feuilles de détail; 0. m.005 pour un mètre.

2°.—Petites feuilles parcellaires d'assemblage ; 0. m.002 pour un mètre.

L'administration mettra à la disposition de M. Crétot :

Le fonctionnaire chinois engagé pour la délimitation des propriétés ;

Un aide-opérateur et 4 chaîneurs ;

Les instruments nécessaires pour le lever du plan, les fournitures de bureau pour le rapport et un dessinateur chinois pour les expéditions. Prix à forfait :

762244

5253607

1,200.00 dollars, payables par neuvièmes et au fur et à mesure de la remise des feuilles des sections.

ROUTES EN DEHORS DE L'EXTENSION ET ROUTE DE ZICAWEI.—Le Conseil décide, en principe, l'établissement d'un réseau de routes à l'ouest des limites actuelles de l'extension et prie son Président de faire les premières démarches à ce sujet.

Le Conseil, saisi d'une proposition relative à la partie de la route de Zicawei située entre les limites de la Concession et le pont de l'Arsenal, charge aussi son Président de traiter cette question avec les autorités compétentes.

Eclairage à lumière électrique.—Le Conseil accorde un crédit d'environ 5,700.00 francs pour la commande en France de divers appareils et lampes pour l'éclairage à lumière électrique.

Crédits.—L'état des bulletins de demande signés par le Président depuis la dernière séance est approuvé.

TRAVAUX

No. 1915.—Achat de bois rond de Foutchéou pour façon de piquets à poser sur l'extension		Tls. 3.70
No. 1916.—Achat de 300 balais	$10.50	
300 paniers	6.00	
		$ 16.50
No. 1917.—Achat de 12 seaux en fer pour transport d'eau		$ 4.32
No. 1918.—Achat de 200 piculs de chaux		$110.00
No. 1919.—Logement de M. Brochier: Peinture à 3 couches de la salle à manger et de la cage d'escalier, blanchîment des plafonds. Blanchîment de la cuisine et du plafond		Tls. 20.00
No. 1920.—Achat de 20 piculs de chaux pour répandre sur les ordures au cimetière		$ 11.00
No. 1921.—Achat de 4 tonnes de coke pour le cylindre à vapeur		$ 48.00
No. 1922.—Achat de bourrelets pour bâtiments municipaux, 200 yards		$ 10.00
No. 1923.—Rues de l'extension. Achat de 200 tuyaux de 0.60 de long et 12 de diamètre		Tls. 192.00
No. 1924.—Rues de l'extension. Achat de 1000 briques		$ 70.00
No. 1925.—Achat de gargouilles (36), environ 3200 livres de fonte (remplacements divers dans les rues et réserve en magasin)		Tls 128.00

5253608

SERVICE ÉLECTRIQUE

No. 504.— 5 livres garniture grasse pour condenseur			$ 10.00
No. 505.— 3 limes de 4 pouces		$ 0.60	
2 ,, 6 ,, ½ ronde		1.20	
1 ,, 8 ,,		0.40	
4 ,, 12 ,, plates		2.40	
5 ,, 12 ,, ½ ronde		3.00	
			$ 7.60
No. 507.—100 livres soudure			$ 6.00
No. 508.—Achat de fer de différentes dimensions, environ 300 livres (pour la canalisation extérieure)			$ 18.00
No, 509.—Extension. Achat de 12 poteaux ronds 8.50			Tls. 36.00

La séance est levée à 6 heures

5253609

Séance générale du Conseil du 5 décembre 1900

L'an 1900 et le 5 décembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. Brunat.

Etaient présents :

MM. B. Buschmann,
J. Chapsal,
B. A. Clarke,
G. Girault,
S. A. Hardoon,
L. Robert,
A. Bottu, *Secrétaire.*

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 21 novembre est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

L'état des recettes et des dépenses,

Le compte-courant avec la banque sont lus et approuvés.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service sont lus et approuvés.

Garde Municipale.—ORDONNANCES CONSULAIRES.—Lecture est donnée de deux ordonnances de M. le Consul Général de France en vertu desquelles :

Un congé de neuf mois est accordé au Garde de 1re Classe Georges (Nicolas), pour cause de santé.

Le Conseil accorde le crédit nécessaire pour le paiement de la solde de congé de cet agent, dans les conditions habituelles.

La démission de son emploi, offerte par le Garde de 1re Classe, Martin (James) est acceptée à compter du 10 décembre 1900.

Le Conseil, après avoir pris connaissance des états de service de cet agent, considérant qu'il a 15 ans et 4 mois de présence au corps sans jamais avoir joui d'aucun congé, qu'il a toujours été un serviteur dévoué et intelligent et que ce n'est que forcé par l'état affaibli de sa santé qu'il donne sa démission, lui accorde une gratification d'une année de solde (à Tls. 80.00 par mois=Tls. 960.00).

5253610

Extension.—ROUTE DE ZICAWEI.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

"Shanghai, le 27 novembre 1900.

"Monsieur le Président,

"Conformément aux engagements pris par S. Exc. Yu, Taotai de "Shanghai, à la suite des négociations qui ont eu lieu entre les Autorités "Chinoises et ce Consulat Général, le Conseil d'Administration Municipale "pourra prendre possession de la route de Siccawei, le 1er décembre. Le service "de police, d'éclairage et de voierie est laissé aux soins de la Municipalité qui "aura en retour la facilité de prélever des taxes sur les véhicules.

"Les Autorités Chinoises désireuses de conserver une voie de com- "munication dont elles auraient la police entre le "Simen" (Porte de l'ouest) "et l'Arsenal, seraient disposées à faciliter à l'Administration la création de "nouvelles routes reliant l'extension à la route de Siccawei et à Bubbling Well "Road, si de son côté le Conseil Municipal consentait à laisser dans le *statu quo* "cette partie de la route de Siccawei, comprise entre les limites de la Concession "(route de Siccawei) et la route de l'Arsenal, environ 500 mètres.

"Je laisse au Conseil le soin d'apprécier quelle solution il convient de "donner, dans l'intérêt de la Concession, aux propositions faites par les "Autorités Chinoises.

"Veuillez agréer, etc.

(Signé) "BEZAURE."

"Monsieur P. BRUNAT,

"Président du Conseil d'Administration Municipale

"de la Concession Française."

Le Conseil, considérant qu'il est du plus haut intérêt pour la Concession d'avoir le plus de débouchés possible, pense que la proposition des Autorités Chinoises, c'est-à-dire : laisser dans le *statu quo* la partie de la route de Zicawei sise entre la limite de la Concession et le pont de l'Arsenal, et facilités données à l'Administration par lesdites Autorités pour la création de nouvelles routes reliant l'extension aux routes de Zicawei et Bubbling Well, ne peut que présenter des avantages sérieux pour la Concession, admet en principe la proposition qui lui est faite. Il reste cependant bien entendu que la Police Chinoise n'apportera aucune entrave aux services Municipaux pour l'entretien de cette partie de la route, la pose de canalisations de distribution d'eau, d'éclairage, etc., et y laissera librement circuler, sans réclamer aucune taxe, les véhicules munis de licences émises par la Municipalité Française.

5253611

OUVERTURE DES RUES.—Lecture est donnée de la lettre suivante, réglant la question des rues longeant la partie du cimetière appartenant à la Concession Internationale :

"Shanghai, 23rd November, 1900.

"Sir :

"I am directed to acknowledge the receipt of your letter of yesterday's "date, on the subject of the system of roads which have been laid out in the "neighbourhood of the Old Cemetery and, in reply thereto, to inform you that "the Council appreciates the motives which have actuated the French Council in "making the proposal therein contained, and that the terms thereof are hereby "accepted in full. Instructions have been given whereby the boundary stones of "lot 813 will forthwith be set back to the lines indicated in M. Mayne's plan to "which reference is made in your letter, and the sum of Tls. 2.500 to be received "from the French Municipality will be applied in accordance with the "arrangement.

"I am etc.,

(Signé) "W. E. LEVESON.

"A. BOTTU, Esq.

"Secretary, French Municipal Council"

Le Conseil est heureux de voir cette affaire réglée à la satisfaction de tous et ordonne le paiement, à la Municipalite étrangère, de la somme convenue de Tls. 2,500.00.

TERRAIN DE KOU-KA-ZA.—Communication est donnée d'un état des terrains achetés sur la demande du Conseil, par les soins du Rév. P. Robert et formant aujourd'hui la propriété Municipale connue sous le nom de Camp de Kou-Ka-Za. La superficie totale de ces terrains dont les titres de propriété sont déposés au Secrétariat de la Municipalité, est de 160 mows 2,1,5, acquis au prix total de $56,825.20.

Le Conseil exprime ses remerciements au Rév. P. Robert pour l'excellent résultat de ses démarches, et ordonnance le paiement de $3,540.36, solde dû pour les dits achats.

Distribution d'eau.—ADJUDICATION DE LA FOURNITURE DES APPAREILS DE ROBINETTERIE ET DES ACCESSOIRES.—Le Conseil confirme l'adjudication faite, par circulaire en date du 23 novembre dernier, à la Société anonyme métallurgique d'Aubrives et Villerupt, de la fourniture des articles de robinetterie et des appareils accessoires, au prix de Frs. 26,714.00.

Téléphones.—LIGNES RELIANT L'OBSERVATOIRE AU SÉMAPHORE.—Le Conseil confirme l'arrangement approuvé par circulaire en date du 26 novembre 1900, avec la Shanghai Mutual Telephone Co. pour le fonctionnement et l'entretien des lignes entre l'Observatoire et le Sémaphore.

5253612

En conséquence, il est convenu entre le Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française et la Shanghai Mutual Telephone Company :

1°.—Les appareils, fils, poteaux, etc., actuels sont remis à la Compagnie sans rémunération quelconque.

2°.—La Compagnie installera un nouveau service électrique et téléphonique sans, autant que possible, interrompre, pendant le changement, le fonctionnement de l'ancien. Cette installation sera faite gratuitement et l'Administration Municipale Française paiera à la Compagnie un abonnement annuel de Tls. 40.00 pour le service du Sémaphore et de Tls. 200.00 pour le service électrique de la boule méridienne et le service téléphonique à Zicawei.

3°.—L'installation électrique et téléphonique : appareils à l'Observatoire et au Sémaphore, fils, poteaux, etc. resteront la propriété absolue de la Compagnie, tant que celle-ci existera et fonctionnera, mais si, pour une raison quelconque, elle interrompt ou cesse ses opérations, elle rendra à l'Administration Municipale Française les appareils, fils, poteaux, etc., indiqués ci-dessus, en bon état, de sorte que ni le service de la boule méridienne, ni celui du téléphone, entre l'Observatoire et le Sémaphore, ne soient interrompus et, cela, sans avoir droit à aucune rémunération.

SERVICES MUNICIPAUX.—En ce qui concerne les services municipaux, il est convenu entre le Conseil et la Compagnie :

1°.—La Compagnie rachète à la Municipalité, au prix coûtant, tous les appareils téléphoniques actuellement en usage pour les services municipaux.

2°.—La Compagnie n'ayant aucun emploi pour les lignes municipales actuelles, l'Administration les garde pour son compte.

3°.—La Compagnie installera et maintiendra en ordre les réseaux téléphoniques désirés par l'Administration, suivant spécifications et prix d'installation indiqués dans la lettre du Secrétaire de la Compagnie du 4 décembre 1900 ; c'est-à-dire, Tls. 220.00 une fois payés, pour les installations, et Tls. 910.00 par an, pour l'abonnement.

4°.—Il est bien entendu que les lignes, les poteaux, les appareils, etc., nécessaires à la Compagnie pour le fonctionnement des lignes au service du Conseil restent la propriété de la Compagnie et si, pour une raison quelconque, la Compagnie cesse de fonctionner, elle aura le droit d'enlever ses lignes et ses appareils après en avoir avisé le Conseil 6 mois d'avance. Dans ce cas, toutefois, l'Administration Municipale aura le droit de racheter telle partie du réseau et des appareils de la Concession Française qu'elle jugera convenable afin que ses services téléphoniques ne subissent aucune interruption. Le prix d'un tel achat, si aucun autre arrangement n'intervient, sera fixé par un représentant de chacune des parties contractantes, les deux choisissant un tiers arbitre, si nécessaire.

Budget.—Le Conseil commence la discussion du Budget pour l'année 1900.

5253613

Echo de Chine.—Le Conseil, en l'absence du Secrétaire, s'occupe des attaques de l'*Echo de Chine* contre l'Administration et décide, à l'unanimité, de suspendre la publication de ses comptes-rendus dans cette feuille. Le Président est en outre chargé de faire cesser les abonnements de l'Administration à l'*Echo de Chine* et de ne plus donner de travaux à la *Presse Orientale*.

Crédits.—L'état des bulletins de demande signés par le Président, depuis la dernière séance est approuvé.

TRAVAUX

No. 1926.—Achat de 8 arrosoirs pour les nouvelles rues.. $12.80

SERVICE DE L'USINE ELECTRIQUE

No. 510.—Achat de 382 livres de soudure.....$22.92
,, 25 dz. feuilles émeri .....$ 6.25
$29.17

No. 511.—Achat de 900 yards fil ..... Tls. 191.00

No. 512.—Achat de 419 yards de cable..... ,, 107.26

La séance est levée à 6 heures ¼

5253614

Séance générale du Conseil du 20 décembre 1900

L'an 1900 et le 20 décembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis dans la salle ordinaire des séances sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
B. A. CLARKE,
G. GIRAULT,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etait absent :

M. S. A. HARDOON.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 5 courant est lu et approuvé.

Situation financière.—La situation financière à ce jour,

L'état des recettes et des dépenses,

Le compte-courant avec la banque, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service, du Médecin de la Municipalité et de l'Inspecteur des marchés sont approuvés.

Elections pour 1901.—Le Conseil prie le Président d'écrire à M. le Consul Général de France pour le prier de bien vouloir rendre une ordonnance fixant la date pour les élections, en 1901, de cinq Conseillers, en remplacement de M. M. G. Girault, L. Robert, B. Buschmann, B. A. Clarke, Conseillers sortants, et de M. J. C. Bois, rentré en Europe.

Adjudications pour 1901.—Le Conseil, après examen des diverses soumissions qui lui ont été adressées, procède aux adjudications. Sont déclarés adjudicataires :

ENLÈVEMENT DES VIDANGES.—Le Sieur John Zeng, N° 62 quai du Yang-king-pang, qui offre de payer la somme de Tls. 605.00 par mois, pour l'enlèvement des vidanges de la Concession et de l'Extension.

5253615

CHARBON.—Le Sieur Nee-Ching, dont les prix sont les suivants:

Karatz N° 1	Tls. 8.00	par tonne
Charbon de Kébao	,, 15.00	,,
,, de forge	,, 16.00	,,

CHEVAUX.—MM. Say Zoong & C° aux prix suivants:

Service ordinaire, par mois et par cheval	Tls.	20.00
Service de l'Ingénieur ,, ,,		25.00
Service d'été par mois et par cheval supplémentaire		22.00
Par journée et par cheval en plus		1.00

MATÉRIAUX DE MACADAMISAGE.—Le Sieur Yah-Kee, aux prix suivants:

Granit	par mètre cube Tls.	1.42
Plaquettes	,,	1.42
Gravillon	,,	1.35
Sable de Soutchéou	,,	1.00
,, Ningpo	,,	0.90

Curage du Yangkingpang.—Lecture est donnée de la lettre suivante:

"Shanghai Municipal Council,

"11th December, 1900

"Sir,

"I am directed to refer to the Council's letter of the 26th November, 1898, "and to the reply of the 6th December following, wherein it was agreed to dredge "the Yang-king-pang at the joint cost of the two Municipalities. This work was "not undertaken at the time and the necessity for its carrying out has been ac- "centuated by the delay. The Council therefore proposes, with the French "Council's consent, to commence operations forthwith and will be glad to be "assured that the arrangement made in 1898 may still be considered operative.

"I am, etc.,

(Signé) "W. E. LEVESON,

"Acting Secretary.

"A. BOTTU, Esq., Secretary,

"French Municipal Council."

Dans la lettre du Conseil du 6 décembre 1898, au sujet de la proposition ci-dessus, conformément à la décision du 30 novembre, il était dit:

"Le Conseil est disposé à payer la moitié de ce travail, jusqu'à concur- "rence de Tls. 3,000.00, s'il est jugé indispensable, mais il préférerait étudier, de "concert avec le Conseil du Foreign Settlement, un plan qui aurait pour objet le "comblement du canal en question et qui ne laisserait subsister à sa place qu'un "égoût couvert."

5253616

Le Conseil partage l'opinion exprimée en 1898 : il est d'avis qu'un curage du Yang-king-pang ne pourrait remédier efficacement aux inconvénients que présente ce canal aujourd'hui. Chaque fois qu'un tel travail a été fait, la santé des riverains en a beaucoup souffert et, quelques mois après la terminaison des travaux de dragage, la crique était tout aussi envasée qu'avant; de plus, un dragage trop profond compromettrait certainement la solidité des murailles de quai, ce qui entraînerait encore à des dépenses aussi considérables qu'inutiles. Dans ces conditions, le Conseil, pensant que la question n'est pas absolument urgente, préfère la renvoyer à une époque ultérieure, afin de pouvoir étudier, plus à loisir, les meilleurs moyens de remédier au présent état de choses ; il reste convaincu que la construction d'un égoût collecteur couvert, à la place du canal actuel, répondrait mieux aux besoins des Concessions, et serait heureux de voir remettre cette question à l'étude.

Extension.—DRAIN COUVERT.—PROLONGEMENT DE LA RUE DU CONSULAT.—L'étude d'un projet d'établissement d'un drain couvert, en remplacement de la crique qui se trouve dans le prolongement de la rue du Consulat, est renvoyée au prochain Conseil.

PONCEAUX RELIANT LES NOUVELLES ROUTES AU FOREIGN SETTLEMENT.—L'Ingénieur de la Municipalité est chargé d'établir les plans et devis pour la construction de 5 ponceaux, en bois dur, de 20 pieds de largeur, devant relier les nouvelles routes de l'extension à la Concession Internationale, aux places indiquées sur le plan fourni par M. Chollot.

Ces constructions étant faites dans l'intérêt des deux concessions, il est décidé d'en soumettre les plans et devis au "Municipal Council", en priant celui-ci de contribuer pour une moitié à la dépense, ainsi que cela se pratique pour les ponts sur le Yang-king-pang.

INDEMNITÉS POUR LE PERCEMENT DES RUES.—Le Conseil approuve l'état des indemnités payées aux intéressés pour les expropriations nécessaires au percement de diverses rues et l'enlèvement des tombes.

Le montant de ces indemnités est de $766.20.

Alignements.—QUAI DU YANG-KING-PANG, N° 18.—Le Conseil accorde le crédit nécessaire pour l'expropriation d'une parcelle de terrain pour la mise à l'alignement du mur extérieur de la maison sise N° 18, quai du Yang-king-pang, soit :

0 *mow* 1245 × Tls. 8,000.00 (montant porté au rôle d'évaluation de la propriété foncière) = Tls. 99.60.

Usine à lumière électrique.—Le Conseil autorise le paiement à MM. Boyd & Co. de la somme de Tls. 2,355.95 pour réparations et nouvelles installations aux machines, chaudières, tuyauterie, etc, de l'usine à lumière électrique.

Licences.—Le Conseil accorde au Sieur J. Meyer, une licence pour exploiter un débit-restaurant, aux No. 133 et 135, rue du Cimetière.

5253617

Rue de Ningpo.—A l'occasion du percement de la partie de la rue de Ningpo non encore ouverte, le Conseil approuve l'arrangement suivant intervenu entre son Président et le Délégué du Vice-Roi, pour l'élargissement d'une partie ouest de la rue de Ningpo, et de la rue Pasienjo.

L'Administration de la Pagode de Ningpo abandonne au Conseil, le long de la rue de Ningpo, au nord de son Cimetière, une bande de terrain de 10 pieds de largeur; et sur la rue Pasienjo, au sud dudit cimetière, toute la largeur du fossé ; de plus le mur à l'intersection de la route de Zicawei et de la rue de Ningpo sera remis à l'alignement indiqué sur le plan.

De son coté, l'Administration Municipale reconstruira, à ses frais, le mur et les portes du cimetière.

Budget pour l'année 1901.—Le Conseil termine l'examen des projets de budget présentés par les divers Chefs de service et arrête définitivement le budget qu'il propose au nouveau Conseil.

RECETTES.—L'estimation des recettes pour 1901 : Tls. 261, 279.00, dépasse de Tls. 6,998.00 celle qui avait été faite pour l'année courante. Cet excédant provient naturellement de l'extension de la Concession ; s'il n'est pas plus fort, cela est dû à la diminution du rapport des droits sur les quais et les jetées : Tls. 8,338.32 en moins de ce qui avait été prévu pour 1900. Cependant, les chiffres prévus au budget peuvent augmenter si la situation politique s'améliore.

DÉPENSES.—En ce qui concerne les dépenses, le Conseil adopte les modifications suivantes en outre de celles qui ont été votées pendant le courant de l'année.

TITRE I.—SECRÉTARIAT.—Les appointements de M. Bottu, Secrétaire du Conseil, sont portés à Tls. 350.00 par mois.

En vertu du règlement sur l'échelle de solde des percepteurs, les appointements de M. Portier seront de Tls. 200 par mois, à partir du 1er février, ceux de M. Berthon seront de Tls. 170, à partir du 1er août 1901.

TITRE II.—SERVICES DIVERS.—CHAPITRE 2.—ÉCLAIRAGE.—De par leur contrat, les appointements de M. Brochier, sont portés à Tls. 225.00 et ceux de M. Bastien, Elève-Electricien, à Tls. 60, par mois.

CHAPITRE 4.—SERVICE MÉDICAL.—En raison de l'augmentation relativement considérable du personnel de la Municipalité, les honoraires du Médecin sont portés à Tls. 125.00, par mois.

TITRE IV.—TRAVAUX PUBLICS.—Le traitement mensuel de M. Philippas, Commis aux écritures, au bureau de l'Ingénieur, est porté à Tls. 110.

Crédits.—L'état des bulletins de demande signés par le Président, depuis la dernière séance, est approuvé.

Président du Conseil.—A la fin de la séance, le Révérend P. Robert prend la parole et dit qu'il profite de l'occasion qu'offre la dernière séance pour proposer un vote de remerciements à M. Brunat, Président du Conseil, pour son excellente administration des affaires municipales pendant l'année 1900 qui a été, au point de vue de la Concession et de son Extension, aussi chargée que fructueuse.

5253618

Cette proposition est votée à l'unanimité. M. Brunat remercie ses collègues en ajoutant que si, pendant cette année, il a pu faire quelque chose de bien pour l'Administration, ce n'est que grâce au concours dévoué de ses collègues et à la bonne volonté des employés de la Municipalité.

TRAVAUX

N° 1927.—Matériel. Achat de 10 arrosoirs pour les rues de l'Extension		$16.00
N° 1928.—Pose d'équerres en fer forgé aux portes et aux fenêtres de la maison du mécanicien-fontainier à Tonkadou		Tls. 15.00
N° 1929.—Achat d'une tonne de charbon du Japon pour le chauffage de la serre de l'Hôtel Municipal		,, 7.50
N° 1930.—Fournitures diverses : 6 Plateaux pour dessous de poêle	$3.70	
7 m. de tôle pour cage aux chiens	1.80	
2 tuyaux pour poêle	0.60	
Réparation de 13 arrosoirs	2.80	
,, de 2 lanternes	1.20	
		$10.10
N° 1931.—Pose de vitres (49)		$12.84
N° 1932.—Fourniture et pose de tuyaux. Secrétariat et Poste de l'ouest		$23.80
N° 1933.—Achat de pincettes, barre de fer et pelle. Logement de M. Lejoncour		Tls. 2.00
N° 1934.—Achat de 100 m. de bourrelets pour portes et fenêtres		$ 5.00
N° 1935.—Achat de pierres de Soutchéou pour ouverture de 12 tombes		Tls. 90.00
N° 1936.—Achat de balais et paniers		$18.50
N° 1937.—Logement des Annamites. Pose et fourniture de 4 poêles		$17.75
N° 1938.—Logement des Annamites. Fourniture de 18 nattes		$3.225
N° 1939.—Voie publique. Achat de 4 tonnes de coke (cylindre à vapeur)		$52.00
N° 1940.—Matériel. Achat de 100 livres d'huile chinoise		Sap. 13.400
N° 1941.—Bornes fontaines. Achat de 150 livres de coton		$ 7.65
N° 1942.—Logement des Annamites. Pose de planches		Tls. 46.08
N° 1943.—Construction de drains. Achat de 300 tuyaux de ciment		Tls. 252.00

5253619

N° 1944.—Mobilier. Pose de Poêles: Secrétaire, Agent-voyer, poste central $12.85

N° 1945.—Dépendances du Matériel. Achat de chaux et papier $11.30

N° 1946.—Construction de drains. Achat de 25 piculs de chaux $13.75

N° 1947.—Cloture en bambou du Château d'eau. Réparations diverses ..... $ 4.43

N° 1948.—Quai des Remparts et Quai de France. Réparations diverses ..... Tls. 36.00

N° 1949.—Achat d'une caisse d'acier pesant 133 livres $13.96
500 livres de fer 30.00
——— $45.96

N° 1950.—Entretien de la propriété à Tonkadou. Achat d'arbustes ..... $ 5.00

N° 1951.—Poste de l'ouest. Réparation au mobilier du chef de poste $30.00

N° 1952.—Salle des fêtes. Réparationses divers aux bancs et chaises $13.20

SERVICE ÉLECTRIQUE

N° 513.—45 pieds carrés de toile métallique $30.25
24 tubes en verre 9.60
40 livres de clous 2.80
——— $42.65

N° 514.—Extension et camp militaire. Achat de 24 livres de zinc en feuille ..... $ 4.80

N° 515.— 6 grosses de vis ..... $ 3.00

N° 516.— 70 livres de zinc en feuille $14.00

N° 517.— 200 livres de fer rond $10.00

N° 518.— 12 prises de courant ..... Tls. 11.40

N° 519.— 1 boîte de câble de fil de fer $12.10

N° 520.— 3 tonnes de coke $45.50

N° 521.— 1 tonne de terre réfractaire ..... $ 7.76

5253620

N° 522.— 1 tonne de charbon de forge et charbon de bois.			$17.50
N° 523.— 28 pièces de bois dur.			Tls. 47.60
N° 524.— 2000.00 pieds de moulure			$40.00
N° 525.—Peinture de 10 abats-jour			$ 2.00
N° 526.— 100 petits globes		$30.00	
	25 gros globes	55.00	
		———	$85.00

La séance est levée à 6 heures 45

5253621

COMITÉ DES TRAVAUX

SÉANCE DU COMITÉ DES TRAVAUX DU 27 JANVIER 1900

L'an 1900 et le 27 janvier, à 3 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
J. J. CHOLLOT, *Ingénieur*,
A. BOTTU, *Secrétaire*.

Pont N° 1 sur le Yang King Pang.—L'attention du Comité est appelée sur le mauvais état des passages latéraux du pont N° 1 sur le Yang-King-Pang. Le platelage étant, à cet endroit, fait de planches jointes n'ayant ni jours, ni inclinaison, les eaux pluviales ne s'écoulent pas et rendent aux piétons la traversée du pont très difficile lorsqu'il fait mauvais temps.

D'après l'entente avec le Municipal Council, c'est à la Municipalité française qu'il appartient, cette année de faire les réparations nécessaires aux ponts sur le Yang-King-Pang ; en conséquence l'Ingénieur est chargé de soumettre au Conseil un projet de travaux pour remédier à l'état de choses actuel.

Installation d'eau à Tonkadou.—M. Chollot met le Comité au courant de la situation des travaux à Tonkadou.

A la suite des explications qui lui sont données, le Comité est d'avis que les travaux soient repris immédiatement après les froids et charge l'Ingénieur de faire un rapport sur l'ensemble des travaux faits et de ceux restant à faire ; il décide en outre de se rendre à Tonkadou le jeudi, 1er février, à 2 heures de l'après-midi, pour y assister à des essais des bassins.

Extension de la Concession.—Le Comité prend connaissance du plan de l'extension de la Concession Française, dressé par l'Ingénieur de la Municipalité ;

5253622

la superficie, du nouveau territoire est environ une fois ½ aussi grande que celle de l'ancien.

Le Comité est d'avis que chaque chef de service adresse au Conseil un rapport sur les besoins de son service pour l'administration de la nouvelle extension et décide de visiter celle-ci, en revenant de Tonkadou, le jeudi 1er février.

La séance est levée à 4 h. ½

5253623

SÉANCE DU COMITÉ DES TRAVAUX DU 1er FÉVRIER 1900

L'an 1900 et le 1er février, à 2 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis chez M. L. Robert.

Etaient présents :

MM. P. BRUNAT, *Président*,
J. C. BOIS,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
A. BOTTU, *Secrétaire*.

Essais des bassins à Tonkadou.—Les Membres du Comité se rendent à Tonkadou, à la propriété de la Municipalité où ils rencontrent M. Chollot, Ingénieur de l'Administration.

Le Comité inspecte soigneusement les travaux exécutés et assiste aux essais des bassins : le bassin central est vidé tandis que les deux bassins latéraux sont remplis.

Ces essais donnent les résultats les plus satisfaisants, le Comité félicite M. Chollot et décide de demander au Conseil d'ordonner le plus tôt possible la reprise des travaux.

Extension de la Concession.—Le Comité se rend alors aux limites de l'extension de la Concession et les parcourt dans toute leur étendue.

Le Comité est d'avis d'acquérir un nouveau cimetière, les inhumations ne pouvant être continuées dans le cimetière actuel qui se trouve maintenant dans l'intérieur de la Concession. Sur la demande du Comité, M. L. Robert veut bien se charger de faire les démarches nécessaires pour l'acquisition projetée.

Le comité se sépare à 5 h. ½

5253624

SÉANCE DU COMITÉ DES TRAVAUX DU 23 FÉVRIER 1900

L'an 1900 et le 23 février, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

M.M. J. C. BOIS,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
J. J. CHOLLOT, *Ingénieur*,
A. BOTTU, *Secrétaire*.

Installation de distribution d'eau à Tonkadou.—Le Comité approuve le rapport de l'Ingénieur (No. 1622) sur la marche à suivre pour la reprise des travaux à Tonkadou et, après avoir pris connaissance des divers documents : Soumissions, lettres, rapports, etc., recommande au Conseil de prendre les décisions suivantes :

FOURNITURE DE 400 TONNEAUX DE CIMENT

Acceptation des offres de MM. Shewan, Tomes & Co., de fournir les 400 tonneaux demandés, en ciment de "Green Island" au prix de taëls 3.50 par baril de 375 livres, poids net, à livrer dans les magasins de la Municipalité à Tonkadou.

MURAILLE DE QUAI A TONKADOU

Construction d'une muraille de quai, le long de la propriété Municipale, sur une longueur de 180 mètres.

Huit soumissions, pour ce travail, sont ouvertes, sept sont en langue chinoise et devront être traduites pour être soumises au Conseil à sa prochaine séance.

La soumission du Sieur Yah-Kee est écrite en français, le prix demandé est de Tls. 59.76 par chang de muraille conforme au cahier des charges.

Le Comité est d'avis de faire avancer cette muraille autant que possible dans la rivière ; MM. Brunat et Robert consentent à se rendre, avec M. J. Chollot, dimanche prochain, à Tonkadou, pour déterminer l'alignement du quai à proposer au Conseil.

5253625

DEMANDES D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DES MACHINES ÉLÉVATOIRES

CHAUDIÈRES, POMPES ET PONT ROULANT

Considérant qu'en raison de l'agrandissement de la Concession, il y a intérêt à posséder des machines suffisamment puissantes pour l'alimentation de l'extension et, par suite, à pouvoir augmenter le débit prévu de 60 litres par seconde, le Comité propose de s'arrêter au programme suivant :

EAUX CLAIRES

Type des machines ..... Corliss

Vitesse ..... Minimum de 25 tours par minute.

Puissance ..... 50 chevaux effectifs pour élever 60 litres d'eau par seconde à 41 mètres 10 de hauteur et à la vitesse de 25 tours.

Pompes ..... Girard, à piston plongeur, actionnées directement par les machines.

EAUX TROUBLES

Type des machines ..... à condensation.

Vitesse ..... 100 tours par minute.

Puissance ..... 10 chevaux effectifs pour élever 65 litres d'eau par seconde à 8 mètres de hauteur.

Pompes ..... centrifuges Dumont, spéciales pour eaux boueuses. Actionnées par courroies.

CHAUDIÈRES

Timbrées à 8 kilogs et capables de fournir la quantité de vapeur nécessaire aux machines désignées ci-dessus.

DIVERS

Un pont roulant pour desservir la salle des machines. Un économiseur Green.

TOUR DES EAUX

Demander à MM. Farnham & Co., s'ils maintiennent leurs précédentes offres pour la fourniture et la mise en place de la tour des eaux.

Le Comité est d'avis qu'en ce qui concerne les machines et les pompes, il convient de s'adresser à toutes les maisons à Shanghai ou à l'étranger, qui ont

5253626

déjà envoyé des soumissions, en leur demandant de faire des offres à l'Administration d'après un programme bien établi.

En ce qui concerne les chaudières et la tour des eaux, le Comité pense qu'il est préférable d'en obtenir la fourniture sur place; MM. Farnham & Co., étant les seuls qui autrefois aient répondu à l'appel du Conseil, il parait convenable de s'adresser à eux tout d'abord.

L'Ingénieur est chargé d'établir et de faire imprimer un programme bien défini des besoins de l'Administration pour machines, etc., comme il est dit plus haut.

USINE ÉLÉVATOIRE

Mise en adjudication de la construction de l'usine élévatoire.

L'Ingénieur est chargé de dresser les plans et cahiers des charges.

Personnel du bureau des Travaux.—Après avoir pris connaissance d'un rapport de l'Ingénieur (No. 1620) le Comité recommande de faire les démarches proposées par M. Chollot pour l'engagement d'un Mécanicien-Fontainier pour la direction de l'usine élévatoire et du service Municipal de distribution d'eau.

Il est nécessaire que le titulaire soit désigné le plus tôt possible pour que le dit Mécanicien puisse:

Surveiller les travaux relatifs à l'érection du château d'eau, le montage des machines et des pompes, la mise en place des chaudières, les travaux de canalisation, etc., etc.

Pour le reste du personnel demandé, le Comité est d'avis que l'on peut s'en tenir, pour le moment, à l'engagement:

1° d'un surveillant, dans les conditions proposées par M. Chollot, aux appointements Tls. 100 par mois.

2° d'un gardien à Tonkadou, en remplacement de l'agent Lattray appelé à reprendre ses fonctions dans la garde, appointements Tls. 75.00 par mois avec logement, etc.

Le Comité recommande pour ce poste M. Ramasse qui a adressé au Conseil une demande d'emploi.

3° d'un commis aux écritures, aux appointements de Tls. 75.00 par mois.

Le Comité recommande pour cet emploi M. Philippas qui, lui aussi, a adressé une demande au Conseil.

Le Comité ayant terminé de traiter les questions proposées dans les rapports de M. Chollot, celui-ci se retire.

Honoraires de M. Chollot.– Sur la proposition de M. L. Robert, le Comité décide de demander au Conseil de verser à M. Chollot la somme de 15,000 francs prévue dans son contrat.

5253627

Le Comité est en effet d'avis qu'il n'y a plus lieu de retenir cette somme puisque les filtres et les bassins ont été reconnus être en parfait état et que le Conseil a décidé la continuation des travaux.

La séance est levée à 6 heures

5253628

SÉANCE DU COMITÉ DES TRAVAUX DU 23 MARS 1900

L'an 1900 et le 23 mars, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
J. CHOLLOT, *Ingénieur*,
A. BOTTU, *Secrétaire*.

Installation pour une distribution d'eau à Tonkadou.—MACHINES, CHAUDIÈRES, ETC.—Le Comité approuve la rédaction des cahiers des charges pour les machines élévatoires, chaudières, etc., et en recommande la sanction au Conseil, afin qu'ils soient distribués ainsi que cela a été décidé à la séance générale du 28 février dernier.

USINE ÉLÉVATOIRE.—Le Comité approuve les plans et cahiers des charges pour la construction de l'usine élévatoire et recommande la mise en adjudication de ces travaux.

MURAILLE DE QUAI.—Le Comité prend connaissance des diverses soumissions qui lui sont présentées et recommande que la construction de la muraille de quai, au prix demandé de Tls. 4,225.30, non compris le remblai, soit adjugée au Sr. Yah-Kee.

Le Comité pense que dans cette soumission, il doit y avoir une erreur en ce qui concerne le prix demandé pour le remblai et charge M. Chollot d'obtenir des éclaircissements à ce sujet avant la prochaine séance générale.

TOUR DES EAUX.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle MM. Farnham & Co. font savoir à l'Ingénieur de la Municipalité qu'en raison de la hausse considérable des prix des métaux, ils se trouvent dans la nécessité d'élever d'environ 20 % leur soumission du 30 juin 1898 pour la construction d'une tour des eaux, ce qui porte à Tls. 29,400.00 la somme demandée actuellement par ces Messieurs pour ce travail.

Le Comité est d'avis que, dans ces conditions, il convient de demander aussi des offres aux autres maisons de la place, comme pour les chaudières.

5253629

CHEMINÉES D'AÉRATION DES FILTRES.—Le Comité, adoptant les conclusions du rapport No. 1686, de l'Ingénieur de la Municipalité, propose d'accorder un crédit de Tls. 270.00 pour l'établissement, en tuyaux de ciment, de 48 cheminées d'aération pour les filtres à Tonkadou.

M. Chollot est autorisé à acheter les tuyaux nécessaires chez le Sr. Kiang Tai-chong, au prix demandé par celui-ci dans la soumission qu'il a présentée.

Crédits divers,—Le Comité recommande à l'approbation du Conseil les demandes de crédits suivantes faites par l'Ingénieur de l'Administration :

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

DÉPOT DU MATÉRIEL—Blanchîment à la chaux des façades des maisons situées au Dépôt du Matériel ..... Tls. 60.00

PRISON DE L'OUEST.—Réfection en bois dur d'une porte donnant accès aux prisons de l'ouest :

Soumission Wan Nuen-seng	Tls.	32.00
Réparation des piliers	„	3.00
	Tls.	35.00

BUREAUX DU SECRÉTARIAT

Réparation et transformation des bureaux du Secrétariat, rendues nécessaires par suite de l'augmentation du personnel :

Soumission Yu-Sin ..... Tls. 212.00

Sur la demande du Secrétaire :

Achat de 4 bureaux neufs en bois de teck, réparation d'un autre bureau, achat de chaises, etc. ..... Tls. 112.00

Le Comité est aussi d'avis d'autoriser le remplacement du linoléum des bureaux du Secrétaire et du Contrôleur Comptable ; les échantillons et prix seront ultérieurement soumis à l'approbation du Conseil.

PONTS ET PASSERELLES—Réparations des deux passerelles sur le Yang-King-Pang.

L'une à l'extrémité de la rue de Saigon	Tls.	18.00
L'autre à l'extrémité du quai de l'ouest	Tls.	50.00
Réparation du pont de Tse-Ka-Diao situé au nord du terrain de l'Administratian destiné à l'établissement d'abattoirs municipaux	Tls.	50.00

Peinture des ponts et passerelles sur le Yang-King-Pang, ce travail incombant à la Municipalité Française pendant l'année courante.

Soumission Yang Men-tai ..... Tls. 170.00

5253630

EXTENSION.—Établissement des fondations (pieux, béton) et de la maçonnerie des bornes limitant le territoire de l'extension de la Concession française. Soumission Zi Song-ky :

9 grandes bornes en béton, Tls. 43 l'une	Tls. 387.00
25 petites bornes en béton, Tls. 7.00 l'une.....	,, 175.00
	Tls. 562.00

Les plaques en fonte pour les grandes bornes et la carcasse triangulaire des petites (également en fonte) feront l'objet d'une demande spéciale.

Achat des poteaux et des lampes servant à l'éclairage de la route de Zicawei et de la route du Cin etière, environ.....Tls. 100.00

Hôtel chinois, rue du Consulat, N° 55.—Lecture est donnée des rapports du Dr. Cox, médecin intérimaire de la Municipalité, et de l'Ingénieur sur l'état de l'hôtel chinois situé N° 55, rue du Consulat, au point de vue hygiène et sécurité publiques.

Le Comité qui, lui-même, le 16 courant a visité soigneusement cet établissement et en a constaté l'état de malpropreté et de délabrement, est d'avis que la seule mesure vraiment effective serait de démolir l'immeuble. Si, cependant, le Conseil ne pense pas devoir insister sur cette démolition, il est de toute nécessité d'exiger des propriétaires, conformément aux conclusions des rapports précités et en outre des réparations extérieures :

1° La condamnation des chambres du rez-de-chaussée non suffisamment aérées, dans lesquelles, en aucun cas, des voyageurs ne devront être admis.

2° La fixation à 100, du nombre de voyageurs pouvant être admis dans l'établissement.

3° Le bétonnage et le cimentage des passages du rez-de chaussée, de la cuisine et des endroits découverts.

4° L'installation de seaux en fer galvanisé, avec couvercles, en remplacement des seaux en bois servant actuellement de latrines, ainsi que la pose de un ou deux appareils de chasse pour les urinoirs.

5° Le passage au lait de chaux des chambres à voyageurs.

6° La réfection des drains conformément aux position, forme et dimensions à indiquer par l'Ingénieur de la Municipalité.

7° Le rabottage des planches et la consolidation de certains escaliers.

Le Comité est d'avis que les réparations et installations ci-dessus indiquées doivent être terminées fin mai, au plus tard, à la satisfaction de l'Ingénieur ; faute de quoi l'établissement serait fermé pendant la saison d'été.

Pontons.—Le Comité renvoie à la prochaine séance du Conseil l'examen d'une lettre par laquelle MM. Butterfie'd & Swire demandent l'autorisation de reporter un peu plus vers le nord, environ 50 pieds, celui de leurs pontons qui est situé du côté de la cale dite du Consulat.

La séance est levée à 6 h 1/2

5253631

SÉANCE DU COMITE DES TRAVAUX ET DE LA POLICE DU 31 MAI 1900

L'an 1900 et le 31 mai, à 3 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
J. CHAPSAL,
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Distribution d'eau.—Le Comité prend connaissance du dossier du réseau des conduites de distribution d'eau à établir sur la Concession Française et son Extension, qui lui est soumis par l'Ingénieur, comprenant : les tableaux des tuyaux et raccords nécessaires pour la conduite principale de Tonkadou à la limite de la Concession, ainsi que pour la Concession elle-même et l'Extension, les divers plans du réseau de distribution, les cahiers des charges pour la fourniture des tuyaux, pièces de fonte, robinetterie.

Le Comité recommande le tout à l'approbation du Conseil et est d'avis de demander des soumissions ainsi que cela a déjà été décidé, en fixant au 15 novembre prochain la date jusqu'à laquelle les dites soumissions seront reçues, l'adjudicataire ayant un délai de six mois après l'adjudication pour la mise en fabrication des pièces, les épreuves et la réception à Shanghai.

RÉCLAMATION YAH-KEE.—Le Comité est d'avis que seule une personne compétente en matière de construction peut évaluer la mesure dans laquelle peuvent être admises les réclamations de l'entrepreneur de la construction des bassins et des filtres à Tonkadou, et recommande de confier cette sorte d'expertise à une personne ayant sa confiance.

5253632

USINE ÉLÉVATOIRE.—Le Comité, informé de ce que le Sieur Tsi Tai-seng, adjudicataire de la construction de l'Usine élévatoire, ne s'est pas présenté pour signer son contrat et se fait dire absent de Shanghai, alors qu'il est à peu près certain que cela n'est pas le cas, propose d'adjuger ces travaux au Sieur Wong Yuen-ky dont la soumission s'élevait à Tls. 13,788.00 et de poursuivre devant la cour mixte le Sieur Tsi Tai-seng en dommages et intérêts pour refus de se conformer à ses engagements.

Alignement.—LOT N°. 67, RUE CHINCHEW.—La demande suivante de M. Chapsal, agent de la Compagnie des Messageries Maritimes, renvoyée par le Conseil au Comité des Travaux est examinée par celui-ci :

"Shanghai, 21 mai 1900.

"Monsieur le Président,

"Le locataire occupant actuellement une partie du lot N° 67 du plan "cadastral appartenant aux Messageries Maritimes, en façade sur les rues Ching- "chew et Takou, va démolir les maisons qui couvrent cette partie de terrain pour "en construire de nouvelles.

"Dans la séance du 27 octobre 1874, le Conseil avait décidé de porter à 25 "pieds la largeur des rues Chingchew et de la Mission et du passage Nézian, "mais cette décision a été rapportée dans les séances des 4 mars et 13 mai 1878.

"M'appuyant sur ces dernières décisions, j'ai l'honneur de demander au "Conseil que notre locataire soit autorisé à élever ses nouvelles constructions dans "les limites de celles existant aujourd'hui, sans rien changer à l'alignement "actuel, pour les raisons suivantes :

"L'intérêt que ma Compagnie et son locataire auraient à conserver la mê- "me superficie de terrain ;

"L'importance du trafic des rues de Chingchew et Takou ne me paraît "pas nécessiter l'élargissement de ces deux voies de communication. On remar- "quera peut-être que le Conseil a exproprié dans la rue Chingchew aux dates "suivantes : octobre 1890—juin 1893—octobre 1897.

"Je ne puis dire pour quelles raisons ces expropriations ont eu lieu, mais "les décisions des 4 mars et 13 mai 1878, mentionnées d'autre part et annulant "celle du 27 octobre 1874, n'ont pas été rappelées, que je sache, et me paraissent "avoir force de loi dans la circonstance actuelle.

"Je vous communique le plan du lot de terrain en question qui vous "permettra de vous rendre compte de l'état des lieux et sur lequel les parties à "exproprier, s'il y avait expropriation, sont marquées d'une teinte jaune.

"Je vous serai obligé de me retourner ce plan, en me faisant connaître la "décision du Conseil.

"Veuillez, etc.,

(Signé) "J. CHAPSAL."

5253633

Le Comité, dont les Membres ont visité individuellement la rue Chingchew et l'emplacement des maisons en question, considérant :

Que la décision de 1878, rappelant celle de 1874. n'a jamais eu d'effet réel, plusieurs expropriations ayant été faites depuis pour la mise à l'alignement de la rue Chingchew fixé en 1874 ;

Que si, dans certains cas, le Conseil a autorisé des reconstructions sans exiger la cession du terrain nécessaire à l'élargissement de cette rue, il s'est toujours réservé ses droits d'expropriation pour l'avenir ;

Que l'aération de ces parages et le danger que présenterait, en cas d'incendie, le peu de largeur de la rue, rendent son élargissement absolument nécessaire ;

Que les sommes payées par le Conseil pour des expropriations déjà effectuées pour la mise à l'alignement de cette voie de communication auraient été inutilement dépensées si l'alignement n'était pas imposé pour toute la longueur de la rue, est unanimement d'avis que la reconstruction des dites maisons doit être faite à l'alignement proposé en 1874 par une commission composée de propriétaires fonciers et adopté par le Conseil.

Hôtel Municipal et dépendances.—Après avoir pris connaissance de 18 soumissions qui lui sont présentées pour réparations diverses, travaux de peinture, etc.....à l'Hôtel Municipal, aux deux pavillons est et ouest, et aux dépendances, le Comité propose d'adjuger ces Travaux :

Pour l'Hôtel Municipal, au Sieur Wang Men-tai dont la soumission s'éleve à Tls. 1,081.00.

Pour les deux pavillons et les dépendances, au Sieur Shu-Chong, dont la soumission s'éleve à Tls. 604.80.

Police.—DEMANDE DE CONGÉ.—Lecture est donnée d'une lettre par laquelle le Brigadier Lattray demande qu'un congé de six mois lui soit accordé afin qu'il puisse aller en France pour se marier.

Le Comité, considérant, que cet agent n'a été incorporé dans la Garde Municipale qu'en juillet 1897 et que par conséquent il n'a pas encore 3 ans de service, qu'il a déjà profité de divers avantages particuliers et qu'il y a un mois seulement qu'il a été nommé Brigadier, n'est pas d'avis d'accorder un congé qui constituerait une faveur par trop en dehors des règlements et que rien ne semble justifier.

La séance est levée à 5 heures ¼

5253634

COMITÉ DES TRAVAUX DES 12 ET 15 JUIN 1900

L'an 1900 et les 12 et 15 juin 1900, à 3 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis dans la salle ordinaire des séances sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
J. J. CHOLLOT, *Ingénieur*,
A. BOTTU, *Secrétaire*.

Installation d'eau. — CONSTRUCTION DES BASSINS, FILTRES ET RÉSERVOIRS. — RÉCLAMATION YAH-KEE. — MM. Lieu Yn-dang, Wang Tsai-keng et Tcheou Tsi-yong, assistés d'un interprète, étaient présents à ces séances. Le Comité discute avec eux chaque article de leur réclamation, dont le montant total s'élève à Tls. 15.153.41 et, après en avoir délibéré, est arrivé aux propositions suivantes que, finalement, les représentants de l'entreprise déclarent accepter.

La somme admise comme pouvant être payée pour travaux supplémentaires est de	Tls.	4 629.80
En tenant compte des prix fixés aujourd'hui, d'un commun accord, il convient de déduire sur les paiements faits en 1898 par les mandats		
N° 639. — En date du 29/9 /1898	Tls. 1075.26	
N° 1004. — ,, 26/11/1898	,, 1388.42	2.463.68
La différence	Tls.	2.166.12

resterait à payer sur les travaux supplémentaires et le Comité propose de la verser dès maintenant à l'entrepreneur.

Le Comité reconnait en outre que Yah-Kee a commis différentes erreurs de calcul en établissant sa soumission dont le montant est de plus de 26.000 taels inférieur à celui de la suivante. Ces erreurs concernent tout particulièrement le métrage de la fourniture des matériaux constituant la masse filtrante, et du béton.

Au moment de l'adjudication, Yah-Kee, s'étant aperçu de son erreur, refusa de signer son contrat. Il fut mis en demeure de s'exécuter, le Conseil

5253635

promettant d'examiner plus tard les indemnités qui pourraient être allouées pour les erreurs commises de bonne foi.

Après un examen minutieux des divers objets de la soumission et des prix des matériaux suivant le marché actuel et celui d'alors, le Comité est d'avis que l'entrepreneur en établissant les chiffres de sa soumission peut s'être trompé de 12,000 taëls environ et considère raisonnable de lui allouer une somme de 10,000 taëls, ce qui porterait à Tls. 62.781.48 le montant total à payer pour l'entreprise.

Le montant de la soumission de Yah Kee était de.....	Tls.	52,781.48
le Comité propose d'y ajouter.....		10,000.00
Soit au total	Tls.	62.781.48

Il a déjà été versé à l'entrepreneur Tls. 50,500.00; il resterait donc à lui payer Tls. 12,281.48 qui lui seraient versés au fur et à mesure des progrès des travaux.

Les représentants de l'entreprise se déclarent prêts à accepter les sommes ci-dessus mentionnées, comme règlement de tous comptes pour l'achèvement des travaux.

La séance est levée.

5253636

SÉANCE DU COMITÉ DES TRAVAUX DU 22 SEPTEMBRE 1900

L'an 1900 et le 22 septembre, à 2 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents :

MM. S. A. HARDOON,

L. ROBERT,

J. J. CHOLLOT, *Ingénieur*,

A. BOTTU, *Secrétaire*.

Etait absent :

M. J. C. BOIS

Installation d'eau à Tonkadou.—SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DES MACHINES ÉLÉVATOIRES.—Les soumissions reçues sont placées sur la table du Conseil ; le Comité décide de demander au Conseil d'ouvrir les dites soumissions bien qu'elles soient peu nombreuses. Il appartiendra alors au Conseil de décider si l'adjudication peut être faite ou si de nouvelles offres doivent être demandées.

TOUR DES EAUX ET CHAUDIÈRES.—Les seules offres qui ont été faites à ce sujet sont celles de MM. Farnham & Co. ; comme, maintenant, les trois maisons auxquelles le Conseil s'était adressé se sont formées en syndicat, le Comité propose de s'arranger à l'amiable avec MM. Farnham & Co., priant le R. P. Robert de bien vouloir faire les démarches nécessaires auprès de M. Twentyman, Directeur de cette maison.

Extension.—CURAGE DES ARROYOS ENTOURANT L'EXTENSION.—Après avoir pris connaissance des soumissions qui lui sont présentées, le Comité propose d'adjuger ce travail au Sr. Yu-sine, dont la soumission, Tls. 1,003.50 est la moins élevée.

5253637

OUVERTURE, À LA TÂCHE, DES NOUVELLES RUES.—Après avoir pri connaissance des diverses soumissions qui lui sont présentées, le Comité propose de confier ces travaux au Sieur Kia Ah-poo, dont les propositions sont les plus favorables :

Pour des rues de 40 pieds de largeur : Tls. 0.55 par chang, 10 pieds anglais
„ 60 „ „ „ 0.60 „ „

La séance est levée à 4 heures 1/4

5253638

SÉANCE DU COMITÉ DES TRAVAUX DU 19 NOVEMBRE 1900

L'an 1900 et le 19 novembre, à 9 heures du matin, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. P. BRUNAT.

Etaient présents:

MM. S. A. HARDOON,
L. ROBERT,
J. J. CHOLLOT, *Ingénieur*
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Distribution d'eau.—Le comité procède à l'ouverture des soumissions qui lui sont parvenues pour la fourniture des tuyaux et des articles de robinetterie, etc., nécessaires à l'installation de la distribution d'eau pour la Concesion Française.

Les soumissions, classées par ordre d'arrivée, sont les suivantes :

TUYAUX

1°—SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DU PÉRIGORD.—43, Rue de Clichy, Paris.
2°—SOCIÉTÉ ANONYME MÉTALLURGIQUE D'AUBRIVES ET VILLERUPT.—Aubrives (Ardennes).
3°—RACINE, ACKERMANN & CIE.—Shanghai.
4°—COMPAGNIE GÉNÉRALE DES CONDUITES D'EAU.—Liège (Belgique) L. Moninot, Agent à Shanghai.
5°—R. D. WOOD & Co.—Philadelphie (Etats-Unis).
6°—SOCIÉTÉ ANONYME DES HAUTS-FOURNEAUX ET FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON.—(Meurthe et Moselle). Olivier & Cie, Agents à Shanghai.
7°—A. DURENNE.—126, Faubourg Poissonnière, Paris.

ARTICLES DE ROBINETTERIE

1°—CHAPPÉE & FILS.—Le Mans.
2°—SOCIÉTÉ ANONYME DE CONSTRUCTION D'APPAREILS HYDRAULIQUES.—11, Rue Terrage, Paris.

5253639

3° —Société Anonyme Métallurgique d'Aubrives et Villerupt.—Aubrives (Ardennes).

4° —Glenfield & Kennedy, Ltd.—Kilmarnock.

5° —Société Générale des Conduites d'eau de Liège.—(Belgique).—L. Moninot, Agent à Shanghai.

Les dossiers de ces soumissions sont remis à l'Ingénieur qui est chargé d'adresser un rapport au Conseil à ce sujet.

La séance est levée à 10 h. ½

5253640

COMITÉ DES FINANCES

SÉANCE DU COMITÉ DES FINANCES DU 15 MAI 1900

L'an 1900 et le 16 mai, à 2 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. B. A. CLARKE.

Etaient présents :

MM. B. BUSCHMANN,
G. GIRAULT.
A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etait absent :

M. J. CHAPSAL.

Les comptes des mois de janvier et février 1900 sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôts tombés en non-valeur et dont, après examen, le dégrèvement est accordé au Secrétaire.

JANVIER 1900

Excédant des dépenses au 1er janvier 1900	Tls.	81,272.62
Dépenses effectuées au 31 janvier 1900	,,	19,985.45
	Tls.	101,258.07
Recettes effectuées au 31 janvier 1900	,,	29,185.69
Excédant des dépenses au 28 février 1900	Tls.	72,072.38

FÉVRIER 1900

Excédant des dépenses au 1er janvier 1900	Tls.	81,272.62
Dépenses effectuées au 28 février 1900	,,	36,395.47
	Tls.	117,668.09
Recettes effectuées au 28 février 1900	,,	56,276.39
Excédant des dépenses au 28 février 1900	Tls.	61,391.70

La séance est levée à 4 heures

5253641

SÉANCE DU COMITÉ DES FINANCES DU 18 SEPTEMBRE 1900

L'an 1900 et le 19 septembre, à 2 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. B. A. CLARKE.

Etaient présents:

MM. B. BUSCHMANN,
G. GIRAULT.
A. BOTTU, *Secrétaire*

Etait absent :

M. J. CHAPSAL.

Les comptes des mois de mars, avril, et mai sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôts tombés en non-valeur et dont, après examen, le dégrèvement est accordé au Secrétaire.

MARS 1900

Excédant des dépenses au 1er janvier	Tls.	81,272.62
Dépenses effectuées au 31 mars	,,	55,700.35
	Tls.	136,972.97
Recettes effectuées au 31 mars	,,	73,816.83
Excédant des dépenses au 31 mars	Tls.	63,156.14

AVRIL 1900

Excédant des dépenses au 1er janvier	Tls.	81,272.62
Dépenses effectuées au 30 avril	,,	80,585.34
	Tls.	161,857.96
Recettes effectuées au 30 avril	,,	98,600.73
Excédant des dépenses au 30 avril	Tls.	63,257.23

5253642

MAI 1900

Excédant des dépenses au 1er janvier	Tls.	81,272.62
Dépenses effectuées au 31 mai	,,	103,768.00
	Tls.	185,040.62
Recettes effectuées au 31 mai	,,	118,954.41
Excédant des dépenses au 31 mai	Tls.	66,086.21

La séance est levée à 3 heures

5253643

SÉANCE DU COMITÉ DES FINANCES DU 27 SEPTEMBRE 1900

L'an 1900 et le 27 septembre, à 2 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle ordinaire des séances sous la présidence de :

M. B. A. CLARKE.

Etaient présents :

M.M. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
G. GIRAULT.
A. BOTTU, *Secrétaire*

Les comptes des mois de juin, juillet et août sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôts tombés en non-valeur et dont, après examen dégrèvement est accordé au Secrétaire.

JUIN 1900

Excédant des dépenses au 1er janvier 1900	Tls.	81,272,62
Dépenses effectuées au 30 juin	,,	134,291.87
	Tls.	215,564.49
Rcettes effectuées au 30 juin	,,	132,073.63
Excédant des dépenses au 30 juin	Tls.	83,490.86

JUILLET 1900

Excédant des dépenses au 1er janvier	Tls.	81,272.62
Dépenses effectuées au 31 juillet	,,	155,178.84
	Tls.	236,451.46
Recettes effectuées au 31 juillet	,,	159,366.34
Excédant des dépenses au 31 juillet	Tls.	77,085.12

5253644

AOÛT 1900

Excédant des dépenses au 1er janvier 1900	Tls.	81,272.62
Dépenses effectuées au 31 août	,,	180,377.93
	Tls	261,650.55,
Recettes effectuées au 31 août	,,	184,807.21
Excédant des dépenses au 31 août 1900	Tls.	76,843.34

La séance est levée à 3 heures

5253645

SÉANCE DU COMITÉ DES FINANCES DU 13 DÉCEMBRE 1900

L'an 1900 et le 13 décembre, à 2 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de :

M. B. A. CLARKE.

Etaient présents :

MM. B. BUSCHMANN,
J. CHAPSAL,
G. GIRAULT.
A. BOTTU, *Secrétaire*

Les comptes des mois de septembre et octobre sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôts tombés en non-valeur et dont, après examen, e dégrèvement est accordé au Secrétaire.

SEPTEMBRE 1900

Excédant des dépenses au 1er janvier 1900	Tls.	81,272.62
Dépenses effectuées au 30 septembre	,,	221,545.20
	Tls.	302,817.82
Recettes effectuées au 30 septembre	,,	200,974.66
Excédant des dépenses au 30 septembre	Tls.	101,843.16

5253646

OCTOBRE 1900

Excédant des dépenses au 1er janvier 1900	Tls.	81,272.62
Dépenses effectuées au 31 octobre	,,	270,223.31
	Tls.	351,495.93
Recettes effectuées au 31 octobre	,,	229,498.08
Excédant des dépenses au 31 octobre	Tls.	121,997.85

La séance est levée à 3 h. ½

5253647

SEANCE DE COMITÉ DES FINANCES DU 3 JANVIER 1901

L'an 1901 et le 3 janvier à 3 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, sous la Présidence de:

Etaient présents:

M.M. B. BUSCHMANN.

A. BOTTU, *Secrétaire.*

Etaient absents

MM. J. CHAPSAL,

G. GIRAULT,

Les comptes des mois de novembre et décembre 1900 sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôt tombés en non-valeur et dont, après examen, le dégrèvement est accordé au Secrétaire.

NOVEMBRE

Excédant des dépenses au 1 janvier 1900	Tls.	81,272.62
Dépenses effectuées au 30 novembre	,,	328,863.96
	Tls.	410,136.58
Recettes effectuées au 30 novembre	,,	258,933.78
Excédant des dépenses au 30 novembre	Tls.	151,202.80

DÉCEMBRE

Excédant des dépenses au 1 janvier 1900	Tls.	81,272.62
Dépenses effectuées au 31 décembre	,,	369,157.98
	Tls.	450,430.60
Recettes effectuées au 31 décembre	,,	274.929.20
Excédant des dépenses au 31 décembre	Tls.	175,501.40

La séance est levée à 3 heures ½

5253648

TRAVAUX PUBLICS

RAPPORT DE L'INGÈNIEUR

ET

COMPTE-RENDU DES DÉPENSES FAITES

PENDANT L'ANNÉE 1900

5253649

5253650

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS DANS LE COURS DE L'EXERCICE 1900

L'année qui vient de s'écouler marquera certainement dans l'histoire de la Concession ; aussi, c'est un devoir agréable pour nous de montrer ce qu'a pu faire notre service pendant ces douze mois, d'attirer l'attention sur nos efforts et sur les résultats obtenus.

Personnel.—Par suite du départ en congé de l'Inspecteur de la Salubrité au mois de mai, le personnel a été réduit à :

L'Ingénieur,
L'Agent Voyer,
Le Commis aux Ecritures.

C'est avec ce personnel restreint, que nous avons fait pour 121,000.00 taëls de travaux neufs et d'entretien, dont la nomenclature est détaillée dans les états annexés au présent rapport.

Agrandissement de la Concession.—Au commencement de l'année nous avons obtenu l'agrandissement de la Concession.

Le plan sommaire qui en a été établi immédiatement et a servi à la délimitation de notre nouveau territoire a montré que :

	mows	Hectares environ
La superficie de l'ancienne concession était de	1023	69
La superficie de l'agrandissement obtenu de	1112	75
Superficie totale au 31 décembre 1900	2135 soit	144 Hectares

Il convient d'ajouter à ce chiffre les *achats* suivants :	*mows*	Hectares
Terrain de Cou-Ka-Za	152 soit	10.25
Terrain, route de Zi-ca-wei	60 soit	4.05
Total.....	212 soit	14.30

Bâtiments Municipaux.—Les bâtiments Municipaux ont été remis en bon état d'entretien.

5253651

On a remanié la toiture du poste de l'est, reconstruit le mur démoli par les émeutiers en juillet 1898.

On a peint à l'huile les façades de l'hôtel Municipal, la salle du Conseil celle du Président, le grand escalier, les bureaux et verandahs. Les deux ailes et les dépendances ont été blanchies à la chaux, avec vernissage des ouvertures extérieures.

Au poste de l'ouest, on a fait un travail identique avec, en plus, la mise en état des combles pour le logement des agents indigènes.

Pavage.—Ou a remanié entièrement la pavage des rues suivantes:

Quai des Remparts,
Rue de l'Est,
Rue du Whampoo,
Rue du Weikwé,
Rue Porte du Nord,
Rue Discry.

Macadamisage des rues.—Nos rues et quais non pavés ont été maintenus constamment en bon état de viabilité.

Murs de quais.—On s'est contenté de faire aux murs de quais les travaux d'entretien strictement nécessaires.

Ponts et pontons publics.—Nos quatre pontons ont été envoyés à la forme de radoub, soigneusement visités, grattés et repeints.

Les ponts sur le Yang King Pang ont été entretenus cette année par nos soins.

Route de Zi-Ka-Wei.—La route de Zi Ka Wei, pour laquelle aucun crédit n'avait été ouvert depuis deux ans, a été remise en bon état jusqu'au kilomètre 6. Nous travaillons aux 2,000 mètres restant à faire.

Frais imprévus.—L'Imprévu a pour les raisons que chacun connaît, occupé une place plus grande cette année que les précédentes. L'éventualité d'une agression possible des Indigènes nous a obligé à faire quelques dépenses qui sont énumérées dans le tableau joint au présent rapport.

Amélioration de la propriété de Tonkadou.—Un mur de quai, en bois dur, formant défense de rive, a été construit du côté du Whampoo, sur la moitié du frontage de la propriété.

Nous avons fait une vérandah et des cuisines à la maison du gardien.

Distribution d'eau.—Nous entrons, avec ce chapitre, dans les travaux neufs, qui ont eu cette année, un développement remarquable.

C'est le 28 février que le Conseil, après des essais concluants, faits pendant plusieurs mois, ordonnait la reprise des travaux suspendus pendant plus d'un an.

Pendant l'exercice nous avons :

Terminé les bassins, filtres, réservoirs ;

5253652

Construit l'usine élévatoire (salle des machines, bâtiment des chaudières cheminée).

Adjugé la fourniture des tuyaux à la Société Anonyme Métallurgique de Pont à Mousson (Meurthe et Moselle).

Celle des machines élévatoires à la maison P. Buffaud et T. Robatel de Lyon ;

Celle de la robinetterie et des appareils accessoires à la Société Anonyme Metallurgique d'Aubrives et Villerupt (Ardennes, France).

Le château d'eau et les chaudierès à la société Farnham, Boyd & Co ; de Shanghai.

Tout cela permet d'espérer que, pour la fin de 1901, cette grosse entreprise des eaux, sera heureusement achevée et entrera dans la période productive pour la Concession.

Mise en valeur de l'Extension.—C'est le 1er mars que nous avons pris possession de notre agrandissement.

Immédiatement nous bornions le nouveau territoire ;

Nous en faisions un levé rapide qui nous a permis de déterminer d'une manière suffisamment exacte, la direction et le nombre des rues à percer ; puis, en six mois, nous livrions à la circulation un résean de nouvelles rues atteignant *6 Kilomètres* environ.

Ajoutons à ce chiffre, pourtant déjà éloquent : La route conduisant au terrain de Cou-ka-za ayant un développement de 300 mètres, depuis la rue Hoa-chan jusqu'à l'entrée du terrain ;

La nouvelle route de Lo-ka-wei, à laquelle nous travaillons en ce moment, qui a une longueur de 1350 mètres, une largeur de 50 pieds anglais soit 15m. 20 et part de l'extrêmité sud-ouest de la concession (village de Cou-ka-za) pour aboutir à Lo-ka-wei, au kilomètre 4 + 200 de la route de Zi-ka-wei.

Divers.—Il faut encore signaler : La grosse part que nous avons prise dans l'installation provisoire puis définitive des troupes ;

L'heureux arrangement intervenu avec les administrateures de la pagode de Ningpo, relativement au percement de la rue de Ningpo, entre la rue des Pères et la rue Palikao ; à son élargissement jusqu'à la crique de l'ouest, à l'élargissement de la rue Passiéjo ;

Le curage des arroyos limitant notre nouvelle concession, l'étude pour la couverture partielle de la crique, prolongeant la rue du Consulat ;

L'adjudication relative à la construction d'un grand pont à l'est de la rue Si-kiang et de six ponceaux destinés à relier la concession au Foreign Settlement, etc., etc.

Quant au cadastre, son établissement se poursuit normalement et dans quelques mois, cet important travail sera achevé.

Shanghai, le 10 janvier, 1901.
L'Ingénieur de la Concession Française
J. J. CHOLLOT

5253653

TITRE IV

1°.—ANCIENNE CONCESSION		Taëls	Taëls
CHAPITRE I.—PERSONNEL			
Art. 1.—SOLDE DU PERSONNEL EUROPÉEN		8,930 00	
Art. 2.—SOLDE DU PERSONNEL CHINOIS		6,452 37	
			15,382 37
CHAPITRE 2.—MATÉRIEL ET BATIMENTS MUNICIPAUX			
Art. 1.—ENTRETIEN DU MATÉRIEL :			
Charbon pour la forge	164 88		
Balais et paniers pour le service de la salubrité	97 03		
Achat de fer	193 82		
,, de bois	230 53		
,, d'outils divers tels que : pioches, pelles etc.	69 72		
Peaux de bœuf, huile de lin, entretien du harnachement	174 02		
Huile, suif, etc., pour l'entretien des tombereaux et divers services	90 83		
Réparations à la voiture de l'Ingénieur	50 00		
Journées d'ouvriers	411 53		
Achat de roues et de tombereaux spéciaux pour l'enlèvement des boues	900 00		
Réparations diverses	105 76		
Divers	195 17		
		2,683 29	
Art. 2.—BATIMENTS MUNICIPAUX :			
Hôtel Municipal :			
Réparation et peinture de l'Hôtel	1,377 70		
,, ,, ,, (dépendances)	604 80		
Bureaux du secrétariat.—Infirmerie.—Logement du Chef de la Garde, etc.,	516 80		
Divers	411 58		
Poste de l'Est :			
Réparations et peinture du poste, journées d'ouvriers et divers	236 59		
Achat de bois	22 00		
Réparations au logement du chef de poste	11 04		
Construction d'un mur de clôture et d'une barrière	169 50		
Menues réparations diverses	19 61		
Poste de l'Ouest :			
Peinture et réparations au poste	729 00		
Travaux divers aux dépendances	110 74		
Journées d'ouvriers	32 36		
Diverses réparations	70 90		
Achat de peinture	55 56		
Aménagment des combles du poste de l'ouest	1,636 40		
Achat de 4 cuvettes à eau pour installation de W. C. dans les mansardes	120 00		
	6124 58	2683 29	15382 37
A reporter.....Taëls.			

5253654

		Taëls	Taëls
Reports.....Taëls	6,124 58	2,683 29	15,382 37
Depôt du Matériel :			
Réparations diverses faites anx dépendances (toiture, magasin, écuries)	171 66		
Réparations diverses au logement de l'Ingénieur et de l'Agent-voyer	27 33		
Journées d'ouvriers	35 40		
Achat de bois, peinture, chaux, coaltar, etc.	31 47		
Cimetière :			
Loge du gardien et divers	14 50		
Usine électrique :			
Blanchiment et peinture de la salle des chaudières, Salle des machines.--Petites réparations diverses	152 96		
Tonkadou :			
Construction d'une verandah à la maison du Surveillant à Tonkadou	450 00		
Réparations faites à la maison du Mécanicien-fontainier à Tonkadou et aux magasins	90 60		
Divers	19 63		
		7,118 13	
			9,801 42
CHAPITRE 3.--ENTRETIEN DE LA VOIE PUBLIQUE			
Art. 1.—PAVAGE :			
Repavage de la chaussée des rues :			
Quai des Remparts	227 35		
Rue Porte du nord	61 81		
Rue du Weikwée	274 02		
Rues Tourane et rue Petit	224 10		
Achat de chaux	3 71		
		790 99	
Art. 2.—MATÉRIAUX DE MACADAMISAGE :			
Fourniture de matériaux pour la concession pendant l'anée 1900	3,687 54		
		3,687 54	
Art. 3.—JOURNÉES D'OUVRIERS :			
Repiquage et cylindrage des diverses rues de la concession	1,335 96		
		1,335 96	
Art. 4.—TROTTOIRS :			
Remaniement du dallage quai de France, quai des Remparts, rue du Fockien; cimentage autour des bornes-fontaines, etc., etc.	113 86		
		113 86	
Art. 5.—MURS DE QUAIS :			
Réparation au mur du quai de l'Ouest et de la Bréche	25 70		
,, quai de France	24 63		
,, quai du Yang-king-pang	65 90		
,, quai des Remparts	14 40		
Achat de bois et réparations diverses	47 19		
		177 82	
Art. 6.—PONTS ET PONTONS :			
Passage à la forme de radoub de nos pontons et de leurs passerelles	1,726 45		
		1,726 45	
A reporter.....Taëls		7,832 62	25,183 79

5253655

		Taëls	Taëls
Reports.....		7,832 62	25,183 79
Art. 7.—EGOUTS ET PUISARDS :			
Nettoyage des égouts, puisards rues diverses.....	12 37		
		12 37	
CHAPITRE 4.—DÉPENSES DIVERSES			7,844 99
Art. 1.—SERVICE DES ÉCURIES :			
Location de chevaux pendant l'année 1900.....	3,284 20		
		3,284 20	
Art. 2.—JARDINS ET CIMETIÈRES :			
Palissade au nord du cimetière et entretien des serres (chauffage etc.).....	57 49		
Achat de graines. Construction d'un drain. Peinture des bancs et chaises.....	205 33		
Plantation du quai de France.....	49 04		
Ouverture de tombes. Achat de briques.....	57 51		
Divers	55 85		
		425 22	
Art. 3—ROUTE DE ZI-KA-WEI :			
Location de terrain du 18 septembre 98 au 18 septembre 1899, pour dépôt de granit ; Viabilité de la route de Zi-ka-wei entre la rue de Ningpo, et la limite de la Concession.....	81 41		
Repiquage et cylindrage. Entretien, Réparation au coffrage des talus.....	1,122 46		
		1,203 87	
Art. 4.—FÊTE NATIONALE :			
Achat de poteaux, peintures diverses.....	47 08		
Achat de lampions et d'étoffe.....	74 40		
Plantation de poteaux quai de France. Réparations diverses aux écussons; confection de bobèches...	20 79		
Fête du 28 août et retraite aux flambeaux	86 41		
Achat de bambous, porte-lanternes	1 48		
		230 16	
Art. 5.—FRAIS IMPRÉVUS :			
Frais de transport de matériel pour les troupes. —Construction d'une cuisine à l'Hôtel Municipal.—Terrassements divers.—Construction de lits de camp au poste de l'ouest.—Logement des troupes sous les hangars du poste de l'ouest et à l'École Municipale.....	3,990 89		
Avances pour casernements au camp de Coukaza....	10,000 00		
Construction d'une poudrière au camp de Coukaza..	830 58		
Achat de bois pour divers	340 00		
Etablissement d'un parquet sous les 4 hangars du dépôt de l'ouest.....	407 90		
Construction de 3 passerelles pour aller au camp.....	234 00		
Construction d'une barrière autour du camp.....	150 00		
Construction d'une fourrière pour les chiens.....	183 40		
Distribution des prix de l'Ecole Municipale dans la salle des fêtes.....	15 59		
Logement des soldats annamites.—Construction d'un abris pour les jin-ric-shaws	102 59		
Confection de boites d'outils divers dans les postes	50 12		
Gratification accordée à M. Vial en congé.....	500 00		
Divers	106 80		
	16,911 87		
A reporter.....Taëls		5,143 45	33,028 78

5253656

		Taëls	Taëls
Report .....Taëls	16,911 87	5,143 45	33,028 78
Construction d'une écurie provisoire au Cimetière...	200 00		
Fourniture de lits de camp à Cou-ka-za.....	500 00		
Terrassements au camp de Cou-ka-za	285 41		
Construction de W. C. au dépôt de l'ouest pour les troupes.....	98 48		
Menues réparations diverses.....	154 30		
		18,150 06	
Art. 6.—FOURNITURES DE BUREAU :			
Fournitures diverses de bureau pendant l'année.....	275 28		
		275 28	
Art. 7.—CHARBON POUR LES BUREAUX :			
Chauffage des bureaux pendant l'année 1900.....	69 70		
		69 70	
Art. 8.—ENTRETIEN DE LA PROPRIÉTÉ À TON-KA-DOU :			
Entretien ordinaire de la propriété (journées d'ouvriers)	177 80		
Appointements de M. Ramasse, surveillant à Ton-ka-dou.....	595 00		
Macadamisage des allées de la propriété et achat de granit	79 70		
Déplacement et replacement de l'appontement à Ton-ka-dou	84 00		
Construction d'une muraille de quai formant défense de rive	4,567 90		
		5,504 40	
			29,142 89
CHAPITRE 5.—TRAVAUX NEUFS ET EXPROPRIATIONS			
Art. 1.—TRAVAUX NEUFS :			
Supplément à l'agent détaché à Ton-ka-dou.....	60 00		
Construction de réservoirs, filtres, etc., (Entreprise Ya-kee)	17,166 12		
Indemnité mentionnée au contrat de l'Ingénieur...	4,424 79		
Fabrication du mortier (coolies)	161 04		
Achat de ciment	4,172 40		
Aération des couches filtrantes (achat de tuyaux)....	160 56		
Fourniture de 6 échelles fer forgé pour les filtres.....	144 00		
Construction de l'usine élévatoire.....	11,000 00		
Fourniture des machines élévatoire (Payt. des 2/10)..	7,852 05		
,, de Tuyaux (,, 3/10)..	18,345 48		
,, de robinetterie (,, 1/3)..	2,439 63		
Achat de chaux pour divers	144 88		
Ouverture de la rue de Ningpo et élargissement de la rue Passiéjo (premer acompte).....	500 00		
Divers.....	194 33		
		66,765 28	
Art. 2.—EXPROPRIATIONS :			
Expropriation d'un terrain appartenant aux Messageries Maritimes pour mise à l'alignement des rues Chin-chew et Takou, superficie 0, mow 194.388 à Tls 10.000 00 le mow	1,943.88		
Frais d'acte	24 97		
Expropriation d'un terrain appartenant à la Société Immobilière de Shanghai, située rue du Whanpoo. superficie 0. mow 05162 à Tls. 11,000. le mow	567 82		
Frais d'acte	11 82		
		2,548 49	
			69,313 77
Total.....Taëls			131,485 44

5253657

		Taëls	Taëls
2o.—NOUVELLE CONCESSION			
CHAPITRE 1.—PERSONNEL			
Art. 1.—SOLDE DU PERSONNEL EUROPÉEN		925 00	
Art. 2.—SOLDE DU PERSONNEL CHINOIS		1,888 35	
			2,813 35
CHAPITRE 2.—MATÉRIEL ET BATIMENTS MUNICIPAUX			
Art. 1.—ENTRETIEN DU MATÉRIEL :			
Achat de divers outils nécessaires aux coolies pour le percement des nouvelles rues	138.47	138 47	
			138 47
CHAPITRE 3.—ENTRETIEN DE LA VOIE PUBLIQUE			
Art. 1.—PAVAGE :			
Repavage de la chaussée rue du Weikwée prolongée..	54 11	54 11	
Art. 2.—MATÉRIAUX DE MACADAMISAGE :			
Achat de matériaux ordinaires	276 37		
,, de briques cassées	2,555 30		
Chemin d'accès au camp de Cou-ka-za	483 54	3,315 21	
Art. 3.—JOURNÉES D'OUVRIERS :			
Ouverture des rues diverses (Extension).—Remblais et terrassements divers	4,495 85	4,495 85	
Art. 4.—ENTRETIEN DES TROTTOIRS :			
Repavage du trottoir, rue du cimetière	16 14	16 14	
Art. 5.—MURS DE QUAIS. Néant			
Art. 6.—PONTS ET PONTONS :			
Réparation diverses au pont de Tse-ko-kiao	37 69	37 69	
Art. 7.—ENTRETIEN DES ÉGOUTS, PUISARDS ETC.			
Construction de drains dans diverses rues de l'extension	588 99	588 99	
			8,507 99
CHAPITRE 4.—DÉPENSES DIVERSES			
Art. 1.—SERVICE DES ÉCURIES :			
Location de chevaux pendant l'année 1900	1,245 32	1,245 32	
Art. 2.—JARDINS ET CIMETIÈRE. Néant			
Art. 3.—RUE DE ZI-KA-WEI :			
Repiquage et cylindrage de la route	8 80	8 80	
Art. 4.—FÊTE NATIONALE : Néant			
Art. 5.—FRAIS IMPRÉVUS :			
Lever de plan de l'extension, pose de numéros par les percepteurs	29 01		
Eclairage au pétrole de l'extension	478 32		
Achat de plaques pour numérotage des rues et des maisons	118 30		
Impressions chinoises, achat de plans divers	318 43		
Bornage de l'extension	840 50	1,784 56	
		3,038 68	11,459 81
A reporter.....Taëls			

5253658

		Taëls	Taëls
Report.....		3,038 69	11,459 81
Art. 6.—FRAIS DE BUREAU :			
Frais de bureau pendant l'année 1900.....	9 06		
		9 06	
			3,047 74
CHAPITRE 5.—TRAVAUX NEUFS ET EXPROPRIATIONS			
Art. 1.—TRAVAUX NEUFS :			
Appointements de M. Boulle.....	76 44		
Curage de l'arroyo (1er acompte).....	300 00		
		376 44	
Art. 2.—EXPROPRIATIONS :			
1° Payé au Municipal Council, la somme de à titre d'indemnité pour les travaux faits sur la rue Kau chan, côte est du Cimetière	1,000 00		
2° Payé au Municipal Council la somme de représentant envion le ¼ du coût de la construction d'un mur en briques, devant entourer le terrain du Cimetière (3mows 444 de terrain, lot N° 813).....	1,500 00		
	2,500 00		
Indemnités diverses payées à des propriétaires chinois pour démolition de maisons, enlèvement de tombes	1,269 55		
Ouverture de la rue du Consulat prolongée, achat du terrain enregistrée au Consulat d'Angleterre sous le N° 3.209 et frais d'acte de vente.....	552 52		
Cession d'une bande de terrain nécessaire pour le prolongement des rues Si-kiang et Tien-chan (Terrain cédé par MM. Atkinson et Dallas.....	735 00		
		5,057 07	
			5,433 51
			19,941 06

Récapitulation

Ancienne Concession..... .....Tls. 131,485.44

Agrandissement de la Concession..... ..... ,, 19,941.06

Total général.....Taëls 151,426.50

A déduire :

Sommes remboursées par les troupes..... 15,237.65

Dépenses effectives faites..... 136,188.85

Dressé par l'Ingénieur soussigné

Shanghai, le 31 décembre 1900

J. J. CHOLLOT

5253659

TABLEAU DES RECETTES EFFECTUEES PAR LE SERVICE DES TRAVAUX EN 1900

Mois	Amendes infligées par le service de la salubrité	Sommes perçues pour l'enlèvement des déblais	Totaux	Observations
	Taëls.	Taëls.	Taëls.	
Janvier	0.90	6.41	7.31	Les amendes perçues en sapèques, ont été calculées à raison de 1000 sapèques pour un dollar et au change de 75 taëls pour 100 dollars
Février	0.90	7.14	8.04	
Mars	1.31	13.82	15.13	
Avril	...	4.90	4.90	
Mai	...	4.89	4.89	
Juin	...	15.75	15.75	
Juillet	5.20	6.67	11.87	
Août	...	8.55	8.55	
Septembre	...	4.01	4.01	
Octobre	...	3.57	3.57	
Novembre	...	10.73	10.73	
Décembre	...	6.76	6.76	
Totaux...	8.31	93.20	101.51	

Shanghai, le 31 décembre 1900

L'Ingénieur de la Municipalité

J. J. CHOLLOT

5253660

TABLEAU DE LA CONSOMMATION D'EAU PENDANT L'ANNÉE 1900

Mois	Lavage des caniveaux	Urinoirs publics	Urinoirs dans les bâtiments municipaux	Arrosage des rues	Lavage des égoûts	Lavage des tombereaux	Macadamisage des rues	Bâtiments municipaux	Incendies	Bornes-fontaines	Lavage aux prisons de l'ouest	Brigade sanitaire		Totaux	Sommes payées
	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	Taëls
Janvier	44,029	187,488	33,480	20,625	----	18,000	5.450	155,000	----	1,964,160	9,000	----	----	2,437,232	487 45
Février	88,058	169,344	30,240	118,750	----	56,000	3,400	140,000	----	1,774 080	18,000	----	----	2,377,872	475·57
Mars	132,087	208,320	37,200	222,125	----	36,000	9,750	155,000	127,950	1,964,160	13,500	----	----	2,906,092	581.22
Avril	176,116	221,760	39.600	223,625	----	36,000	9,130	150,000	----	1,900,800	18,000	----	----	2,775,031	555.01
Mai	528,348	270,816	48,360	507,500	----	36,000	4,595	155,000	----	1,964,160	18,000	7,938	----	3,540,717	708.14
Juin	220,145	302,400	54,000	506,750	36,000	36,000	----	150,000	----	2,851,200	22,500	12,924	----	4,191,919	838.38
Juillet	264,174	312,480	55.800	549,875	68,700	45,000	2,310	155,000	----	2,946,240	18,000	15,357	----	4,432,936	886 59
Août	308,203	312 480	55,800	625,125	19,800	36,000	11.475	155,000	27,000	2,946,240	18,000	14,808	----	4,529,931	905.99
Septembre	308,203	302,400	----	390,625	28,500	----	4,090	484,512	----	2,851,200	----	7,350	----	4,376,880	875.38
Octobre	308 203	270,816	----	413,750	11,250	----	6,985	425,390	139,500	1,964,160	----	----	----	3,540,054	708.01
Novembre	264,174	201,600	----	228,375	----	----	6,110	415,270	----	1,900,800	----	----	----	3,016,329	603.27
Décembre	132,087	187,488	----	106 250	----	27,000	835	272,050	----	1,964 160	---	----	----	2,689 870	537.97
Totaux	2,773,827	2,947,392	354,480	3,913,375	164,250	306,000	64,130	2,812,222	294.450	26,991,360	135,000	58,377	- .	40,814.863	8,162.98

NOTA.—Un gallon égale 4 litres^{5435} et les sommes payées sont calculées à raison de 1 Taël par 5,000 gallons. A l'arivée des troupes au mois de septembre, des compteurs ont été installés dans les divers bâtiments municipaux.

Shanghai, le 31 décembre 1900

L'Ingénieur de la Municipalité

J. J. CHOLLOT

5253661

USINE ELECTRIQUE

5253663

RAPPORT

NOTE SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'USINE ÉLECTRIQUE ET L'IMPORTANCE DE L'INSTALLATION AU 31 DÉCEMBRE 1900

Le nombre des abonnés à la lumière électrique a sensiblement augmenté pendant l'exercice 1900.

L'usine compte actuellement 73 abonnés pour 1769 lampes installées ; soit une augmentation, sur l'exercice précedent, de 23 clients pour 242 lampes.

Une grande amélioration a été apportée, dans l'éclairage des rues principalement dans la rue du Consulat où l'addition de 7 lampes à arc a donné des résultats très satisfaisants.

Bientôt, toutes les lampes de 10 et 16 bougies des autres rues, seront remplacées par des lampes de 24.

Ce changement se fait au fur et à mesure de l'usure des lampes.

L'importance des installations s'est augmentée, vers la fin de l'année, de l'éclairage électrique de l'extension et du camp de Cou-Ka-Za.

En ce moment, il n'y a que 6 régulateurs en fonction sur l'extension.

Sous peu, l'éclairage de cette zône, sera rendu plus complet, par la mise en place de 8 nouvelles lampes à arc.

Le nombre total des lampes installées au 1er janvier 1901 est de :

Abonnés :	1769	lampes	à	incandescence	et	9 arcs
Camp militaire :	106	,,	,,	,,	3	,,
Installations Municipales :..	602	,,	,,	,,	26	,,
Total :	2477	,,	,,	,,	38	,,

Ces nombres représentent une puissance approximative d'installation de 74.3 Kilowatts pour les abonnés et 54.6 pour la Municipalité, soit au total : 128.9 kilowatts.

Les besoins journaliers n'exigent que la marche de deux groupes couplés pendant 5 ou 6 heures et travaillant à pleine charge, pendant 1 heure ½ environ.

5253664

A partir de minuit, un seul groupe est suffisant pour assurer le service.

Le temps de marche de l'usine a été augmenté d'environ 2 heures par jour et plus pendant les journées sombres.

Cette mesure quoique dispendieuse, n'a été prise que pour donner plus de satisfaction aux abonnés.

Le Directeur de l'Usine Electrique

A. BROCHIER

5253665

5253666

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

RÉCAPITULATION DES ÉTATS MENSUELS DES RECETTES PENDANT L'EXERCICE 1900

EPOQUES	Nombre des abonnés	Consommation	Fournitures et frais d'installation	Location des compteurs	Garanties remboursables	Souffrances de 1899	Totaux
Décembre 1899	55	581.48	128.12	25.25	6.96	1546.80	2288.61
Janvier 1900	61	768.85	203.39	26 75	18.26	--	1017.25
Février ,,	62	606.67	241 17	27.00	22.68	--	897.52
Mars ,,	65	678.09	70 05	30.25	17.08	--	795.47
Avril ,,	67	663.02	126.54	30.75	5.60	--	825.91
Mai ,,	68	553.65	1136.04	31.75	21.00	--	1742.44
Juin ,,	72	523.47	107.04	31.25	14.56	--	676.32
Juillet ,,	72	572.33	603 38	35.75	--	--	1211.46
Août ,,	72	617.47	318.91	37.50	--	--	973.88
Septembre ,,	72	612.26	49.56	34.75	--	--	696.57
Octobre ,,	72	690.94	954.20	39.00	32.00	--	1716.14
Novembre ,,	72	762.50	2580.52	34.00	--	--	3377.02
Totaux Taëls....		7630.73	6518.92	384.00	138.14	1546.80	16218.59

N.B.—Le montant des souffrance tombées en non-valeur est de: Tls. 37, 34

Shanghaï, le 15 janvier 1901

Le Directeur de l'Usine Électrique

A. BROCHIER

ETAT FINANCIER DU FONCTIONNEMENT DE L'USINE ÉLECTRIQUE PENDANT L'EXERCICE 1900

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1900

Recettes perçues, y compris les 2,500.00 Tls. payés par l'administration militaire	...	16,218.59	Personnel de l'usine	5,922.50	
Inventaire des articles du magasin électrique au 10 décembre 1900	7,328.03	...	Charbon	5,150.00	
Valeur des compteurs placés chez les abonnés au 31 décembre 1900	2,447.56		Entretien de l'usine	4,421.11	
		9,775.59	Entretien de la canalisation extérieure	560.65	
Garanties acquises	...	38.16	Achat d'articles divers pour les abonnés et le magasin	5,650.08	
Extension	...	7,570.42	Achat d'articles divers pour le Sémaphore	543.49	
Sémaphore	...	543.49	Achat d'articles divers pour les sonneries et téléphones privés	23.95	
Sonneries et téléphones privés de la M. F.	...	23.95			22,271.78
Installation des joints d'expansion pour les conduites de vapeur et d'un filtre pour les chaudières, par M.M. Boyd & Cie.	...	2,182.30	Personnel employé pour les travaux électriques de l'Extension	125.21	
			Achat de matériel électrique et divers pour...dº.—	7,330.73	
			Articles sortis du magasin pour dº (au 10/12/00)	114.48	
					7,570.42
			Part contributive payée par l'administration militaire pour l'installation de la lumière électrique au camp de Kou-ka-za	...	2,500.00
			Souffrances de 1899	1,546.80	
			Crédit de 1899	12.88	
					1,559.68
			Inventaire des articles du magasin électrique et valeur des compteurs placés chez les abonnés au 23 décembre 1899	...	8,936.13
			Garanties remboursables, exercice 1900	...	138.14
Total.....Taëls	...	36,352.50	Total.....Taëls		42,976.15
			Actif ,, ,,		36,352.50

Pour l'éclairage de la Concession : Dépense réelle du fonctionnement de l'usine électrique, égale différence en Taëls..... 6,623.65

Shanghai, le 15 janvier 1901

Le Directeur de l'Usine Électrique

A. BROCHIER

5253667

GARDE MUNICIPALE

RAPPORT DE FIN D'ANNÉE

[1900]

5253669

5253670

GARDE MUNICIPALE

RAPPORT DE FIN D'ANNÉE
[1900]

Situation générale.—Par suite de l'Extension de la Concession le service de la Garde se trouve proportionnellement plus chargé ; d'autant plus chargé que l'effectif présent des agents européens reste presque en tout temps inférieur au chiffre normal. Le recrutement se fait difficilement ; les travaux du chemin de fer de Hang Keou ont provoqué quelques démissions parmi nos agents et ont attiré à eux certains candidats ; on nous annonce cependant quelques candidatures parmi les soldats d'Artillerie et d'Infanterie de Marine prochainement libérables à Shanghai, ainsi que parmi les marins de l'Etat. Il existe actuellement huit vacances.

L'effectif des indigènes, augmenté de 15 sujets en mars dernier, donne aujourd'hui le chiffre de 77. Ce chiffre devient insuffisant en présence de l'ouverture de nombreuse rues sur l'Extension, de la construction de nouvelles routes à surveiller en dehors de nos limites et de la surveillance qui nous incombe sur la route de SICAWEI dans toute son étendue. (Voir ci-joint le tableau de l'effectif de tout le personnel au 31 décembre).

Le personnel, en général, ne cesse de montrer la meilleure volonté et le plus grand zèle dans le service. La surveillance du service s'exerce dans les meilleures conditions possibles ; elle est incessante et nul ne peut y échapper. Aussi les manquements dans le service deviennent de plus en plus rares ; les recettes effectuées par les soins de la Garde en taxes sur les véhicules et en amendes se ressentent de cette active surveillance et progressent sensiblement d'année en année.

Arrestations.—Les arrestations opérées pendant l'année s'élèvent au chiffre de 28 pour les Européens et de 2,459 pour les indigènes, avec une diminution, pour ces derniers, d'environ 500 sur l'année 1899,

Le chiffre des Européens comprend 20 sujets de diverses nationalités arrêtés pour ivresse et scandale causé sur la voie publique, 2 pour coups et blessures sans suites graves, 5 pour escroquerie, 1 Italien pour tentative de meurtre sur un de ses compatriotes ; ce dernier coupable a été déféré à la juridiction de son consul.

Deux tableaux joints au présent rapport portent les divers motifs de toutes les arrestations faites, tant parmi les Européens que parmi les indigènes.

5253671

Incendies.—Trois cas d'incendie seulement se sont produits sur la concession : l'un du 28 mars, a causé la perte de dix maisons chinoises ; deux indigènes y ont trouvé la mort. Le second, du 4 août, a détruit onze maisons et endommagé plusieurs autres ; le corps d'une petite fille de 10 ans a été retiré des décombres. Le troisième, du 30 octobre, a détruit six maisons, sans accident de personne.

Treize commencements d'incendie se sont produits pendant l'année sans suites graves, ayant été éteints par la Police.

Chiens malades, abandonnés, ou circulant sans muselière.—La partie comprenant l'Extension de la Concession était infestée de chiens malades, galeux, abandonnés, qui ont presque tous disparu à la suite des mesures énergiques prises par notre service. Sur 350 chiens capturés par les agents sur toute la Concession, trois chiens européens ont été rendus à leurs maitres contre amende ; les autres, tous chiens du pays, ont été détruits par immersion.

Bureau de bienfaisance.—Les agents ont trouvé sur la voie publique et fait enlever par le bureau de Bienfaisance chinois de la Concession, 29 cadavres de Chinois morts de misère et 20 cadavres d'enfants des deux sexes.

Hôpital chinois.—D'autre part 44 indigènes trouvés malades, abandonés sur la voie publique, ont été envoyés à l'hôpital de Shantung Road, où les soins nécessaires à leur état sont toujours donnés sans retard aux malheureux malades que nous y envoyons.

Plaintes de vols.—Les trois postes de police ont reçu 195 plaintes de vol de diverses importances.—Ces plaintes sont toujours remises de suite au service de la sûreté et le plus souvent, les détectives réussisent à découvrir les auteurs des vols et à retrouver les objets volés. La découverte des objets volés dans le courant de l'année s'est opéré dans la proportion d'environ 75 %.

Situation sanitaire du personnel.—Le régistre des malades porte 382 journées d'exemption ou d'infirmerie pour le personnel européen, la plupart pour fièvre et diarrhée, quelques cas de dyssenterie, etc ; quatre agents on passé 134 jours à l'hôpital pour diarrhée, asthme, rhume, dyssenterie ; deux d'entre eux, les gardes Lavabre et Georges, ont dû être envoyés en congé pour rétablir leur santé.

En ce qui concerne les agents indigènes, 36 d'entre eux ont fait 192 journées d'exemption ou d'infirmerie; sur ces 36 agents 9 ont fait en plus 225 journées d'hôpital ; fièvre, diarrhée, plaies aux pieds, embarras gastriques. L'état sanitaire s'est beaucoup amélioré depuis la fin des chaleurs ; nous n'avons personne à l'hôpital ni à l'infirmerie en ce moment ; un seul malade à la chambre.

Le Chef de la Garde croit devoir recommander le personnel de la Garde à la bienveillance de Monsieur le Consul Général de France, à la bienveillance de

5253672

Monsieur le Président et de Messieurs les Membres du Conseil d'Administration Municipale, surtout en ce qui concerne le personnel européen, dont le dévouement est à toute épreuve. La tâche de la Garde Municipale est souvent difficile et toujours délicate : quoi qu'il arrive elle ne faillira pas à ses devoirs.

Shanghai, le 31 décembre 1900

Le Chef de la Garde

KREMER

Ci-joint 3 états :

État de l'effectif du Personnel de la Garde,

Etat des arrestations des Européens,

Etat des arrestations des Indigènes.

5253673

EFFECTIF DE LA GARDE MUNICIPALE

AU 31 DÉCEMBRE 1900

Grades ou emplois	Effectif normal		Vacances	Présents au			Congé	Effectif inscrit au 31 décembre		OBSERVATIONS
	Européens	Chinois		Poste central	Poste de l'est	Poste de l'ouest		Européens	Chinois	
Chef de la Garde	1	--	--	1	--	--	--	1	--	
Sous-Chef	1	--	--	--	1	--	--	1	--	
Chef du poste de l'Ouest	1	--	--	--	--	1	--	1	--	
Inspecteur de la Sûreté	1	--	--	1	--	--	--	1	--	
Sergents	7	--	--	3	1	3	--	7	--	
Brigadiers	5	--	--	1	1	3	--	5	--	
Commis aux écritures	1	--	--	1	--	--	--	1	--	
Geôlier	1	--	--	--	--	1	--	1	--	
Agents européens	27	--	8	10	5	2	2	19	--	
Inspecteur chinois	--	1	--	1	--	--	--	--	1	
Agents chinois	--	77	--	32	14	31	--	--	77	
Interprètes	--	5	--	2	1	2	--	--	5	
Sergents chinois	--	3	--	3	--	--	--	--	3	
Détectives	--	20	--	20	--	--	--	--	20	
	45	106	8	75	23	43	2	37	106	
	151							143		

Il existe en outre du personnel chinois compris dans ce tableau :

4 Tailleurs,

1 Boy de bureau,

11 Coolies pour les trois postes,

5 Coolies de Jin-rick-shaws.

Shanghai, le 31 décembre 1900

Le Chef de la Garde

KREMER

ARRESTATIONS D'EUROPÉENS OPÉRÉES PAR LA GARDE PENDANT L'ANNÉE 1900

5253674

ARRESTATIONS D'EUROPÉENS OPÉRÉES PAR LA GARDE PENDANT L'ANNÉE 1900

Nationalités	Ivresse			Coups et Blessures			Scandale			Contestations			Escroqueries			Tentative d'homicides			Homicides			Désertions			Totaux
	Marins		Civils	Marins		Civils	Marins		Civils	Marins		Civils	Marins		Civils	Marins		Civils	Marins		Civils	Marins		Civils	
	de l'Etat	du Com.		de l'Etat	du Com.		de l'Etat	du Com.		de l'Etat	du Com.		de l'Etat	du Com.		de l'Etat	du Com.		de l'Etat	du Com.		de l'Etat	du Com.		
Français	4	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6
Russes	2	...	1	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3
Allemands	..	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
Anglais	...	...	3	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5
Américains	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3
Italiens	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	2
Hollandais	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
Grecs	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Belges	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
Japonais	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4
Indiens	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
Totaux	10	...	10	...	1	1	...	...	...	...	...	...	3	...	2	...	...	1	...	...	...	...	...	...	28

Shanghai, le 31 décembre 1900

Le Chef de la Garde

KREMER

5253675

5253676

ETAT RÉCAPITULATIF DES ARRESTATIONS D'INDIGÈNES OPÉRÉES PAR LA GARDE MUNICIPALE DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1900

Mois	Incendiaires	Ivresse tapageuse	Coups et blessures	Disputes	Dégats aux propriétés	Vols simples	Vols qualifiés	Contestations	Insultes	Tapage et scandale	Vagabondage	Tentative de vol	Escroqueries	Refus de payer des consommations	Homicides	Contraventions aux règlements de police	Refus de payer l'impôt	Violations de domicile	Recels	Dettes	Attentats à la pudeur	Résistance à la police	Adultères	Totaux
Janvier	..	..	4	..	1	77	..	..	6	48	11	19	9	1	..	3	..	..	1	..	..	..	1	181
Février	..	4	..	..	..	41	..	..	8	31	7	9	23	..	..	11	..	..	3	..	..	..	..	137
Mars	..	6	17	..	2	101	..	..	5	54	33	10	33	..	..	5	..	..	..	4	1	..	..	271
Avril	..	5	13	..	2	88	..	..	14	70	25	8	.	..	1	7	1	..	..	..	..	..	..	234
Mai	..	6	10	..	17	105	..	..	2	58	26	11	21	1	..	12	..	..	6	..	..	..	..	275
Juin	1	3	9	..	5	84	..	..	19	68	27	7	26	..	..	3	4	..	4	..	..	..	..	260
Juillet	..	7	12	..	3	91	..	..	10	59	10	5	16	..	..	3	..	..	..	..	..	..	..	216
Août	..	9	11	..	4	61	..	2	12	54	10	7	18	..	..	9	1	..	3	..	..	..	..	201
Septembre	..	7	3	..	13	90	..	..	6	40	6	..	21	7	..	5	1	..	2	..	..	..	..	201
Octobre	1	4	6	..	18	87	..	..	9	32	13	7	15	..	..	1	..	..	1	..	..	..	..	194
Novembre	..	6	13	..	12	67	..	6	1	22	36	11	11	1	..	35	..	..	2	..	..	1	..	224
Décembre	..	..	2	..	5	34	..	..	..	5	6	..	5	..	..	..	..	..	4	4	..	..	..	65
Totaux	2	57	100	..	82	926	..	8	92	541	210	94	198	10	1	94	7	..	26	8	1	1	1	2459

Shanghai, le 31 décembre 1899

Le Chef de la Garde

KREMER

RAPPORTS SANITAIRES

5253677

RAPPORT

SUR LE SERVICE MÉDICAL DE LA MUNICIPALITÉ FRANÇAISE

PENDANT L'ANNÉE 1900

Les rapports médicaux adressés au Conseil à la fin de chaque mois donnent les résultats suivants pour l'année 1900:

Nombre de malades soignés à l'hôpital.....	32
,, ,, à l'infirmerie ou en ville	138
Total :	170

Nombre de journées d'hôpital.....	511
,, ,, d'infirmerie ou d'exemption de service	771
Total :	1282

La nomenclature des maladies comprend :

Blessés.....	63
Fiévreux.....	89
Vénériens.....	18

Le nombre des journées d'hôpital ou d'infirmerie, de même que celui des malades est sensiblement plus élevé que celui des années précedentes. Mais, si l'on vient à songer à l'augmentation numérique des Agents, Interprètes et Détectives indigènes pendant ces douze derniers mois, la morbidité relative des employés de la Municipalité et des Agents de la Garde paraît être demeurée sensiblement égale à celle des années précedentes.

Pour expliquer dans une certaine mesure le total assez élevé des journées d'hôpital ou d'infirmerie, je dois rappeler ici qu'un seul Agent indigène compte à lui seul dans cette statistique pour cent jours environ par suite d'une fracture du col du fémur. On pourrait citer aussi tel Agent européen, mordu au mois de septembre par un chien enragé, lequel a dû être exempté de service pendant un mois alors qu'il était traité, au laboratoire Pasteur de Shanghaï, par des inoculations antirabiques qui, selon toute apparence, ont réussi à le préserver de la rage.

5253679

Nous n'avons à signaler la mort d'aucun Agent européen. Seul, un vieil Interprète chinois, de santé chancelante, a succombé dans les premiers mois de l'année.

Depuis le 4 août 1900, nous avons eu à donner des soins à 30 miliciens annamites, appelés ici pour renforcer la Garde Municipale. L'état sanitaire de ce groupe ethnique nous parait devoir être indiqué à part, plutôt que dans une statistique générale. Il nous a fourni en tout 12 malades, non compris les indisposition passagères ; savoir : 8 cas de maladies internes (fièvre, pneumonie, diarrhée) et 4 cas de maladies vénériennes. Il semblerait donc que les Annamites ont jusqu'à présent assez bien supporté le climat de Shanghai ; mais leur séjour ici n'est pas encore assez long pour que cette expérience d'acclimatement soit concluante. Je dois cependant ajouter que je n'ai pas encore observé parmi ces miliciens de maladie directement imputable au froid.

En ce qui concerne la santé publique pour l'ensemble des Concesi ons française et étrangères, il y a lieu de signaler 97 décès parmi les résidents en 1900. Le total de ces résidents non Chinois étant estimé a 6774, d'après le dernier recensement, le taux de la mortalité serait donc de 14.3 pour mille. On ne pourrait que s'applaudir d'une proportion relativement si faible de la mortalité locale, s'il ne fallait tenir compte de l'émigration habituelle de la plupart des résidents âgés vers leurs pays d'origine, où ils vont vivre leurs dernières années. Nous comptons donc très peu de vieillards parmi nous et leur absence allège d'autant notre statistique des décès.

Parmi les non résidents (soldats, marins, civils ayant moins de six mois de séjour) on a enregistré 70 décès, chiffre qui n'a rien de surprenant étant donné le nombre considérable de troupes tenant garnison ici depuis environ six mois, par suite des troubles dont le nord de la Chine vient d'être le théâtre.

Bien que nous ayons échappé encore une fois en 1900 à l'apparition estivale du choléra, les autres maladies infectieuses ont causé bien des décès, aussi bien parmi les résidents que les non résidents. Ainsi :

fièvre typhoïde	10	décès
dysenterie	3	,,
diphtérie	2	,,
fièvre scarlatine	3	,,
pneumonie lobaire	2	,,
petite vérole	2	,,
diarrhée infantile	6	,,
tuberculose	17	,,

On place avec raison aujourd'hui la tuberculose au nombre des maladies infectieuses, et, comme on peut s'en rendre compte par le tableau ci-dessus, cette terrible infection, presque inconnue ici il y a 10 ans dans le milieu européen, progresse d'année en année et se trouve aujourd'hui en tête des maladies infectieuses, au point

5253680

de vue du nombre de ses victimes. A ce propos, je n'hésite pas à répéter ce que je disais dans mon rapport médical de l'an dernier, savoir : que la fréquence croissante de la tuberculose et des maladies de poitrine se trouve en relation étroite avec la hausse des loyers, laquelle force des familles trop nombreuse à vivre entassées dans des logements trop étroits et dont le cube d'air est tout à fait insuffisant pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil respiratoire.

Vaccination. — Le nombre des indigènes vaccinés par le médeicin chinois chargé de ce service s'est élevé à 184 et celui des malades indigènes soignés gratuitement par lui et pourvus de médicaments aux frais de la Municipalité à 697.

Dr. Ed. H. BLANC

Médecin de la Municipalité française

Shanghai, janvier 1901.

5253681

RAPPORT

DE MM. KEYLOCK & PRATT, VÉTÉRINAIRES, CHARGÉS DE L'INSPECTION DES LAITERIES, MARCHÉS, ÉCURIES, BOUCHERIES, ETC., ETC.

The Secretary,

The French Municipal Council, Present.

Sir,

We have the honour to submit to your notice our annual report for the year ending December 31st, 1900.

RABIES.—Again we are able to record a decided diminution in the number of cases occurring during the last twelve months, the result we believe of destroying as far as possible all homeless dogs. Isolated cases will, and do occur, but provided the destruction of these dogs be continued periodically, the disease will never reach its former prevalence.

GLANDERS.—It is to be regretted that we must admit this disease is still increasing. At any time it is a very difficult affection to suppress, and, as it is at present allowed to propagate without restriction in Shanghai, its eradication in the future will become very difficult and very costly. It must be borne in mind that horses and ponies are daily becoming more essential to the wants of the community, therefore more valuable and more numerous. The Chinese livery stable is undoubtedly the hot-bed of the disease, principally because the Chinese consider that the disease is curable, as the symptoms usually abate for a time, but an animal affected showing no symptoms is a source of danger to any horse or pony he may come in contact with.

DAIRIES.—These have been regularly inspected during the past year, and as regards the sanitary conditions may be compared favourably with any public dairies at home. Tuberculosis is still an existant evil and it seems impossible to deal with it unless compensation be paid to the owners of affected cattle. Recent testing with tuberculein indicates that 20 per cent. of all dairy cattle here are affected with the disease.

Owing to the large importation of cattle during the last six months, Rinderpest has been very prevalent during that period and a large number of dairy cattle have been lost from the disease. A series of experiments based upon the South African serum treatment have been carried out in six of the affected dairies

5253682

resulting in success up to a certain point. It was found that it was impossible to rely on serum prepared here at present, consequently arrangements have been made with the authorities in South Africa whereby serum of a known strength may be obtained from that country; this should enable us to render the whole of the dairy cattle in Shanghai immune to the disease,

We have the honour to be, Sir,

Your obedient servants,

KEYLOCK & PRATT.

5253683

BUDGET 1901

5253685

	Tls. c.	Tls. c.
CHAPITRE 1.—IMPÔTS		
Art. 1.—*Impôt foncier :* $\frac{5}{10}$ % de la valeur assignée à la propriété foncière, suivant le rôle, moins les dégrèvements divers accordés aux établissements consacrés au culte	25,500 00	
Art. 2.—*Impôt locatif européen :* Tls. 5 % de la valeur locative. Montant des quittances 6,300 00 Allocation pour quittances tombées en nonvaleur 100 00	6,200 00	
Art. 3.—*Impôt locatif chinois :* 11 % de la valeur locative. Montant des quittances 73,000 00 Allocation pour quittances tombées en non valeur 1,000 00	72,000 00	
		103,700 00
CHAPITRE 2.—LICENCES		
Art. 1.—*Hôtels, théâtres, etc:* Droits de licence	500 00	
Art. 2.—*Débits de boissons chinois :* Droits de licence perçus mensuellement suivant l'importance des établissements	2,700 00	
Art. 3.—*Fumeries et débits d'opium :* Droits de licence perçus mensuellement à raison de $1.00 par 5 lampes et par mois et suivant l'importance des établissements	8,000 00	
Art. 4.—*Maisons de tolérance :* Droits de licence perçus mensuellement suivant l'importance des maisons	3,300 00	
Art. 5.—*Loueurs de brouettes :* Taxe prélevée à raison de 600 sapèques par brouette et par mois	13,000 00	
Art. 6.—*Loueurs de jinrickshas :* Taxe prélevée à raison de Tls. 1.00 par jinricksha et par mois	35,000 00	
Art. 7.—*Charrettes à bras :* Taxe prélevée à raison de $1.50 par charrette et par mois	900 00	
Art. 8.—*Loueurs de chevaux et voitures :* Taxe prélevée mensuellement d'après un tarif fixé en séance du Conseil, le 14 janvier 1881	3,300 00	
Art. 9.—*Véhicules privés:* Taxe prélevée trimestriellement d'après un tarif fixé en séance du Conseil, les 31 janvier et 14 mars 1899	4,000 00	
		70,700 00
A reporter.....Taëls		174,400 00

5253686

Titre I.—Secrétariat

Chapitre 1.—Personnel

			Tls. c.	Tls.
Art. 1.—*Personnel européen :*				
1 Secrétaire, à Tls. 350 p. m.	Tls. 4,200 00			
Indemnités de chauffage et d'éclairage, à Tls. 15.00 p.m.	180 00			
		Tls. 4,380 00		
	p. mois			
1 Contrôleur-Comptable, à	Tls. 220 00	2,640 00		
1 Percepteur, { 1 mois à Tls. 190 00	Tls. 190 00	} 2,390 00		
{ 11 ,, ,, ,, 200 00	2,200 00			
1 ,, { 7 ,, ,, ,, 160 00	1,120 00	} 1,970 00		
{ 5 ,, ,, ,, 170 00	850 00			
3 ,, ,, 150 00		5,400 00		
1 ,, des bateaux et sampans à Tls. 125 00		1,500 00		
			18,280 00	
2.—*Personnel chinois :*	par mois			
1 Compradore à	Tls. 40 00	Tls. 480 00		
1 Shroff pour le Compradore	12 00	144 00		
1 Shroff de 1ère classe pour la perception	17 00	204 00		
1 Shroff de 1ère classe pour la perception	13 00	156 00		
1 Shroff de 1ère classe pour la perception	12 00	144 00		
1 Shroff de 1ère classe pour la perception	11 00	132 00		
1 Shroff de 2ème classe pour la perception	10 00	120 00		
1 Shroff de 2ème classe pour la perception	9 00	108 00		
1 Shroff de 2ème classe pour la perception	8 00	96 00		
3 Shroffs de 2ème classe pour la perception	7 50	270 00		
5 Coolies pour la perception	6 00	360 00		
1 Garçon de bureau, Interprète	12 00	144 00		
1 Garçon de bureau	9 00	108 00		
1 Coolie de bureau	6 00	72 00		
1 Sampanier	10 00	120 00		
1 Veilleur de nuit	6 00	72 00		
2 Coolies de Jinrickshas	5 50	132 00		
2 Coolies de Pankahs 3 mois ½	----	30 00		
Récompenses de fin d'année	----	116 00		
			3,008 00	
				21,288 00

Chapitre 2.—Frais Généraux

Art. 1.—Livres à souches	Tls. 500 00			
Plaques de véhicules: impression, plaques, collage, etc.	1,500 00	Tls. 2,000 00		
Art. 2.—Imprimés et fournitures de bureaux		500 00		
Art. 3.—Publication du compte-rendu		400 00		
Art. 4.—Insertions et abonnements		400 00		
Art. 5.—Dépenses imprévues et indemnités diverses		100 00		
Art. 6.—Chauffage des bureaux, de la salle du Conseil et du cabinet du Président		100 00		
Art. 7.—Menus frais		500 00		
			4,000 00	4,000 00
Total pour le Secrétariat		Taëls		25,288 00
A reporter		Taëls		25,288 00

5253687

	Tls. c.	Tls. c.
Report.. ....Taëls		174,400 00
Chapitre 3.—Taxes		
Art. 1.—*Monts de piété et marchands fripiers:* Taxe prélevée mensuellement, suivant l'importance des établissements	3,000 00	
Art. 2.—*Logeurs et changeurs:* Taxes prélevées mensuellement, la première suivant l'importance des établissements, la deuxième à raison de Tls. 0.73 par établissement et par mois	1,500 00	
Art. 3.—*Marchands forains:* Taxes prélevées mensuellement, la première à raison de Tls. 0.37 par marchand, la deuxième à raison de Tls. 0.40 pour les abris en nattes et Tls. 0.10 pour les abris en toile, par chang et par mois	1,500 00	
Art. 4.—*Taxe sur les sampans:* Prélevée mensuellement à raison de Tls. 0.37 par mois, et sur les *Cargo-boats* d'après un tarif fixé en séance du Conseil, le 14 janvier 1881	4,800 00	
Art. 5.—*Marchés:* Taxe prélevée mensuellement à raison de Tls. 1.00 pour le marché de l'Est et Tls. 0.50 pour le marché de l'Ouest	3,600 00	
Art. 6.—*Vidanges:* Monopole concédé par contrat	7,260 00	
		21,660 00
Chapitre 4.—Recettes Diverses		
Art. 1.—Droits sur les quais et jetées, perçus à raison de Tls. 2.50 par pied et par an	6,532 56	
Art. 2.—Droits pour l'embarquement et le débarquement des marchandises	42,000 00	
		48,532 56
Chapitre 5.—Recettes Accidentelles		
Art. 1.—Amendes	2,500 00	
Art. 2.—Plaques de Véhicules	250 00	
Art. 3.—Concessions dans le Cimetière	150 00	
Art. 4.—Produits divers	1,000 44	
Art. 5.—*Eclairage électrique:*		
Sect. 1.—Abonnements	9,000 00	
Sect. 2.—Remboursements d'installations	1,000 00	
Art. 6.—École Municipale	1,500 00	
Art. 7.—Travaux faits en commun	,,	
Art. 8.—Sémaphore: Contribution du Municipal Council aux dépenses pour le Sémaphore, 50 %	1,286 00	
		16,686 44
A reporter.....Taëls		261,279 00

5253688

		Tls. c.	Tls. c.
Report.....Taëls			25,288 00
Titre II.—Services divers			
CHPAITRE 1.—ALIMENTATION D'EAU			
Art. 1.—Abonnement à la "Shanghai Waterworks Co."	Tls. 8,400 00		
Art. 2.—Installation et réparation d'appareils, etc.....	,, 600 00		
		9,000 00	
CHAPITRE 2.—ÉCLAIRAGE			
Art. 1.—Eclairage au gaz, au pétrole, etc.	Tls. 100 00		
Eclairage à lumière électrique:			
Art. 2.—*Personnel européen:*			
1 Directeur de l'Usine à Tls. 225 par mois....	Tls. 2,700 00		
Indemnités de chauffage et d'éclairage, à Tls. 10 par mois	,, 120 00		
Provision pour différence de change.....	,, 60 00		
	Tls. 2,880 00		
1 Elève-Electricien à Tls. 60 par mois.....	Tls. 720 00		
Personnel chinois:			
1 Chef Electricien à Tls. 25.00 par mois	Tls. 300 00		
2 Electriciens ,, 15.00 ,,	360 00		
2 ,, ,, 12.00 ,,	288 00		
2 Mécaniciens ,, 25.00 ,,	600 00		
2 ,, ,, 15.00 ,,	360 00		
2 Chauffeurs ,, 14.00 ,,	336 00		
8 Coolies ,, 7.00 ,,	672 00		
2 Coolies de Jinrickshaw à Tls. 5.50 par mois.....	132 00		
Heures supplémentaires et gratifications de fin d'année.....	212 00		
	6,860 00		
Art. 3.—*Entretien:*			
Charbon, environ 900 tonnes.....	Tls. 7,000 00		
Huile	550 00		
Balais pour dynamos, clapets pour condenseurs, boulons, terre réfractaire, coke, caoutchouc, charbon de forge outillage et divers, environ.....	700 00		
Imprévu	250 00		
Charbon pour lampes à arc, 9.300 paires	490 00		
Lampes à incandescence, entretien des conducteurs isolés	850 00		
Réparations diverses, remplacement de poteaux, isolateurs, peinture des poteaux de la canalisation, candélabres, lanternes, etc., etc.....	460 00		
	10,300 00		
Art. 4.—*Installations:*			
Sect. 1.—Installations particulières.....	1,500 00		
Sect. 2.—Installations Municipales.....	500 00		
	2,000 00		
		19,260 00	
Report.....Taëls		28,260 00	25,288 00

5253689

Report.....Taëls 261,279 00

A reporter.....Taëls 261,279 00

5253690

		Tls. c.	Tls. c.
Report.....Taëls		28,260 00	25,288 00
CHAPITRE 3.—TÉLÉPHONES, HORLOGE ET PENDULES			
Art. 1.—Abonnement au Service téléphonique: Secrétariat, Police (3 postes), maison et bureau de l'Ingénieur, Eglise St. Joseph Camp Militaire, Consulat Général de France, Tonkadou etc	Tls. 910 00		
Art. 2.—Horloge et Pendules (remontage).....	125 00		
Art. 3.—Provision pour remplacement d'appareils et entretien de l'horloge et des pendules.	400 00		
		1,435 00	
CHAPITRE 4.—SERVICE MÉDICAL			
Art. 1.—Honoraires du Médecin pour le Service du personnel, Tls. 125 00 par mois....	Tls. 1,500 00		
Art. 2,—Service de la vaccine (Médecin chinois) $ 20.00 par mois.....	200 00		
Art. 3.—Médicaments et menues dépenses de l'Infirmerie	700 00		
Art. 4.—Hôpital et inhumations.....	300 00		
Art. 5.—Solde de l'Infirmier, Tls. 85 00 par mois	1,020 00		
Art. 6.—*Service de la Salubrité :* Tls.			
Brigade sanitaire pendant les chaleurs (4 mois) 240 00			
Bateaux et personnel pour le transport des ordures ménagères Tls. 85.00 par mois..1,020 00			
Inspecteur des laiteries, marchés, boucheries, etc., Tls. 50.00 par mois 600 00			
	1,860 00		
CHAPITRE 5.—SÉMAPHORE		5,580 00	
Art. 1.—Abonnement à l'Observatoire de Zicawei, Tls. Tls. 25.00 par mois 300 00			
Un calculateur chinois, $5.00 par mois 45 00	345 00		
Art. 2.—*Service téléphonique et électrique:*			
Sémaphore .....Tls. 40 00			
Observatoire et boule méridienne..... 200 00	240 00		
Art. 3.—*Personnel :*			
Un employé en charge, par mois.. Tls. 75 00			
Indemnités de chauffage de logement, et d'éclairage, par mois.. ,, 25 00			
	1,200 00		
1 Gardien, à Tls. 8.00 par mois..... 96 00			
1 Coolie de jinricksha, Tls. 5.00 par mois... 60 00			
1 Courrier porteur du bulletin quotidien, à 3,000 sapèques par mois..... 31 00			
	1,387 00		
Art. 4.—*Dépenses diverses :*			
Etamine pour pavillons, drisses, imprimés, entretien, etc.,.....	600 00		
		2,572 00	
A Reporter.....Taëls		37,817 00	25,288 00

5253691

Report.....Taëls 261,279 00

A reporter.....Taëls 261,279 00

5253692

		Tls. c.	Tls. c.
Report..... ....Taëls		37,847 00	25,288 00
CHAPITRE 6.—ALLOCATIONS ET DONATIONS			
Art. 1.—Orphelinat	Tls. 1,500 00		
,, 2.—Hôpital général	1,000 00		
,, 3.—Hôpitaux chinois	300 00		
,, 4.—Dispensaire	600 00		
,, 5.—Institut Pasteur	500 00		
,, 6.—Lazaret de Chang-pao-sha	3,000 00		
,, 7.—Caisse de secours	200 00		
,, 8.—Musique de la ville	1,500 00		
,, 9.—Shanghai Muséum	100 00		
Art. 10.—*Brigade des Pompiers:*			
Sect. 1.—Contribution au "Shanghai Fire Department" ..... Tls.	2,500 00		
Sect. 2.—Banquet annuel de la Cie. Française	200 00		
Sect. 3.—Loyer du local de la Cie. Française	120 00		
	2,820 00		
Art. 8.—*Ecole Municipale:*			
Location du local Tls. 240 par mois ..... Tls.	2,880 00		
Personnel:			
Honoraires des 3 Frères Maristes à Tls. 150 00 par mois ..... Tls.	1,800 00		
Allocation pour frais de Jinrickshas à $ 10.00 par mois	133 20		
1 Professeur de français à Tls. 40.00 par mois	480 00		
1 ,, à $ 25.00 p. m.			
1 ,, à $ 20.00 ,,			
2 ,, à $ 18.00 ,,			
3 Professeurs de chinois à $ 16.00 ,,	1,731 60		
2 ,, à $ 15.00 ,,			
1 ,, à $ 6.00 ,,			
2 Domestiques à $ 15.00 ,,			
Récompenses de fin d'année	95 20		
Frais imprévus, distribution des prix, etc.....	380 00		
	7,500 00		
		19,020 00	
CHAPITRE 7.—DÉPENSES DIVERSES			
Art. 1.—Rapatriements	500 00		
,, 2.—Assurances	750 00		
,, 3.—Achat et entretien du mobilier	500 00		
,, 4.—Imprévu	1,000 00		
,, 5.—Intérêts sur les emprunts	15,000 00		
		17,750 00	
CHAPITRE 8.—VOLONTAIRES ET DÉFENSE DE LA CONCESSION			
Art. 1.—Volontaires	1,500 00		
,, 2.—Défense de la Concession	1,000 00		
		2,500 00	
Total pour les services divers			77,117 00
A reporter..... Taëls			102,405 00

5253693

Report.....Taëls 261,279 00

A reporter.....Taëls 261,279 00

5253694

		Tls. c.	Tls. c.
Report.....Taëls			102,405 00

Titre III.—Garde Municipale

Chapitre 1.—Personnel

Art. 1.—*Personnel européen :*

1 Chef de la Garde, à Tls. 300 par mois.....Tls. 3,600 00 Indemnités de chauffage et d'éclairage à Tls. 15 par mois.... 180 00	Tls. 3,780 00	
1 Sous-Chef, à Tls. 200 par mois.....	2,400 00	
1 Chef de Poste à l'ouest à Tls. 120 par mois..	1,440 00	
1 Inspecteur de la sureté à Tls. 120 par mois .	1,440 00	
5 Sergents de 1ère. classe à Tls. 80 par mois.	4,800 00	
2 Sergents de 2ème classe, à Tls. 75 par mois.	1,800 00	
5 Brigadiers, à Tls. 65 par mois.....	3,900 00	
1 Geôlier, à Tls. 65 par mois.....	780 00	
1 Agent de 2ème classe, commis aux écritures à Tls. 55 par mois.....	660 00	
9 Agents de 1ère classe, à Tls. 60 par mois....	6,480 00	
9 ,, 2ème ,, ,, 55 ,, ...	5,940 00	
6 ,, 3ème ,, ,, 50 ,, ...	3,600 00	
	37,020 00	

Suppléments de solde pour ancienneté :

1 Sergent et 1 Agent ayant plus de 20 ans de service, à Tls. 25 par mois.....Tls.	600 00	
1 Geolier et 4 Agents ayant plus de 15 ans de service, à Tls. 20 par mois.....	1,200 00	
2 Sergents et 4 Agents ayant plus de 10 ans de service, à Tls. 12 par mois.....	864 00	
3 Sergents, et 2 Brigadiers ayant plus de 5 ans de service, à Tls. 6 par mois.....	360 00	
	3,024 00	

Art. 2.—*Personnel chinois :*

	Tls.	par mois Tls.	
18 Agents de 1ère classe.....	9 50	2,052 00	
22 ,, 2ème ,, ...	8 50	2,244 00	
37 ,, 3ème ,, ...	8 00	3,552 00	
1 Inspecteur.....	30 00	360 00	
2 Interprètes de 1ère classe.....	28 00	672 00	
2 Interprètes de 2ème classe.....	21 00	504 00	
1 Interprète de 3ème classe.....	16 00	192 00	
1 Sergent détective de 1ère classe..	25 00	300 00	
2 Sergents détectives de 2ème classe	20 00	480 00	
10 Détectives de 1ère classe.....	12 00	1,440 00	
10 Détectives de 2ème classe.....	10 00	1,200 00	
1 Tailleur de 1ère classe.....	12 00	144 00	
3 Tailleurs de 2ème classe.....	9 00	324 00	
1 Garçon de bureau.....	8 00	96 00	
5 Coolies de Jinricksha.....	5 00	300 00	
11 Coolies pour les trois Postes.....	4 50	594 00	
Récompenses de fin d'année....	...	250 00	
		14,704 00	
			54,748 00
A reporter.....Taëls			102,405 00

5253695

Report.....Taëls 261,279 00

A reporter.....Taëls 261,279 00

5253696

		Tls. c.	Tls. c.
Report..... Taëls		54,748 00	102,405 00

Titre III.—Garde Municipale

Chapitre 2.—Frais Généraux

Art. 1.—*Habillement :*

Sect. 1.—Entretien ordinaire (Européens)..... Tls.	50 00	
Sect. 2.—Entretien ordinaire (Chinois).....	50 00	
Sect. 3.—Achat de matières premières (Européens)	500 00	
Sect. 4.—Achat de matières premières (Chinois)..	400 00	
		1,000 00

Art. 2.—*Suppléments de solde pour emplois spéciaux :*

	par mois Tls.	Tls.	
Au Sergent, Garde-magasin.....	10 00	120 00	
Au Sergent, Inspecteur des marchés.....	10 00	120 00	
Au Brigadier, Instructeur.....	10 00	120 00	
A l'Agent, Armurier.....	20 00	240 00	
A l'Agent, Commis aux écritures.	10 00	120 00	
			720 00
Art. 3.—Entretien à l'armement.....			30 00
,, 4.—Nourriture des prisonniers.....			600 00
,, 5.—*Chauffage:*			
Poste central..... Tls.		500 00	
,, de l'Est.....		250 00	
,, de l'Ouest.....		250 00	
			1,000 00
,, 6.—Menus frais et dépenses imprévues.....			500 00
,, 7.—Fournitures de bureau.....			170 00
,, 8.—Prix de tir (un prix mensuel de $5.00).....			45 00
			4,065 00
Total pour la Garde Municipale..			58,813 00

Titre IV.—Travaux Publics

Chapitre 1.—Personnel

Art. 1.—*Personnel européen:*

	par mois	Tls.	
1 Ingénieur,..... à Tls.	450 00	5,400 00	
Indemnités d'éclairage, et chauffage..... à	15 00	180 00	
			5,580 00
1 Agent-Voyer,..... à	180 00	2,160 00	
Indemnités de chauffage et d'éclairage,..... à	10 00	120 00	
			2,280 00
1 Inspecteur de la salubrité à	110 00	1,320 00	
Indemnité de logement... à	15 00	180 00	
			1,500 00
1 Commis aux écritures .. à	110 00		1,320 00
1 Mécanicien fontainier .. à	200 00		2,400 00
1 Conducteur de travaux . à	110 00	1,320 00	
Indemnité de logement... à	30 00	360 00	
			1,680 00
A reporter..... Taëls		14,760 00	161,218 00

5253697

Report.....Taëls 261,279 00

A reporter.....Taëls 261,279 00

5253698

			Tls. c.	Tls. c.
		Report.....Taëls.	14,760 00	161,218 00
Art. 2.--*Personnel chinois :*		par mois Tls.		
1	Interprète	Tls. 35 00 420 00		
1	Opérateur-dessinateur	35 00 420 00		
1	Dessinateur	12 00 144 00		
1	do	12 00 144 00		
1	do	12 00 144 00		
1	Tipao	15 00 180 00		
1	Surveillant de travaux	9 00 108 00		
1	Magasinier-planton (Hôtel)	7 50 90 00		
1	do (Dépôt)	7 50 90 00		
1	Forgeron	8 00 96 00		
2	Frappeurs	11 00 132 00		
1	Maître charpentier	7 50 90 00		
2	Ouvriers charpentier	11 00 132 00		
1	Peintre	7 00 84 00		
1	Bourrelier	6 50 78 00		
1	Gardien (Dépôt de l'Ouest)	5 00 60 00		
1	,, du matériel (jour)	5 00 60 00		
1	,, ,, (nuit)	5 25 63 00		
1	,, de nuit au Cimetière	5 00 60 00		
1	Chef-jardinier	7 00 84 00		
1	Jardinier de l'Hôtel	5 50 66 00		
2	Coolies jardiniers au Cimetière	10 00 120 00		
5	,, ,, Tonkadou	25 00 300 00		
1	Mécanicien pour le rouleau compresseur	18 00 216 00		
1	Chauffeur do	6 50 78 00		
1	Aide-opérateur	8 00 96 00		
4	Chaîneurs	22 00 264 00		
1	Chef-cantonnier	9 00 108 00		
3	Sous-chefs	22 50 270 00		
2	Sous-chefs	14 00 168 00		
10	Cantonniers de 1ère classe	60 00 720 00		
35	,, 2ère	175 00 2,100 00		
20	Chargeurs	100 00 1,200 00		
3	Coolies de jinrickshas	16 50 198 00		
4	,, brigade sanitaire	20 00 240 00		
2	,, pankahs (3 mois ½)	7 30 25 55		
	Récompenses de fin d'année	300 00		
	Travaux supplémentaires	51 45		
			9,200 00	
CHAPTRE 2.--MATÉRIEL ET BATIMENTS MUNICIPAUX				
Art. 1.--	Entretien et remplacement du matériel			
,, 2.--	,, ,, réparation des bâtiments municipaux			
		A reporter....Taëls	23,960 00	161,218 00

5253699

Report.....Taëls 261,279 00

Taëls 261,279 00

Excédant probable des recettes sur les dépenses ordinaires, exercice 1901 ....Taëls 56,101 00

Emprunts pour couvrir les dépenses extraordinaires :

Excédant des dépenses, fin 1899 .....Tls.	81,272 62	
Excédant des dépenses, fin 1900 ..... „	94,228 78	Tls.
Déficit total au 1er janvier 1901		175,501 40
Excédant probable des dépenses pendant l'exercice 1901..		174,498 60

Déficit probable au 1er janvier 1902, couvert par emprunts Taëls 350,000 00

Taëls 406,101 00

5253700

	Tls. c.	Tls. c.
Report.....Taëls	23,960 00	161,218 00
CHAPITRE 3.—ENTRETIEN DE LA VOIE PUBLIQUE		
Art. 1.—Pavage		
,, 2.—Matériaux pour le macadamisage		
,, 3.—Journées d'ouvriers		
,, 4.—Entretien des trottoirs		
,, 5.— ,, murs de quais		
,, 6.— ,, ponts et pontons publics		
,, 7.— ,, égoûts, puisards et urinoirs publics		
CHAPITRE 4.—DÉPENSES DIVERSES	20,000 00	
Art. 1.—*Service des Ecuries :*		
Location de chevaux pour le service des travaux		
Art. 2.—Entretien des jardins municipaux et du cimetière		
,, 3.—*Route de Sicawei*		
Sect. 1.—Matériaux pour le Macadamisage		
,, 2.—Journées d'ouvriers		
Art. 4.—Fête nationale		
,, 5.—Frais imprévus		
,, 6.—Fournitures de bureaux		
,, 7.—Charbon pour les bureaux		
,, 8.—Entretien et amélioration de la propriété de Tonkadou		43,960 00
		205,178 00
Excédant probable des recettes sur les dépenses ordinaires		56,101 00
	Taëls	261,279 00
CHAPITRE 5.—BUDGET EXTRAORDINAIRE		
Art. 1.—*Travaux neufs :*		
Sect. 1.—Distribution d'eau :		
Fourniture du château d'eau (partie métallique)		
Construction du socle du château d'eau		
Fourniture des chaudières		
Fourniture des tuyaux		
Débarquement des tuyaux, frais de douane, pose et ponts pour arroyos		
Fourniture des machines		230,599 60
Montage des machines		
Travaux divers à Tonkadou		
Faux frais imprévus pour les eaux		
Sect. 2.—Ouverture des rues de l'Extension et autres routes		
Sect. 3.—Egoûts, drains, ponts et divers		
Art. 2.—Expropriations et achats de terrains		
Art. 3.—Cadastre		
Déficit total au 1er janvier 1901		175,501 40
Taëls		406,101 00

5253701

5253702

INVENTAIRE AU 31 DÉCEMBRE 1900

ESTIMATION ET SURFACE DES TERRAINS ET BÂTIMENTS DE LA MUNICIPALITÉ

Lots	Désignation	Surface par Lot	Valeur par Mow	Valeur par Lot	Estimation des bâtiments, etc.	Valeur totale
89	Hôtel Municipal	10m. 6f. 8l. 1h. 9	Tls. 7,500.00	Tls. 80,114.25	Tls. 33,000.00	Tls. 131,614.25
	Aile Est				,, 6,750.00	
	Aile Ouest				,, 6,750.00	
	2 corps de bâtiments: dépendances				,, 4,500.00	
	Logement des coolies				,, 500.00	
90	Usine à lumière électrique	1m. 3f. 0l. 8h. 6	,, 4,500.00	,, 5,888.70	,, 9 000.00	,, 93,005.70
	Matériel moteur, chaudières				,, 36 470.00	
	Canalisation				,, 37,647.00	
	Candélabres, poteaux, consoles, etc				,, 4,000.00	
132	Logement de l'Ingénieur	4m. 2f. 1l. 9h. 2	,, 4,000.00	,, 16,516.80	,, 4,000.00	,, 30,516.80
	Logement du Surveillant des Travaux				,, 3,000.00	
	Ecuries, hangar, magasin de dépôt				,, 7,000.00	
183	Poste de l'Ouest	5m. 2f. 5l. 9h. 7	,, 3,500.00	,, 18,408.95	,, 18,000.00	,, 43,408.95
	Prisons				,, 2,000.00	
	Dépendances				,, 1,000.00	
Sans Numéro	Poste de l'Est	2m. 6f. 7l. 8h. 3	,, 12,000.00	,, 32,139.60	,, 18.000.00	,, 54,139.60
	Prisons				,, 2,500.00	
	Dépôt des pompes				,, 1,500.00	
184	Dépôt de matériaux pour macadamisage	3m. 3f. 5l. 6h. 3	,, 3,000.00	,, 10,068.90	----	,, 10,068.90
	Un terrain à Poutung		----	,, 300.00	----	,, 300.00
	do. au village de Tsé-ka-dio	8m. 0f. 6l. 1	----	,, 8 000.00	----	,, 8,000.00
	do. à Ton-ka-dou	80 mows	,, 800.00	,, 64,000.00	----	,, 151,000.00
	Constructions à Ton-ka-dou pour la distribution d'eau de la Concession	------	----	----	,, 87.000.00	
	Propriétés Municipales à Cou-ka-za	152 mows	,, 500.00	,, 76.000.00	----	,, 76,000.00
	Propriétés Municipales en bordure sur la route de Si-ka-wei	60 mows	,, 200.00	,, 12,000.00	----	,, 12,000.00
	Matériel pour l'éclairage au gaz, l'alimentation d'eau, les bouches d'égoûts, les bordures de trottoirs etc	------	----	----	----	,, 6,000.00
	Un Marché couvert, place de l'Est	------	----	----	,, 6.000.00	,, 6,000.00
				Tls. 323,447.20	Tls. 288,617.00	Tls. 622,054.20

MOBILIER

Mobilier de la Salle des Concerts, du Secrétariat, de la Salle du Conseil et de la Garde	Tls. 7,000.00
Mobilier, matériel et outils au Service des Travaux	,, 4,500.00
Pompe à vapeur et accessoires	,, 4,000.00
Total général	Tls. 637,554.20

5253703

5253705

5253706